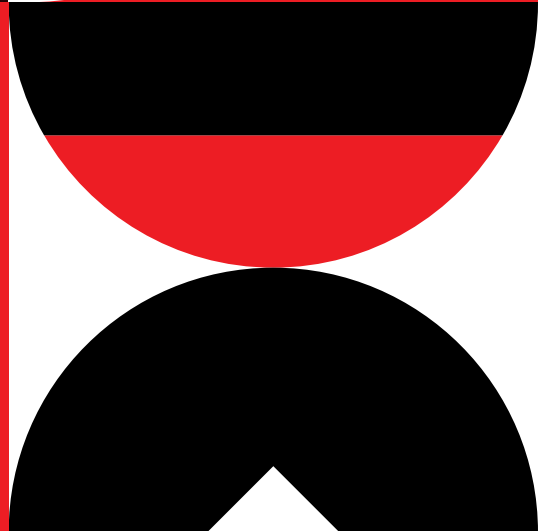
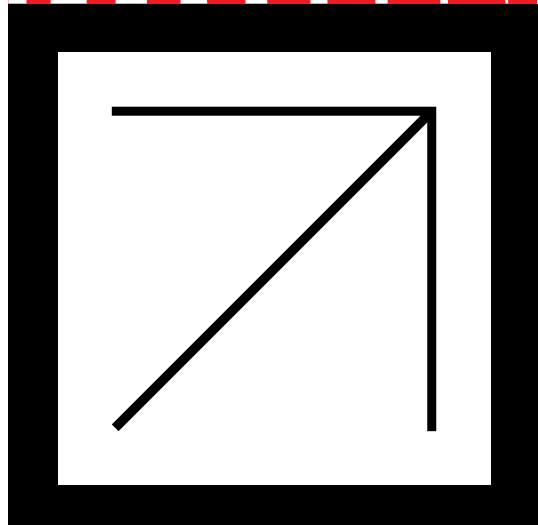


# Rapport d'activité 2020



# SOMMAIRE

**TEMPS FORTS 2020** p.8

**EN ROUTE VERS 2025 !** p.10

**REGARDS CROISÉS** p.14

**SOUTENIR LA RECHERCHE** p.16

**PRÉVENTION ET DÉPISTAGE** p.20

**ACCÈS AUX SOINS** p.24

**FORMER ET ÉCHANGER** p.28

**DÉFENDRE LES DROITS DE TOUS** p.32

**NOS SOUTIENS** p.36

**NOS RESSOURCES** p.40

**LE BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE 2020** p.42

**NOTRE ORGANISATION** p.67

**ANNEXES** p.71



## ÉDITO



**Line Renaud,**  
vice-présidente de Sidaction

**Pr Françoise Barré-Sinoussi,**  
présidente de Sidaction

# NOTRE COMBAT NE CONNAÎTRA AUCUN RÉPIT

Malgré les nombreux progrès de la lutte contre le VIH/sida, il reste tant à faire pour mettre fin à l'épidémie avant 2030, l'un des objectifs de développement durable pourtant fixés par l'ONU. D'abord d'un point de vue scientifique, que ce soit pour la recherche d'un vaccin ou d'un traitement curatif. Mais aussi d'un point de vue politique, afin de parvenir enfin à un accès universel pour le dépistage et le traitement. En 2020, ce sont 1,5 million de personnes qui ont été infectées à travers le monde, et 690 000 qui en sont décédées. Dans le monde, les maladies liées au VIH/sida demeurent la première cause de mortalité chez les femmes de 15-49 ans.

Une fois de plus, c'est avec une volonté sans faille que nous sommes entrés dans l'année 2020. Or en quelques mois, celle-ci a basculé dans l'impensable : une maladie paralysant la planète, détruisant des millions de vies, mettant nos sociétés à l'arrêt. Cette crise de la Covid-19 constitue une menace sans précédent pour notre combat contre le VIH/sida. Car, depuis le printemps 2020, ce n'est pas un virus que nous devons affronter, mais deux.

Face à ce défi, les associations de lutte contre le VIH/sida, en France comme partout dans le monde, ont fait preuve d'une résolution, d'une énergie et d'une réactivité admirables. Par ces lignes, nous voulons rendre hommage au travail qu'elles ont accompli en 2020. Car, en plus de leurs efforts pour maintenir la prévention, le dépistage et l'accès au traitement, il leur a fallu assurer la mise à l'abri des plus précaires, apporter une aide alimentaire ou encore lutter contre les violences domestiques. Tout au long de l'année, elles ont pu compter sur le soutien sans faille de Sidaction : malgré l'annulation de notre week-end annuel de collecte, nos fonds de réserve nous ont permis de tenir le coup, afin d'aider les associations à faire face.

L'année 2020 fut aussi éprouvante pour les chercheurs, tenus éloignés de leur laboratoire une grande partie du temps. De nombreux spécialistes de notre cause, épidémiologistes, virologistes, immunologistes ou encore infectiologues, ont prêté main forte à la recherche contre la Covid-19, faisant montre de l'expérience et des connaissances acquises en quatre décennies de lutte contre le VIH/sida.

Alors que l'espoir renaît de sortir enfin de l'épidémie de Covid-19, et d'en finir avec la distanciation sociale et les confinements en série, notre combat contre le VIH/sida doit se faire encore plus déterminé. La crise sanitaire a en effet fragilisé de nombreuses actions à travers le monde, notamment en matière de dépistage. En France, on dénombre 650 000 tests réalisés en moins en 2020, tandis que certains pays accusent une chute de 50 % de l'activité de dépistage. La prévention n'en sort pas plus indemne : de nombreuses campagnes d'information ont dû être suspendues, tandis que la prophylaxie pré-exposition (PrEP) a vu son nombre de prescriptions nettement baisser. Autant de facteurs d'inquiétude, qui peuvent faire craindre une recrudescence du nombre d'infections par le VIH et d'infections sexuellement transmissibles (IST).

Comme le sida, la Covid-19 est une maladie profondément inégalitaire, touchant prioritairement les populations précarisées, stigmatisées. Tout au long de l'année 2020, les conditions de vie des travailleuses et travailleurs du sexe, des personnes migrantes, LGBT+ ou détenues, se sont dégradées. Dans ce contexte sanitaire et sécuritaire, il est de notre devoir de tout faire pour que leurs droits soient protégés, et que cessent enfin les discriminations.

De cette année 2020, nous devons tirer tous les enseignements. Face au sida comme à la Covid-19, il est essentiel de protéger les publics les plus précaires, d'agir au plus près du terrain, d'œuvrer collectivement. Pouvoirs publics, chercheurs, associations, acteurs communautaires et professionnels de santé doivent marcher main dans la main. C'est par cette approche, que **Sidaction** défend et met en œuvre au quotidien, qu'il sera possible de faire gagner la recherche, d'enrayer la transmission, d'anéantir les discriminations. Et de mettre fin à l'épidémie de VIH/sida.

**EN FRANCE, ON  
DÉNOMBRE 650 000  
TESTS RÉALISÉS EN  
MOINS EN 2020, TANDIS  
QUE CERTAINS PAYS  
ACCUSENT UNE CHUTE  
DE 50 % DE L'ACTIVITÉ  
DE DÉPISTAGE.**



ÉDITO

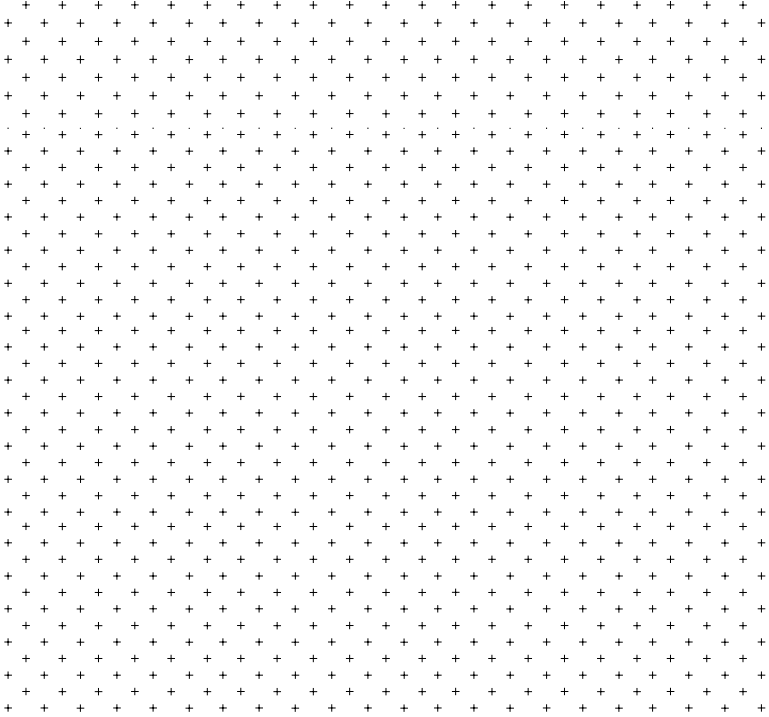


**Florence Thune,**  
directrice générale de Sidaction

Nous aurions aimé vous parler de 2020 comme d'une période difficile, mais ponctuelle, dont les effets si particuliers auraient comme par magie disparu le 31 décembre à minuit. Mais il n'en est rien, nous le savons, et la période que nous continuons de traverser, avec ses effets sur la lutte contre le VIH/sida, nous obligent à faire preuve d'une grande vigilance pour que le virus que nous combattons depuis tant d'années ne regagne pas du terrain.

Une vigilance d'autant plus forte que les indicateurs dont nous disposions sur l'épidémie de VIH/sida avant le début de la crise sanitaire étaient déjà inquiétants. Parmi les objectifs que toute agence onusienne se doit de fixer, l'ONUSIDA espérait, pour 2020, passer en dessous de la barre des 500 000 nouvelles infections dans le monde, alors que ce sont en réalité 1,5 million de personnes qui ont été contaminées en 2020.

Si l'épidémie de Covid-19 a aggravé la situation, d'autres évolutions préoccupantes ont émergé ou se sont accentuées. Des évolutions sociales ou politiques menaçant les droits des personnes particulièrement exposées au risque de contamination par le VIH, et venant ainsi mettre en danger un grand nombre d'acquis de la lutte contre le VIH/sida. Qu'il s'agisse de pays ouvertement et officiellement homophobes en Europe de l'Est, ou de pays qui, comme la France, durcissent les conditions d'accès aux services de santé pour les personnes migrantes, le risque est grand. Nous pouvons au moins espérer que 2020 nous ait amené une petite lueur d'espoir avec l'élection de Joe Biden aux Etats Unis, qui s'est engagé à mettre fin à la politique de Donald Trump sur la question de l'avortement et ses effets terriblement délétères sur les droits des femmes, notamment en termes d'accès aux services de planning familial dans le monde, et, par conséquent, aux services de prévention du VIH/sida.



**L'ONUSIDA ESPÉRAIT,  
POUR 2020, PASSER  
EN DESSOUS DE LA  
BARRE DES 500 000  
NOUVELLES INFECTIONS  
DANS LE MONDE,  
ALORS QUE CE SONT EN  
RÉALITÉ 1,5 MILLION DE  
PERSONNES QUI ONT  
ÉTÉ CONTAMINÉES EN  
2020.**



L'année 2020 nous aura également démontré, si cela était encore nécessaire, la grande efficacité des acteurs et actrices de la lutte contre le VIH/sida face à cette nouvelle épidémie, qu'ils ou elles exercent dans le milieu associatif ou dans celui de la recherche. Comme vous pourrez le constater dans ce rapport annuel, grâce au soutien de Sidaction et de nombreux autres bailleurs, ils ont notamment pu mobiliser tout leur savoir-faire en matière de déploiement de services, souvent très innovants, auprès des personnes les plus éloignées des soins. On ne peut bien entendu que regretter que les pouvoirs publics n'aient pas, et n'ont toujours pas, suffisamment pris en compte ce savoir-faire et cette présence sur le terrain pour accélérer, par exemple, la campagne de vaccination contre la Covid-19.

Dans le cadre de notre nouveau projet associatif, qui emmènera **Sidaction** vers 2025, nous réaffirmons notre vision d'un monde où chaque personne vivant avec le VIH ou exposée au risque de contamination ait un accès équitable à un parcours de santé de qualité et non discriminant. Nous souhaitons parcourir ce chemin vers 2025 avec tous les acteurs et actrices de la lutte contre le VIH/sida, car nous connaissons la force de notre mobilisation commune. L'un d'entre eux, va cependant terriblement nous manquer sur ce chemin, mais il continuera de nous inspirer dans nos combats, comme il l'a fait de son vivant. Ce rapport annuel 2020 lui est dédié.

**YVES YOMB, UNE VOIX AFRICAINE  
QUI NE S'ÉTEINDRA PAS**

*Le 15 juin 2020, Yves Yomb nous quittait, victime d'une longue maladie.*

*Membre du comité international de Sidaction depuis 2012, ce Camerounais de 44 ans était un ardent militant de la lutte contre le VIH/sida et les violences liées à l'orientation sexuelle. Un combat qu'il menait avec efficacité, cœur et courage. Si son engagement s'affirme dès ses années étudiantes, il prend un nouveau tour en 2006 lors de l'affaire du « Top 50 », au cours de laquelle des médias publient une liste de personnalités camerounaises supposément homosexuelles. Scandalisé par la violence de cet acte, Yves Yomb fonde Alternatives Cameroun avec des amis, une association de défense des droits des LGBT+, dont il deviendra le directeur. Il sera ensuite porte-parole d'Africagay contre le sida, premier réseau africain francophone de lutte contre les violences homophobes et le VIH/sida. Avec son décès, le combat contre le VIH/sida perd un immense activiste, et Sidaction un grand ami.*





TEMPS FORTS

23 JANVIER L'ANNÉE 2020



DÎNER DE LA MODE

Organisée en partenariat avec la Fédération de la Haute Couture et de la mode, la 18ème édition de ce dîner de gala a réuni plus de 400 personnalités de la mode, des arts et des médias au Pavillon Cambon. Parmi elles, les actrices Monica Bellucci, Laetitia Casta et Isabelle Huppert, le chanteur Bilal Hassani ou encore le journaliste Augustin Trapenard. Étaient aussi présents le prince Joachim et la princesse Marie de Danemark, très engagés dans la lutte contre le VIH/sida. Le Dîner de la mode a permis de collecter plus de 780 000 euros, un nouveau record de collecte pour cet événement.

28 JANVIER

SOIRÉE PORTES OUVERTES « 3 HEURES ENSEMBLE »

Sidaction a ouvert ses portes aux donateurs pour un échange avec les associations et les chercheurs, réunis à l'occasion d'une table ronde sur le thème « Vers la fin du VIH/sida ? ». Les participants ont pu découvrir le parcours de vie de femmes séropositives grâce à des saynètes interprétées par des personnes accompagnées par l'association Ikambere, soutenue par Sidaction.



25 JUIN

SOIRÉE TÉLÉVISÉE SIDACTION

A défaut du Sidaction médias, initialement prévu début avril 2020 mais annulé en raison de la Covid-19, l'association a appelé à soutenir la lutte contre le VIH/sida le temps d'une journée, le jeudi 25 juin. L'évènement a été marqué par la reprogrammation sur France 2 de la soirée « 100 ans de comédies musicales : les stars chantent pour Sidaction », et par des appels aux dons sur les antennes et réseaux sociaux des médias. Grâce à la générosité du public et à la mobilisation sans faille des partenaires de Sidaction, cette journée a permis de collecter 1 439 970 euros de promesses de dons. C'est également ce jour-là que Jean-Paul Gaultier a fait ses débuts en tant qu'ambassadeur de Sidaction. Très engagé dans la lutte contre le VIH/sida, le grand couturier a soutenu l'association à maintes reprises, notamment à l'occasion du Dîner de la mode, dont il a été le président d'honneur en 2019. Pour son arrivée aux côtés de Sidaction, Jean-Paul Gaultier a produit 1 000 masques modèle « marinière », une édition limitée mise en vente au profit de l'association.

28 OCTOBRE

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

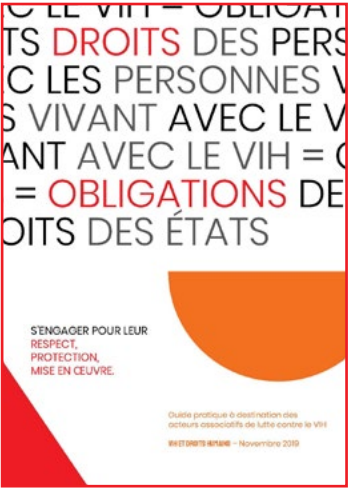
Les violences basées sur le genre et l'infection par le VIH sont étroitement liées : plusieurs études ont souligné leur impact sur le risque d'infection, le retard au dépistage et les difficultés d'accès aux soins. Pour faire le point sur ce sujet, Sidaction a publié le guide « *Violences basées sur le genre et VIH/sida* », né d'une formation menée avec des associations camerounaises et marocaines. Destiné aux acteurs de terrain, associatifs ou professionnels de santé, cet ouvrage vise à sensibiliser la communauté, afin d'améliorer la prévention et la prise en charge.



1ER DÉCEMBRE

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA

« On ne reculera devant rien pour faire reculer le VIH/sida » : tel est le mot d'ordre lancé cette année à l'occasion du 1er décembre, relayé par des spots télévisés et une campagne d'affichage. Sidaction a également élaboré une série de podcasts intitulée « La voix de Sidaction », diffusée sur Spotify et Apple Podcast. D'une durée de six à huit minutes, chacun des sept épisodes donne la parole à un militant de la lutte contre le VIH/sida, œuvrant au sein d'associations soutenues par Sidaction. Illustrant les nombreuses facettes de la lutte, ils travaillent avec des travailleuses et travailleurs du sexe, des personnes LGBT+, migrantes ou détenues.



19 NOVEMBRE

FAIRE RESPECTER LES DROITS DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

Dans la lutte contre le VIH/sida, les Etats ont des devoirs en matière de droit à la santé, mais aussi de non-discrimination et de protection des personnes vivant avec le VIH. Autant de droits fondamentaux dont la violation constitue un frein à la lutte contre l'épidémie. Pour aider les associations dans leurs démarches judiciaires et leurs actions de plaidoyer, Sidaction a édité le guide « *Droits des personnes vivant avec le VIH : obligations des Etats* ».

18 DÉCEMBRE

À L'ELYSÉE POUR DÉFENDRE LA RECHERCHE

A l'approche de la fusion de l'ANRS avec le consortium REACTing sur les maladies émergentes, effective depuis le 1er janvier 2021, Sidaction et Aides ont été reçues à l'Elysée. Si les deux associations sont favorables à ce regroupement, des craintes demeurent sur le financement de la lutte contre le VIH/sida. La directrice générale de Sidaction, Florence Thune, a déclaré « *fortement craindre que ce montage ne conduise inévitablement à ponctionner le budget initialement dédié à la recherche sur le VIH/sida, alors que cette épidémie est loin d'être terminée* ».



# EN ROUTE VERS 2025 !

En décembre 2019, le conseil d'administration de **Sidaction** s'est prononcé favorablement sur un nouveau projet associatif et un cadre stratégique global permettant à l'association de répondre aux enjeux de **la lutte contre le VIH/sida d'ici à 2025**. Un long travail d'échange au sein des équipes, des comités et avec les partenaires de l'association ont mis en avant la nécessité de construire une approche plus transversale de nos différentes actions, de redonner la parole aux personnes vivant avec le VIH et à celles qui y sont le plus exposées et mieux répondre à leurs attentes et, enfin de réaffirmer une approche politique de la lutte contre le VIH/sida.

L'enjeu est, en parallèle, et comme nous nous y sommes attachés depuis plusieurs années, de **construire un modèle économique et organisationnel suffisamment solide pour répondre, sur la durée, à ces enjeux et à ces attentes**.

Afin de contrôler l'épidémie de VIH d'ici à 2030, de nombreux défis restent à relever, tant au niveau national qu'au niveau international. Ils incluent notamment l'accélération de l'accès à la prévention, au dépistage et aux soins pour les populations les plus concernées par l'épidémie, le maintien dans les soins et en bonne santé tout au long de leur vie du nombre croissant de personnes vivant avec le VIH dans le monde, et enfin, la baisse de la discrimination envers les personnes séropositives, encore beaucoup trop nombreuses à la subir au quotidien.



## NOTRE VISION

### SIDACTION SE BAT POUR UN MONDE :



- Où chaque personne vivant avec le VIH ou exposée au risque de contamination a un **accès équitable** à un parcours de santé de qualité et **non discriminant**.

- Où les **progrès** de la recherche scientifique et médicale **bénéficient à chacun.e** quelque soit son pays de résidence.

- Où les **solidarités nationales et internationales** s'organisent pour anticiper et **répondre à l'impact** du dérèglement climatique et des crises sanitaires, économiques ou politiques.



- Le **respect des personnes** quelque soit leur origine ethnique, culturelle ou sociale, leur sexualité, leur genre, leur appartenance religieuse ou leur état de santé.

- Une **priorité donnée à la parole** et aux attentes des personnes vivant avec le VIH ou qui y sont le plus exposées.

- La **promotion d'une approche éthique** dans toutes les actions développées, soutenues ou mises en œuvre par l'association.

- La **promotion de la diversité des approches** et des acteurs de terrain dans la réponse globale à l'épidémie de VIH/sida.

- La **proximité**, sans ingérence, avec les partenaires financés par Sidaction.

- La **transparence** et une gestion rigoureuse des ressources collectées auprès du grand public ou des bailleurs.



## NOS MISSIONS

- Défendre un **accès équitable et éthique** à la prévention, aux traitements et à des soins de qualité pour les personnes vivant avec le VIH et les personnes qui y sont le plus exposées.

- Soutenir la **recherche pluridisciplinaire** et intensifier la mobilisation des acteurs pour mieux répondre aux enjeux relatifs à la qualité de vie et la rémission.

- Renforcer la **qualité des actions menées** par Sidaction et par les acteurs de la lutte contre le sida et leur impact sur la santé globale des personnes.

- Lutter contre toute **forme de discrimination** envers les personnes vivant avec le VIH et les personnes qui y sont le plus exposées.

- Sensibiliser, mobiliser et informer la population générale sur le VIH/sida, les enjeux de l'épidémie en France et à l'étranger.



## NOS PRINCIPES D'ACTION

- L'ensemble des actions se base sur **les besoins et les attentes** exprimées par les personnes vivant avec le VIH et celles qui y sont le plus exposées

- Les actions menées et soutenues se fondent sur **l'analyse des données** de terrain et de la recherche.

- Sidaction se saisit de ces constats et de ces analyses pour se positionner en tant qu'**acteur politique** de la lutte contre le sida, influencer les politiques publiques et participer aux changements sociétaux.

- L'association promeut, soutient et finance des **approches à fort impact** sur l'épidémie de VIH/sida.





Afin de répondre au mieux aux missions et aux principes d'action, et de favoriser une approche plus transversale dans l'ensemble des actions de l'association, un processus de réorganisation interne a été engagé en juin 2020.

Ainsi, les anciens services programmes France, programmes internationaux et programmes scientifiques et médicaux se sont redéployés sous forme de pôles de compétences, visant à mobiliser ces compétences tant au sein de leur pôle de rattachement, qu'au service d'actions, de projets ou de programmes transversaux à l'ensemble de ces pôles.

Trois pôles programmes ont ainsi été créés :

1.

### Pôle Financement de la recherche et des associations

Soutenir les actions et les acteurs de la lutte contre le VIH/sida par :

Le financement de projets et d'équipes de recherche.

La veille sur les enjeux territoriaux et le suivi des politiques de santé.

La valorisation et la promotion des acteurs et des projets soutenus par **Sidaction**.

2.

### Pôle Qualité et recherche en santé

Développer la qualité des actions financées et des interventions en matière de lutte contre le VIH/sida par :

La mise à disposition d'expertise pour le renforcement de capacités de Sidaction et de ses partenaires sur des thématiques ciblées.

Le développement de la culture de la recherche en interne et en externe.

La promotion de l'éthique.

3.

### Pôle Analyse et plaidoyer

Contribuer à l'amélioration des politiques publiques en matière de santé et de recherche par :

La collecte et l'analyse des données.

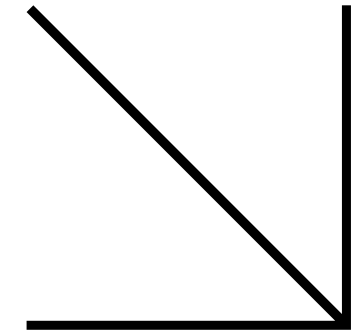
Le plaidoyer basé sur les preuves tirées de l'analyse des données.

La capitalisation, la valorisation et la diffusion des bonnes pratiques.

Ces trois pôles programmes sont en interaction avec les 4 autres pôles de l'association : pôle gestion finance, pôle communication et événementiel, pôle marketing direct et pôle ressources humaines, juridique et moyens généraux.

## À L'INTERNATIONAL

Sidaction a versé **1,94** million d'euros à ses partenaires en soutenant **60** projets portés par **29** associations dans **18** pays.



## EN FRANCE

Sidaction a versé **2,02** millions d'euros à ses partenaires pour la prévention et l'aide aux personnes vivant avec le VIH en soutenant **88** programmes mis en œuvre par **67** associations.

# 2020 NOS ACTIONS EN CHIFFRES

## RECHERCHE

Sidaction a versé **2** millions d'euros à la recherche en soutenant **35** jeunes chercheurs et **30** projets de recherche.



## PROGRAMMES ET MISSIONS SOCIALES

Sidaction a dépensé **3,76** millions d'euros pour le suivi et la valorisation des projets, pour la mise en œuvre d'actions de renforcement de capacités et pour le plaidoyer.



## REGARDS CROISÉS DES COMITÉS



**Asier Sáez-Cirión,**  
président du comité scientifique  
et médical de Sidaction

« 2020 fut une année particulière en raison de la pandémie de Covid-19. La recherche sur le VIH/sida en a souffert, avec beaucoup de projets qui ont été stoppés ou retardés, et d'autres qui n'ont même pas pu commencer. C'est notamment le cas pour certains essais cliniques, en raison des recrutements devenus impossibles à mener avec la situation sanitaire. La baisse du nombre de dépistages du VIH et, dans certains cas, la difficulté d'accès aux traitements provoquées par cette crise, sont venues nous rappeler qu'il est urgent de trouver des solutions plus définitives pour éradiquer le VIH/sida. Le soigner avec des traitements – bien qu'efficaces – n'est pas suffisant.

Il est également important de mentionner que les travaux extraordinaires menés sur le SARS-CoV-2, virus responsable de la Covid-19, reposent en partie sur les bases solides posées par les recherches sur le VIH/sida durant ces dernières décennies. Toutes les connaissances acquises en virologie, immunologie ou encore en biologie moléculaire ont permis aux chercheurs de mettre en place les bons outils en un temps record. La lutte contre le VIH/sida a aussi établi un solide réseau entre chercheurs et cliniciens pour l'obtention et l'analyse de prélèvements, ainsi que la mise en place d'essais cliniques de grande ampleur. Un atout majeur en temps de pandémie mondiale.

La recherche sur le VIH/sida a tout de même réalisé de belles réussites en 2020. De nouvelles connaissances ont été acquises sur la compréhension des interactions entre le virus et son hôte et nous avons assisté aux balbutiements de nouvelles immunothérapies. Sans oublier le succès du traitement à longue durée d'action, qui promet d'améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH.

Il faut donc garder en tête le positif. Malgré les difficultés, la pandémie de Covid-19 a souligné l'engagement de la communauté scientifique autour de la recherche sur le VIH/sida. Les demandes de financements pour des projets sur le VIH/sida affluent toujours, preuve que les chercheurs ne se sont pas détournés de la thématique. Certains scientifiques se sont même trouvés une vocation post-Covid pour les recherches sur le VIH/sida. Plus que jamais, nous avons besoin de soutien pour financer les recherches à venir. »

# POURQUOI NOUS SOMMES MOBILISÉS

**« LA PANDÉMIE DE COVID-19  
A SOULIGNÉ L'ENGAGEMENT  
DE LA COMMUNAUTÉ  
SCIENTIFIQUE AUTOUR  
DE LA RECHERCHE SUR LE  
VIH/SIDA. »**



**Friederike Spornol,**  
présidente du comité France de Sidaction

« Comme dans toute crise, les personnes précaires ont été les plus touchées par la Covid-19. Pas forcément par la maladie elle-même, mais tout simplement parce que leur précarité financière et leur isolement se sont aggravées. Alors que de nombreux services publics fermaient, les associations ont pris le relais, notamment pour la distribution alimentaire. Autre conséquence, les inégalités de santé se sont creusées. Dans les services des maladies infectieuses ayant pris en charge la Covid-19, de nombreuses personnes vivant avec le VIH n'ont pas vu leur médecin pendant une année. Or pour un.e jeune migrant.e tout juste diagnostiqué.e, il est difficile de se convaincre de l'intérêt d'un traitement en l'absence d'effet visible de l'infection. En raison de l'intérêt préventif de la trithérapie, ces retards de prise en charge et ce manque de soutien et d'observance entraînent des conséquences sur la prévention de l'infection. Face aux difficultés de 2020, les associations se sont trouvées en première ligne. Si elles ont répondu présentes et se sont serré les coudes tout au long de l'année, leur épuisement est immense. Et il va leur falloir faire face à la réforme de l'aide médicale d'Etat (AME). Mise en sommeil pendant la crise de Covid-19, celle-ci va désormais être appliquée, compliquant l'accès aux soins des migrant.e.s. En parallèle, le vieillissement de la population vivant avec le VIH, souvent confrontée à des difficultés financières croissantes, augmente lui aussi le risque de précarité. De nombreuses personnes arrivent à l'âge de la retraite en ayant peu cotisé, et souffrent d'une fatigue liée aux effets indésirables des premiers antirétroviraux. Quant aux jeunes LGBT+, le confinement a engendré des situations compliquées : parfois victimes de violences intrafamiliales, certain.e.s se sont fait chasser de chez eux, et peinent à trouver un hébergement. Face à ces défis, Sidaction est le porte-parole des associations, dont elle a une vision globale. Elle connaît leurs points communs, mais aussi les spécificités de chacune. Tout au long de la crise, elle a constitué un soutien crucial pour les associations, interpellant les pouvoirs publics et faisant remonter les informations du terrain. Sans ce soutien de nombreuses petites associations ne pourraient pas survivre : Sidaction est la garante de leur diversité. »

« La crise de Covid-19 a eu un impact très négatif sur la lutte contre le VIH/sida. Pour les personnes vivant avec le VIH et les populations clés, elle a entraîné une baisse des revenus, mais aussi des difficultés à se rendre dans les centres de santé pour aller chercher leurs antirétroviraux ou recevoir des soins. Le dépistage et la prévention ont également souffert, car nous avons dû renoncer à de nombreuses actions de terrain. La vie des associations a elle-même été fragilisée : il a fallu adapter nos horaires aux couvre-feux et organiser nos lieux de travail pour qu'ils ne deviennent pas des foyers de contamination pour le personnel.

Je n'ai pas trop d'inquiétude pour l'avenir des associations à moyen terme, car la plupart de nos financements seront reconduits. Mais si cette crise perdure, il y a le risque que les bailleurs de fonds internationaux estiment plus justifié de consacrer leurs subventions au Covid-19 qu'à la lutte contre le VIH/sida.

Lors de cette crise, l'aide de Sidaction a été déterminante : elle nous a permis d'acquérir des aides alimentaires, de nous doter de matériel de protection contre la Covid-19 et d'encourager notre personnel. Sidaction nous permet d'avoir une vraie souplesse d'action et dispose d'une grande capacité d'écoute, ce qui est capital pour les associations. C'est l'un des partenaires dont nous sommes les plus fiers ! »



**Camille Anoma,**  
membre du comité international de  
Sidaction, directeur de l'association  
Espace Confiance (Côte d'Ivoire)



# SOUTENIR LA RECHERCHE

Le virus du SARS-CoV-2 a mobilisé énormément de chercheurs et profondément impacté le monde de la recherche en 2020. Dans ce contexte, Sidaction a maintenu son soutien à la recherche sur le VIH/sida, qui ne doit en aucun cas s'arrêter. Les projets soutenus reflètent cette année encore l'importance de la multidisciplinarité. Entre prévention, recherche fondamentale, appliquée ou en sciences sociales, voici un aperçu de quelques-uns des projets portés en 2020.

## 1. PROJET VIRAGE : RÉADAPTATION PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

L'efficacité des traitements antirétroviraux offrent aujourd'hui une meilleure qualité de vie aux personnes vivant avec le **VIH/sida (PvVIH)**. Cependant l'infection par le VIH reste une maladie chronique qui, sur le long terme, impacte les gestes du quotidien. Le **projet VIRAGE**, mené par le docteur Pierre De Beaudrap de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) en collaboration avec Patrick Coffié du Service des maladies infectieuses et tropicales (SMIT) d'Abidjan, a pour ambition d'explorer la pertinence, la faisabilité et l'acceptabilité d'une intervention de réadaptation par l'activité physique en Côte d'Ivoire. Un volet quantitatif (évaluations cliniques, tests fonctionnels et évaluations basées sur des questionnaires) concernera 300 PvVIH. Une vingtaine d'entre eux sera sélectionnée pour participer à l'enquête socio-anthropologique, afin d'examiner la perception du handicap,

la reconstruction biographique en présence de limitations fonctionnelles et l'acceptabilité de l'exercice physique.

Bien qu'en 2020, la pandémie de Covid-19 ait perturbée le processus de recrutement et la réception de matériel, les équipes ont investi leurs efforts dans la préparation des outils nécessaires à l'étude. Notamment, l'adaptation du questionnaire HDQ (établi en Amérique du Nord pour mesurer l'incapacité spécifique à l'infection par le VIH) au contexte ivoirien, ou encore l'évaluation de la tablette NeuroScreen (utilisée dans d'autres études en Afrique du Sud) pour la mesure des troubles neurocognitifs. Les chercheurs et psychologues de l'étude ont aussi rapporté une forte demande de la part des patients pour la mise en place d'un espace de parole. Les premiers résultats qualitatifs et quantitatifs sont attendus pour 2021.

## SOUTENIR LA RECHERCHE

## 2. RECOURS À LA PREP : UNE AFFAIRE DE CLASSES ?

Les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH) restent la principale population concernée par le VIH. La **PrEP (prophylaxie pré-exposition)** a changé leur façon de vivre leur sexualité. Ces dernières années, plusieurs études épidémiologiques et de santé publique ont démontré l'efficacité de la **PrEP**, mais aucune ne s'était encore intéressée à la manière dont les hommes homosexuels se l'approprient ou aux répercussions que la **PrEP** peut avoir sur le rapport à soi et à son corps. Autant d'aspects que Mélanie Perez, post-doctorante à l'Institut national d'études démographiques (INED) de Paris, propose d'explorer. L'étude se base sur des entretiens avec quinze hommes homosexuels ayant recours à la **PrEP** et vingt autres n'y ayant pas recours. A cela s'ajoute des données provenant d'applications téléphoniques, de sites de rencontres entre hommes et de réseaux sociaux. Des entretiens avec des acteurs de la mise en place de la **PrEP** (personnel médical et associatif) permettront aussi d'éclairer les ressorts de l'adhésion ou non à la **PrEP**.

En effet, bien que la prise d'une **PrEP** semble simple sur la papier, se résumant à la prise orale d'un comprimé, il s'agit en fait d'une technique de prévention biomédicale complexe, qui s'inscrit dans une gestion et un rapport à soi bien plus profond. Ainsi, les premiers résultats de cette étude montrent que les hommes appartenant aux classes les plus aisées, d'un point de vue économique et culturel, sont plus disposés à adopter la **PrEP**. Dans les milieux populaires, l'adhésion est plus rare et perçue comme de l'irresponsabilité, ou encore un non respect de soi en tant qu'homme. La **PrEP** apparaît donc comme un opérateur de subjectivation gay. Faire le choix de la prendre ou non permettrait de définir son identité homosexuelle vis-à-vis des autres. Une notion importante à prendre en compte dans le processus de sensibilisation et d'engagement à la **PrEP**.

## 3. SUMOYLATION – OU COMMENT UNE PROTÉINE LUTTE CONTRE LE VIH.

La **protéine SAMHD1** est connue pour son rôle anti-VIH dans les cellules qui ne se divisent pas. Son mode d'action consiste à réduire le stock de molécules dNTPs (désoxyribonucléotides), carburant essentiel au bon fonctionnement de la cellule, mais aussi du virus. Des études ont montré que lorsque la cellule se divise, l'action antivirale de **SAMHD1** est levée à cause de la phosphorylation d'un endroit bien précis de cette protéine : un résidu Thréonine situé en position 592. Pourtant, la communauté scientifique n'est pas entièrement d'accord sur le mode d'action, car cette phosphorylation ne semble pas avoir d'impact sur la capacité de **SAMHD1** à dégrader les dNTPs.

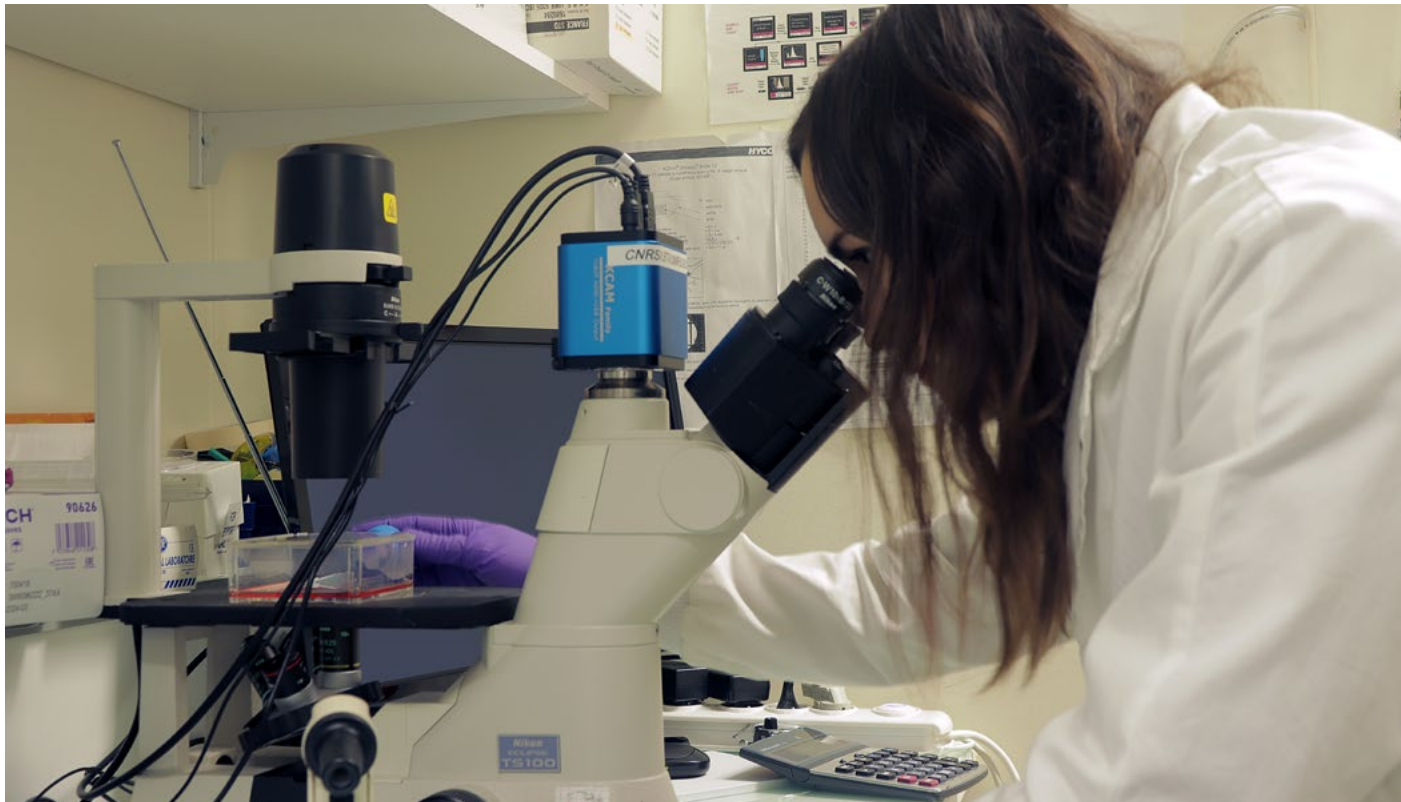
A l'Institut de biologie intégrative de la cellule (ORSAY), Alessia Zamborlini et son équipe tentent de mieux comprendre l'activité antivirale de **SAMHD1**. Ils poursuivent la piste de la phosphorylation,

mais également celle d'un autre processus appelé SUMOylation, c'est-à-dire l'ajout de protéines SUMO sur des résidus Lysine. Leurs récentes découvertes vont être publiées dans le journal à haut impact Nature Communication. L'équipe de chercheurs y démontre que la **SUMOylation** d'une Lysine située en position 595 de **SAMHD1** est essentielle à son activité antivirale, et cela même en absence de la phosphorylation de la Thréonine 592. La **SUMOylation** n'a cependant toujours pas d'impact sur la dégradation des dNTPs. Ces nouvelles données sont essentielles et montrent que la phosphorylation n'est définitivement pas le seul mécanisme à être impliqué dans le rôle antiviral de **SAMHD1**.

L'équipe se penche maintenant sur l'identification de protéines cellulaires qui pourraient interagir avec **SAMHD1** et influencer son activité de restriction du VIH dans les cellules au repos.



SOUTENIR LA RECHERCHE



4. ALLIER LES EXPERTISES POUR VAINCRE LE VIH

Au Vaccine Research Institute (VRI) de Créteil, le professeur Yves Lévy et ses collaborateurs ont développé un modèle préclinique de souris innovant qui devrait leur permettre de tester de nouvelles stratégies thérapeutiques pour lutter contre le VIH. A l'heure actuelle, le frein majeur à une rémission totale de l'infection par le VIH est l'existence des réservoirs. C'est-à-dire du virus dormant, non éliminé par les molécules antirétrovirales, et responsable d'un rebond viral rapide en cas d'arrêt des traitements.

Le consortium de chercheurs, réunissant des expertises en immunologie, virologie et vaccinologie, propose de tester de nouvelles combinaisons de vaccins, d'immunomodulateurs et d'anticorps dans un contexte thérapeutique, c'est-à-dire après l'infection par le VIH. Le but étant de réactiver le système immunitaire mis à mal par la présence du virus. La première étape est de sélectionner les candidats vaccins qui induisent la meilleure réponse immunitaire. Les scientifiques tenteront ensuite d'y associer des combinaisons d'anticorps immunomodulateurs et/ou neutralisants du VIH pour potentialiser l'effet vaccinal. Enfin, les données cliniques, immunologiques et virologiques seront analysées dans une perspective d'identifier des « signatures/corrélats » associés au contrôle viral. Cette étude a pour ambition d'allier les meilleures stratégies thérapeutiques en développement afin de créer celle qui permettra d'atteindre efficacement les réservoirs du VIH dans un modèle préclinique. La grande gagnante pourra ensuite être évaluée pour l'homme.

5. PHYSIOPATHOLOGIE DE L'INFECTION PAR LE VIH : LEÇONS TIRÉES DES VIRUS À TROPISME CXCR4.

Le VIH utilise deux portes d'entrée pour pénétrer dans une cellule cible : la **molécule CCR5** – la plus courante – et/ou la **molécule CXCR4**. Pour des raisons qui ne sont pas encore totalement élucidées, les virus capables de reconnaître **CXCR4** se transmettent difficilement et ont une plus forte pathogénicité. Pour apporter sa pierre à l'édifice, Marie Armani réalise sa thèse de doctorat sur le sujet au Centre de physiopathologie de Toulouse Purpan (CPTP). Ses travaux se sont particulièrement intéressés au ligand naturel de **CXCR4**, la chimiokine **CXCL12**, capable d'inhiber la liaison entre l'enveloppe du VIH et **CXCR4**. Elle a observé que certains patients très immunodéprimés, et n'ayant pas encore initié leur traitement, présentent dans leur sang des virus capables de résister à **CXCL12**. Cette résistance pourrait donc avoir un lien avec la déplétion des lymphocytes **CD4 (LTCD4)**, expliquant l'immunodépression.

Cela suggère aussi que la présence naturelle de **CXCL12** au niveau des muqueuses sexuelles ne suffit pas, à elle seule, à expliquer la contre-sélection des virus à tropisme **CXCR4**. Pendant ses premières années de thèse, Marie Armani a mené des expériences qui suggèrent bien que les virus résistants à **CXCL12** pourraient davantage détruire les **LTCD4** quiescents, et ainsi altérer le renouvellement des **LTCD4** circulants. Elle tente maintenant de comprendre pourquoi les virus utilisant **CXCR4** comme porte d'entrée sont contre-sélectionnés et se transmettent donc moins facilement. L'hypothèse majeure est qu'ils seraient plus sensibles aux défenses immunitaires de l'hôte. Ses récents résultats montrent en effet que les interférons de type 1 joueraient un rôle dans cette inhibition. La sensibilité aux anticorps neutralisants à large spectre est une autre piste à explorer. Une chose est sûre, les débouchés de ces travaux permettront de mieux comprendre l'infection par le VIH.

6. EXPLORER LE POUVOIR DES NEUTROPHILES CONTRE LE VIH.

A l'Institut de médecine régénératrice et de biothérapie de Montpellier, Mireia Pelegrin-Zurilla et ses collègues s'intéressent à une population de cellules immunitaires en particulier : les neutrophiles. Tandis que la communauté scientifique se penche largement sur les effets thérapeutiques des anticorps au pouvoir neutralisant, l'équipe de chercheurs de Montpellier est convaincue que les neutrophiles ont un rôle pivot dans la réponse immunitaire anti-VIH médiée par les anticorps. En effet, en plus de se fixer sur le virus et d'empêcher son entrée dans les cellules cibles, les anticorps forment des complexes immuns avec le VIH qui sont alors capables de moduler la réponse immunitaire, notamment via les neutrophiles. L'équipe de la docteure Pelegrin-Zurilla souhaite d'abord élucider les mécanismes par lesquels les neutrophiles participent à cet effet protecteur contre le VIH. Ils ont pu observer, in vitro, qu'en présence de VIH, les neutrophiles sécrètent de multiples cytokines et chimiokines impliquées dans l'activation et le recrutement d'autres cellules du système immunitaire et sont donc en mesure de participer à un effet protecteur.

Les chercheurs tentent aussi de comprendre si l'infection par le VIH altère la capacité des neutrophiles dans leur rôle protecteur. Leurs travaux préliminaires suggèrent en effet que les neutrophiles issus des PvVIH ont des propriétés phénotypiques et fonctionnelles différentes des neutrophiles issus des donneurs sains. Il faut maintenant caractériser les mécanismes par lesquels le VIH impacte les neutrophiles. Cette étude ouvre de nouvelles perspectives thérapeutiques qui visent à préserver les fonctions et la quantité des neutrophiles, afin qu'ils puissent jouer leur rôle protecteur en lien avec les anticorps.



# PREVENTION ET DÉPISTAGE : GAGNER LA COURSE CONTRE LE VIH/SIDA

Parviendra-t-on à mettre fin à l'épidémie de VIH/sida d'ici à 2030, comme l'espère l'ONU dans ses objectifs de développement durable ? Pour contrer les coups portés par la Covid-19 à la lutte contre le VIH/sida, la prévention et le dépistage doivent faire l'objet de politiques toujours plus volontaristes, et les efforts doivent être nettement accentués.

En 2020, 1,5 million de nouveaux cas d'infection par le VIH sont survenus dans le monde, selon l'Onusida. Certes, cette incidence annuelle a baissé de 30 % par rapport à 2010, voire de 52 % chez les enfants. Un signal a priori encourageant, mais en partie trompeur : si l'épidémie semble reculer en Afrique subsaharienne (-23 % de nouveaux cas entre 2010 et 2019), région qui demeure son épicerie, elle progresse rapidement en Europe centrale/Asie orientale (+73 %), mais aussi en Afrique du Nord/Moyen orient (+22 %) et en Amérique latine (+21 %). Plutôt qu'un recul généralisé, le VIH/sida pourrait donc se redéployer sur d'autres fronts.

Avec 84 % de personnes vivant avec le VIH en connaissant leur statut sérologique en 2020, le dépistage a indéniablement progressé au niveau mondial, mais sans atteindre la cible de 90 % fixée par l'Onusida. Pour cela, il faut accentuer les actions de prévention et de dépistage auprès des populations les plus exposées, comme les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH), les personnes transgenres, migrantes originaires d'Afrique subsaharienne, usagères de drogues, travailleuses du sexe ou détenues. Et bien sûr les jeunes femmes africaines (15-24 ans), qui représentent près d'un quart des nouvelles infections sur le continent.

Au printemps 2020, l'épidémie de Covid-19, ainsi que les restrictions prises pour la contenir, ont mis à mal les actions de lutte contre le VIH/sida, notamment en matière de prévention et de dépistage. Selon une enquête menée par le Fonds mondial de lutte contre le sida dans 106 pays, environ trois quarts des programmes ont été perturbés en 2020. En France, on estime à 650 000 le nombre de tests VIH non réalisés en 2020, un retard qui n'a pas été rattrapé depuis.

Face à ces enjeux, les associations sont les plus à même d'avoir un impact sur les populations les plus exposées au VIH. En 2020, Sidaction a soutenu leur action, leur apportant toute l'aide nécessaire pour affronter la nouvelle donne sanitaire.

## PRÉVENTION ET DÉPISTAGE

### 1. ÉPAULER LES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES PAR TEMPS DE COVID-19

Routes coupées, capitales en quarantaine, couvre-feux, restrictions de déplacement, marchés réduits, etc. Partout dans le monde, des mesures très strictes ont été prises afin d'endiguer la propagation de la Covid-19, compliquant lourdement le travail des associations. Rapidement informée de leurs difficultés, **Sidaction** a multiplié les contacts afin d'identifier les attentes, notamment lors de temps d'échange avec la plateforme Elsa, une coordination interassociative qui regroupe **Sidaction**, Solidarité Sida, Solthis et le Planning familial.

Face aux besoins engendrés par cette crise sanitaire, **Sidaction** a débloqué en juin une enveloppe budgétaire, avec l'appui de l'**Agence française de développement** (AFD). Selon leur taille et leur subvention habituelle, chacune des 24 associations récipiendaires a touché une somme comprise entre 3 000 et 8 000 euros pour l'aider à fonctionner.

Dans les associations africaines, la plus grande part (42 %) de cette aide exceptionnelle a permis de s'équiper en outils de prévention, comme des dispositifs de lavage de mains, des thermomètres, des masques chirurgicaux ou en tissu ou encore du gel hydroalcoolique. Pour soulager les familles les plus démunies, 40 % de l'aide a été consacrée à la distribution de colis alimentaires et de produits d'hygiène, ainsi qu'à celle de médicaments (dont les antirétroviraux) aux personnes dans l'impossibilité de se déplacer. La subvention a aussi permis, à hauteur de 13 %, de former le personnel et de sensibiliser le public à la Covid-19 et au respect des gestes barrières.

### 2. CHEZ LES HSH, MAINTENIR L'ACCÈS MAXIMAL AU DÉPISTAGE ET À LA PRÉVENTION

Comment maintenir un niveau élevé de prévention et de dépistage pour les HSH par temps de confinement ? Afin d'endiguer la baisse des dépistages chez le public le plus exposé au VIH, **le Checkpoint**, centre de santé sexuelle communautaire fondé en 2009 dans le quartier parisien du Marais par **Le Kiosque Infos sida et toxicomanie**, a distribué 1 700 autotests VIH, dont environ 500 envoyés par colis postal.

Avec l'autotest, ces 'safe kits' contenaient des préservatifs, du gel lubrifiant, du matériel de réduction des risques (blocs de feuilles « roule ta paille »), ainsi que des brochures de prévention. A la demande, le kit pouvait inclure un dispositif d'auto-prélèvement pour le dépistage des chlamydies et des gonorrhées (test CT/NG), à rendre au **Checkpoint** pour analyse. Initialement restreint à Paris et l'Île-de-France, l'envoi postal de 'safe kits' a été étendu à la France entière. La promotion en a été assurée sur les sites de rencontre et les réseaux sociaux, où **Le Kiosque** s'est montré très actif au cours du confinement.

Désormais doté d'un statut de CeGIDD autonome, travaillant en partenariat étroit avec le service des maladies infectieuses de l'hôpital parisien Saint-Louis, **le Checkpoint** est resté ouvert toute l'année. Que ce soit dans ses locaux ou en entretien à distance, il a maintenu ses consultations de prophylaxie préexposition (PrEP), parvenant même à accroître le nombre d'inclusions : en 2020, 185 PrEP ont été initiées au **Checkpoint** (contre 170 en 2019), soit 5,58 % des mises sous PrEP à Paris.



## PRÉVENTION ET DÉPISTAGE

### 3. EN RUSSIE, SOUTENIR LES PERSONNES USAGÈRES DE DROGUE

C'est une épidémie moins bien connue que celle qui sévit en Afrique, mais qui progresse plus rapidement : l'Europe de l'Est est l'une des régions où la transmission du VIH est la plus dynamique, avec une incidence en hausse de 72 % entre 2010 et 2019. Principales populations affectées, les personnes usagères de drogues injectables et les travailleuses et travailleurs du sexe. C'est avec ces deux publics que travaille l'association **Humanitarian Action**, fondée en 2001 à Saint-Petersbourg. Grâce à deux unités mobiles et son équipe à pied, elle arpente la ville, en proposant un dépistage du VIH, de l'hépatite B et de la syphilis, et en offrant une prise en charge médico-sociale et du matériel de réduction des risques (seringues, préservatifs, etc.). Pour ces deux publics, **Humanitarian Action** constitue souvent le premier contact avec le système de santé.

Au printemps 2020, la Russie a été mise sous confinement strict, obligeant l'association à laisser ses unités mobiles à l'arrêt. Afin de maintenir le lien avec leur public, les militants de l'association ont pris leurs propres véhicules, allant à la rencontre des personnes pour leur distribuer kits de réduction des risques et antirétroviraux, en partenariat avec les centres locaux de prise en charge du VIH/sida. « *De nombreuses personnes avaient peur de sortir à cause de la Covid-19. Certaines avaient perdu leur travail, et n'avaient plus d'argent pour se déplacer* », rappelle Aleksey Lakhov, directeur du développement de **Humanitarian Action**. Face à la détresse des personnes usagères de drogues, l'association a recruté un addictologue, en partie financé par **Sidaction**, dont les consultations en ligne ont été très demandées : depuis son arrivée chez **Humanitarian Action**, il assure une moyenne de 100 consultations mensuelles.

### 4. AU CONGO, METTRE À PROFIT L'EXPÉRIENCE DU VIH CONTRE LA COVID-19

En service depuis décembre 2007, la **Ligne jaune** est un service téléphonique assuré par l'association **Serment universel** (ASU), première association de lutte contre le VIH/sida de la République du Congo. Gratuit et anonyme, ce service, dont **Sidaction** a financé la formation des conseillers téléphoniques, informe la population sur l'infection par le VIH et les IST, et oriente les personnes vers les centres de dépistage et de prise en charge. Outil solide d'information sur le VIH/sida, la **Ligne jaune** fait aussi office d'observatoire pour les autorités sanitaires. Elle « *permet de faire remonter les informations sur d'éventuels dysfonctionnements dans la prise en charge, tels que des ruptures d'approvisionnement d'antirétroviraux ou de réactifs de dépistage* », explique Christian Djeno, secrétaire exécutif de l'ASU.

Après un élargissement à la santé sexuelle et reproductive en 2015, puis aux violences basées sur le genre en 2017, la **Ligne jaune** a constitué un outil précieux de lutte contre la Covid-19. A peine le confinement décrété dans le pays, fin mars 2020, les écoutants ont été formés par l'ASU aux impératifs de prévention contre la maladie, à ses modes de transmission et au respect des gestes barrières. Comme elle l'a fait pour l'infection par le VIH, la **Ligne jaune** a offert « *du soutien psychologique aux personnes, a apaisé les angoisses et a permis de déconstruire les préjugés* », note Christian Djeno.



### 5. EN CÔTE D'IVOIRE, PRÉVENIR LES RUPTURES FAMILIALES

Fondé en 1995 à Bouaké (Côte d'Ivoire), le centre **Solidarité Action Sociale** (Centre SAS) est né d'un constat tragique : une fois leur infection connue, les personnes vivant avec le VIH, y compris les enfants orphelins du sida, sont fréquemment chassées de leur famille. D'où l'approche développée par le centre SAS afin d'empêcher les ruptures familiales : au lieu de se concentrer sur la seule personne infectée, l'association intègre l'ensemble de la famille dans la prise en charge. Ce qui se traduit notamment par le fait de proposer le dépistage à tous les membres du foyer dès que l'un d'entre eux est diagnostiqué positif, afin d'assurer la prise en charge de tous ceux également touchés. Ou encore d'identifier au sein de la famille un parent sur lequel le centre SAS pourra s'appuyer en cas de besoin, par exemple si la personne n'est plus en situation de se déplacer pour aller chercher ses médicaments.

Outre la prise en charge du VIH/sida, le Centre SAS intervient sur les hépatites virales, le cancer du col de l'utérus, les violences basées sur le genre et la malnutrition. Il assure le suivi et la prise en charge médicale, psychosociale, nutritionnelle et scolaire de près de 6 400 personnes, dont 350 enfants, sur ses deux sites d'intervention, Bouaké (son siège) et Korhogo, respectivement deuxième et quatrième villes du pays. Le centre SAS poursuit par ailleurs son programme Yelen (« lumière », en bambara), cofinancé par Sidaction, en vue d'une plus grande décentralisation vers les centres de santé ruraux.





# ACCÈS AUX SOINS : LEVER TOUS LES FREINS AU TRAITEMENT

Sur 37,6 millions de personnes vivant avec le VIH, 27,4 millions avaient accès au traitement antirétroviral en 2020, un chiffre en forte augmentation depuis 2010 (+ 7,8 millions). Avec 87 % de personnes dépistées sous traitement, la cible de 90 % à l'horizon 2020 a presque été atteinte. Mais sur l'ensemble des personnes vivant avec le VIH, dépistées ou non, seules 73 % sont traitées. Et malgré les progrès, les inégalités Nord-Sud demeurent.

En 2020, 10,2 millions de personnes ne recevaient toujours pas le traitement antirétroviral dont elles avaient besoin pour se soigner, mais aussi pour prévenir d'éventuelles transmissions à leurs partenaires. Cette année-là, ce sont encore 690 000 personnes qui sont décédées du sida.

L'évolution de la couverture antirétrovirale depuis les années 2000 peut, certes, nous faire espérer une chute durable de la mortalité liée au VIH/sida. Malheureusement, la Covid-19 a profondément perturbé la lutte mondiale contre le VIH/sida. Sans effort additionnel, le Fonds mondial de lutte contre le sida estimait en 2020 que les conséquences de cette crise sanitaire pourrait entraîner un surplus de 534 000 décès liés au VIH/sida par rapport à 2018. Si le pire semble, *in fine*, avoir été évité, l'arrêt de nombreuses actions de terrain et la surcharge des systèmes de santé auront des effets négatifs dont l'ampleur reste à déterminer.

Au-delà de l'accès au traitement, l'épidémie de Covid-19 a accru la précarité des populations les plus exposées au VIH, au Nord comme au Sud. En plus d'agir pour un traitement universel, les associations ont fait montre de la plus grande énergie pour assurer l'accès à d'autres nécessités, telles que l'alimentation, le logement ou le transport. Des services vitaux, sans lesquels la notion d'accès aux soins demeure illusoire. Confrontées à une situation inédite, les associations ont pu compter sur le soutien de **Sidaction**.

## ACCÈS AUX SOINS

### 1. PLAIDER LA CAUSE DES ASSOCIATIONS AUPRÈS DES BAILLEURS PUBLICS

Face aux ravages sociaux causés par la Covid-19, qui a fragilisé les populations les plus précaires (travailleuses et travailleurs du sexe, personnes migrantes ou usagères de drogues, etc.), les associations ont d'emblée été en première ligne. S'il a fallu réduire certaines activités, la plupart ont dû répondre à de nouvelles demandes, dont le logement et l'aide alimentaire. Dès le début du confinement, **Sidaction** a facilité la coordination des actions, faisant remonter les informations de terrain, prodiguant aide et conseils, consentant à ce que chaque association utilise sa subvention selon ses besoins immédiats.

Alors que les autorités publiques accordaient leur priorité à la lutte contre la Covid-19, l'avenir financier des associations françaises de lutte contre le VIH/sida semblait très incertain. Faisant part de « *sa plus grande inquiétude* » sur leur situation, la directrice générale de **Sidaction**,

Florence Thune, a envoyé le 11 mai 2020 un courrier à l'ensemble des financeurs publics, aux échelons régionaux, départementaux et municipaux, contenant des recommandations pour soutenir les associations.

« *Au vu des échanges avec nos partenaires associatifs, nous constatons d'ores et déjà une disparité des soutiens publics qui leur sont apportés et de grandes incertitudes sur l'état de leurs financements en 2020 et au-delà* », indique-t-elle dans sa lettre. Parmi les demandes formulées par Sidaction, le maintien des aides attribuées pour 2020, leur déboursement « *au plus vite* », voire le versement de « *financements et subventions d'urgence additionnels, pour répondre aux besoins élémentaires de leurs publics, aussi longtemps que la situation sanitaire l'exigera* ».

### 2. AU BURUNDI, MAINTENIR L'ACCÈS AUX EXAMENS DE CHARGE VIRALE

Fin 2019, le projet **OPP-ERA** arrivait à échéance. Soutenu et financé par Unitaïd, mis en œuvre par un groupement de partenaires français (Expertise France, Solthis, l'ANRS, Sidaction), il visait à améliorer la prise en charge des personnes vivant avec le VIH, en renforçant l'accès aux tests de charge virale au Burundi, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et en Guinée. **Sidaction** a suivi sa mise en place au Burundi, en collaboration avec l'un de ses partenaires associatifs de longue date, l'**ANSS**. Après la plateforme de l'ANSS, trois autres sont venues équiper le Burundi grâce à **OPP-ERA**. Ce qui, en incluant trois laboratoires équipés par un autre fournisseur, porte à sept le nombre de plateformes de mesure de charge virale opérant désormais dans le pays.

Pourtant, en juin 2020, **Sidaction** et Expertise France ont appris que les autorités sanitaires du Burundi prévoyaient de passer à un système « intégré », limité à un seul fournisseur pour l'ensemble des plateformes. Pour cela, deux des quatre plateformes **OPP-ERA** devaient être mises à l'arrêt, tandis que les deux restantes verraient un changement d'appareillage. Dès septembre 2020, **Sidaction** et Expertise France se sont mobilisées : outre une réduction du nombre de laboratoires équipés, cette uniformisation du système, mis entre les mains d'un seul fournisseur, aurait exposé le pays à des ruptures d'approvisionnement, au détriment des patients. **Sidaction** a finalement eu gain de cause : renonçant à ce changement, le ministère de la Santé s'est engagé à maintenir les sept plateformes dans leur état actuel, jusqu'à échéance de la prochaine subvention du Fonds mondial de lutte contre le sida (2021-2023).





## ACCÈS AUX SOINS

### 3. ALIMENTATION, LOGEMENT : RÉPONDRE AUX BESOINS VITAUX DES PUBLICS PRÉCAIRES

Pour les personnes en grande précarité, les conséquences économiques de la crise sanitaire n'ont pas tardé à se faire sentir, avec des retombées immédiates sur l'alimentation et le logement. « *Nous n'avons jamais fait autant de choses qu'en 2020* », s'étonne encore Didier Arthaud, président de **Basiliade**. Créée en 1993, soutenue par **Sidaction**, l'association, qui opère à Paris et Lyon, a pour objet l'accompagnement global des personnes vivant avec le VIH en situation de précarité, en vue d'un retour à l'autonomie et au droit commun. Lors du premier confinement, **Basiliade** a fait alliance avec **Dessine-moi un mouton**, le **Bus des femmes** et **Uraca** pour distribuer 22 tonnes de nourriture à Paris, sous forme de colis hebdomadaires offerts à 267 adultes et 84 enfants.

Idem pour le logement, grâce à des fonds publics et privés, **Basiliade** a accordé la priorité aux femmes sans abri avec enfants : après l'ouverture d'une première Maison des FEES fin juin dans le 18ème arrondissement, trois autres ont ouvert en cours d'année.

Au final, 250 femmes et enfants y ont trouvé un toit en 2020. L'association a aussi dû loger en urgence une quinzaine de jeunes LGBT+, chassés de chez eux ou victimes de violences dans les dispositifs d'hébergement collectifs. Plusieurs d'entre eux ont ensuite été installés dans des appartements de colocation, dans le cadre d'un projet de recherche-action dénommé « L'Escalier ». Au-delà d'un foyer accueillant, Basiliade souhaite offrir à ces jeunes LGBT+ précarisés un accompagnement global, incluant accès aux soins, au droit, au logement et au travail.

Loin d'être circonscrite à Paris, l'urgence sociale s'est fait sentir partout, révélant à chaque fois la rapidité des réponses associatives. A Lyon, l'**Association de lutte contre le sida (ALS)** est notamment intervenue dans le plus gros squat lyonnais, installé dans un collège désaffecté de la Croix-Rousse (délogé fin octobre 2020 par la police), y proposant alimentation et dépistage. Quant à **Action sida Martinique**, outre le déploiement des colis alimentaires – distribués à 293 personnes en 2020 contre 157 en 2019 –, elle a également su maintenir le lien avec les usagers les plus isolés, tout au long de l'année, pour éviter les ruptures de soins.

### 4. EN GUYANE, LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE AU BÉNÉFICE DES PATIENTS

« À Saint-Georges-de-l'Oyapock, une grande majorité de gens pensent encore que le VIH/sida peut se transmettre par une piqûre de moustique », observe Sophie Rhodes, directrice de l'association guyanaise **!DSanté**, soutenue par **Sidaction**. Pour mettre fin à ces fausses idées, qui font le lit de l'épidémie, **!DSanté** a lancé en 2017 le projet **Oyapock Coopération Santé (OCS)**. De part et d'autre de la rivière Oyapock, frontière naturelle entre la Guyane et le Brésil, ce projet est le fruit d'un partenariat avec le centre hospitalier de Cayenne et l'association brésilienne **DPAC Fronteira**. Son objectif : lutter contre l'épidémie de VIH/sida, mais aussi contre les violences faites aux femmes et les grossesses non désirées.

Comme à Cayenne, **!DSanté** mène à Saint-Georges des actions de promotion du dépistage et des ateliers de prévention, en milieu scolaire et auprès des piroguiers, population très exposée au VIH/sida. Lors du confinement du printemps 2020, les animateurs d'OCS se sont concentrés sur des maraudes de prévention de la Covid-19, tout en continuant à distribuer des préservatifs et à orienter les personnes vers le dépistage.

Avec la fermeture des frontières due à la crise de Covid-19, la coopération entre les pays a parfois été mise à mal, au détriment des patients brésiliens atteints de maladies chroniques (infection par le VIH, diabète, etc.) suivis côté français, à l'antenne de l'hôpital de Cayenne à Saint-Georges. Car si, grâce au projet OCS, la ville brésilienne d'Oiapoque possède depuis 2019 son unité basique de santé (UBS), celle-ci ne prend en charge que les « cas simples ». Les personnes dont la charge virale n'est pas contrôlée, les femmes enceintes et les enfants continuent à être suivis à Saint-Georges. Face au risque d'interruption de traitement, **!DSanté** a interpellé la préfecture : mi-juin, elle a obtenu pour ces patients une autorisation exceptionnelle de passage sur le pont reliant les deux rives du fleuve, à raison de trois créneaux hebdomadaires, leur assurant la poursuite de leur prise en charge.

### 5. EMPÊCHER LES RUPTURES DE TRAITEMENT AU MAROC

« *Nous avons tous peur d'assister à des interruptions de traitement, et heureusement il n'y en a pas eues* », observe Mehdi Karkouri, président de l'**Association de lutte contre le sida (ALCS)**. Fondée en 1988 au Maroc, l'ALCS est la première association de lutte contre le VIH/sida dans la région Maghreb/Moyen-Orient. Pendant le confinement mis en place au printemps 2020 dans le pays, elle a, pour la première fois, été chargée d'acheminer les traitements antirétroviraux aux patients.

En effet, les personnes vivant avec le VIH ont pu rencontrer des difficultés dans leur démarche de soins. Comme la crainte de contracter la Covid-19, ou le fait de ne plus pouvoir se déplacer d'une ville à l'autre. Pourtant, de nombreuses personnes vivant avec le VIH préfèrent être suivies dans des villes voisines, pour éviter que leur séropositivité soit dévoilée.

Alertée de cette menace de rupture de traitement, l'ALCS a contacté le ministère de la Santé, lui proposant d'acheminer les antirétroviraux aux patients qui en feraient la demande. Une fois le feu vert accordé, l'association s'est appuyée sur son réseau de 32 médiateurs thérapeutiques opérant dans les hôpitaux marocains. Prenant contact avec les patients, ces médiateurs leur ont fait parvenir, soit par colis, soit sur des points de rencontre préétablis, leur prescription trimestrielle.

L'expérience, qui a bénéficié à 2 800 patients marocains, a été fructueuse. Elle a pu permettre d'éviter les ruptures de traitement, et l'ALCS est en discussion avec le ministère de la Santé afin d'élargir les missions de ses centres à la délivrance d'antirétroviraux.





# FORMER ET ÉCHANGER : RENFORCER LES CAPACITÉS POUR UNE LUTTE PLUS EFFICACE

Contre une épidémie mouvante, il est nécessaire de faire évoluer ses pratiques. Pour cela, les acteurs de la lutte contre le VIH/sida, médecins ou associations, sont tenus d'inventer des réponses innovantes, d'acquérir de nouvelles connaissances. Un aspect de la lutte contre le VIH/sida dans lequel Sidaction joue un rôle capital.

Former des pairs éducateurs parmi les personnes vivant avec le VIH, permettre à des médecins de se former à de nouvelles pratiques, renforcer les capacités des associations partenaires, etc. C'est aussi sur ce terrain que **Sidaction** joue son rôle d'acteur de la lutte contre le VIH/sida, en tant qu'animateur d'un réseau associatif international.

En plus de proposer des formations, **Sidaction** facilite les partages d'expériences entre associations. Que ce soit à travers la publication d'ouvrages, ou grâce, par exemple, au réseau **Grandir ensemble**, destiné à la prise en charge des enfants et adolescents vivant avec le VIH dans 11 pays d'Afrique francophone. Une expérience qui prend une nouvelle dimension avec le projet **Ados**, où ce sont les enfants et adolescents qui sont invités à devenir des pairs éducateurs, donnant ainsi tout son sens au terme de démocratie sanitaire.

## FORMER ET ÉCHANGER

### 1. AGIR POUR L'EMPOWERMENT DES ADOLESCENTS AFRICAINS VIVANT AVEC LE VIH



Emanant de **Grandir Ensemble**, le projet **Ados**, lancé en 2017, poursuit sa montée en force. Financé par Expertise France, il vise à apporter aux jeunes tout le soutien psychologique dont ils ont besoin pour affronter leur situation. Pour cela, **Sidaction** recourt au meilleur des outils d'empowerment : la paire éducation, grâce à laquelle tout patient peut devenir un expert, et épauler les personnes qui partagent son vécu.

Grâce au projet **Ados**, **Sidaction** a déjà formé une centaine de jeunes pairs éducateurs au sein des neuf associations impliquées dans six pays (Burkina Faso, Burundi, République du Congo, Côte d'Ivoire, Mali, Togo), structures dont la file active compte un total de 4 568 enfants et adolescents et 2 129 jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans.

En 2020, **Sidaction** a organisé trois formations à distance pour les pairs éducateurs : sur l'impact de la Covid-19 dans le contexte du VIH/sida ; sur la manière de chercher l'information sur internet ; sur la manière d'animer des activités de groupes de parole à distance. Pour parfaire leur formation, **Sidaction** a publié un « *Guide pour pratiquer la paire éducation* » à destination des adolescents et jeunes vivant avec le VIH. Principaux objectifs : leur permettre de trouver des informations pour compléter leurs connaissances et répondre aux questions de leurs cadets, les aider à se positionner entre les soignants et les jeunes vivant avec le VIH confrontés à des situations complexes (conduites addictives, maltraitance, demande d'avortement, etc.).

### 2. CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DES ASSOCIATIONS AFRICAINES

Lancé en 2017, le programme **Perspectives de Sidaction**, cofinancé par l'Agence française de développement (AFD) et Expertise France, s'est achevé en 2020. En quatre ans d'existence, il a contribué à renforcer les associations africaines partenaires de **Sidaction**, améliorant l'accès des personnes vivant avec le VIH à une prise en charge globale. Début juin, un nouveau programme lui a succédé : **TREMPAINS**, pour **Transferts, Recherche et Expertises Multipays Pour Lutter contre l'Infection au VIH et les inégalités en Santé**.

Egalement cofinancé par Sidaction, l'AFD et Expertise France pour une durée de quatre ans, il vise trois objectifs : faire de Sidaction un acteur clé qui maintient la lutte contre le VIH/sida au sommet de l'agenda politique ; améliorer l'offre, la qualité et l'accessibilité des services de santé des associations partenaires ;

et renforcer le leadership des personnes vivant avec le VIH. En fonction des besoins formulés par les associations africaines, **TREMPAINS** permettra, par exemple, d'améliorer la qualité des services proposés aux populations, ou encore de renforcer leur gestion administrative et financière.

Au sein de **Sidaction**, le programme accompagnera la réorganisation interne en cours depuis juin 2020, qui vise une stratégie plus transversale. **TREMPAINS** permettra notamment de renforcer les moyens de plaidoyer de l'association, ou encore de mettre en place des groupes de travail thématiques (genre, éthique, environnement) au sein de l'association.



## FORMER ET ÉCHANGER

## 3. FAIRE ÉCHO AU PARTAGE D'EXPÉRIENCES

Résultat du programme **Perspectives**, **Sidaction** a publié en 2020 deux ouvrages directement inspirés de formations menées en 2019. Chacun de ces deux guides accorde une place prépondérante aux bonnes pratiques d'associations partenaires, avec l'objectif de faire connaître ces expériences à d'autres associations.

Parmi ces guides, l'ouvrage « *Violences basées sur le genre et VIH/sida* » a été rédigé sur la base d'échanges tenus entre trois associations camerounaises (Alternatives Cameroun, Horizons femmes, SWAA Littoral) et une association marocaine (ALCS) lors d'une formation organisée fin 2019. Le guide « *L'éthique en action* », destiné aux professionnels de santé ainsi qu'aux usagers, aborde, lui, le respect du droit des personnes vivant avec le VIH, notamment en matière de consentement des patients, de secret professionnel et de non-discrimination.

## 4. FORMER LES MÉDECINS À D'AUTRES PRATIQUES

Soutenir les patients, c'est aussi épauler les médecins dans leurs besoins de formation. En partenariat avec la **Société nationale française de coloproctologie** (SNFCP), **Sidaction** finance, depuis une douzaine d'années, des stages de formation à la proctologie, ouverts aux médecins généralistes opérant dans ses associations partenaires en Afrique. « *Le fond du problème, c'est que le cursus universitaire des étudiants africains en médecine forme très peu à la proctologie, et se limite à la théorie sans proposer de stage pratique* », explique Emmanuel Aka, médecin généraliste à l'Espace Confiance, association basée à Abidjan (Côte d'Ivoire). Spécialité taboue en Afrique comme ailleurs dans le monde, elle compte très peu de spécialistes, au détriment des homosexuels et des personnes vivant avec le VIH, particulièrement vulnérables à ces complications.



Coordonnée par le docteur Laurent Abramowitz (hôpital Bichat, Paris), lui-même assisté de trois médecins africains déjà formés, une session de formation s'est déroulée du 5 au 11 janvier 2020 dans les locaux d'Espace Confiance. Elle a permis d'améliorer la pratique d'une dizaine de médecins, exerçant à l'**Espace Confiance** et au **Centre SAS** (Côte d'Ivoire), à l'**EVT** et **REVS Plus** (Togo), à **Arcad-Sida** (Mali), à l'**ANSS** (Burundi) et à **Alternatives Cameroun**. Après une formation théorique de deux heures, le stage a proposé des consultations au cours desquelles chaque participant s'est exercé au diagnostic et au traitement des condylomes vénériens, des hémorroïdes, des fistules et des fissures anales.

## 5. MODERNISER LES CENTRES MÉDICAUX POUR AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE

Créée en 1994 par des médecins nigériens, **Mieux vivre avec le sida** (MVS) est l'unique structure communautaire de dépistage et de prise en charge des personnes vivant avec le VIH au Niger. Outre son réseau de cliniques mobiles, elle opère principalement dans son centre de dépistage anonyme et volontaire (Cedav) de Niamey. Elle y compte une file active de 1 557 patients, et y effectue près de 2 000 tests par an. Or jusqu'à début 2020, le **Cedav** ne comptait qu'une seule salle d'attente pour l'ensemble des consultants, qu'ils viennent pour un dépistage ou pour leur suivi médical.

Pour les premiers comme pour les seconds, « *la confidentialité n'était pas garantie, du fait que les circuits étaient imbriqués* », constate le directeur exécutif de MVS, Adamou Abdou. D'où la nécessité d'opérer une révision complète du circuit patient, à laquelle MVS s'est attelée, avec l'aide de **Sidaction** via son programme **Perspectives**, et de **Solidarité sida**.

Début 2020, **Sidaction** s'est rendue en mission à Niamey afin de participer à une meilleure organisation du Cedav : mise en place de deux salles d'attente séparées (l'une dédiée au dépistage, l'autre à la prise en charge), extension du laboratoire, installation d'un box dédié aux prélèvements sanguins, construction d'un deuxième box pour les conseillers dépistage, etc. Chacun des deux médecins s'est vu accorder son propre bureau, de même que les infirmiers. Jusqu'alors, les quatre soignants devaient se partager une salle unique. Pour le centre de **MVS**, comme pour celui de l'association **Djenandoum Naasson** (ADN) au Tchad, l'aide de Sidaction a aussi permis d'acquérir du matériel, tel que des fauteuils de prélèvement, des micropipettes, des climatiseurs, un réfrigérateur pour la pharmacie et des nouvelles paillasses de laboratoire.

## 6. CRÉER DE NOUVELLES SOLIDARITÉS AU BÉNÉFICE DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH

Créée en 2005 à Versailles, l'association **Marie-Madeleine** suit des femmes vivant avec des maladies chroniques (dont le VIH/sida) ou victimes de violences, pour la plupart originaires d'Afrique subsaharienne, isolées socialement ou en situation de précarité. En prévision d'un confinement qu'elle savait inéluctable, l'association **Marie-Madeleine** a mis en place, début mars 2020, une ligne téléphonique ouverte tous les jours de 10h à 17h, ainsi qu'une visioconférence quotidienne entre 14h et 16h.

« *Nous avons relayé l'information sur toute notre file active [150 personnes], mais aussi auprès des personnes qui avaient quitté l'association, les perdues de vue. On a maintenu un lien très fort tout au long du confinement* », indique sa présidente Marie-Hélène Tokolo. Le dispositif a même été élargi au dispositif Baobab de la **Fondation Léonie Chaptal**, dont le profil des personnes suivies est proche. Au cours du deuxième confinement, qui a pris effet fin octobre, trois rendez-vous hebdomadaires en visioconférence ont été proposés : groupe de parole, éducation thérapeutique et séance d'exercice physique.

Pour que l'accès au numérique ne soit pas un écueil, l'association a formé les personnes, afin qu'elles puissent, par exemple, se connecter à une visioconférence ou réserver une consultation médicale. Un travail dans lequel **Marie-Madeleine** a été épaulée par le diocèse de Versailles. Celui-ci a lancé un appel aux aumôneries d'établissements scolaires, dont le lycée international de Versailles et des écoles d'ingénieurs. Une trentaine de jeunes ont répondu à l'appel, tissant peu à peu des liens durables avec l'association. Outre une aide aux outils numériques et le don de trois ordinateurs portables, ces lycéens et étudiants ont organisé des collectes d'argent et de produits de première nécessité (aliments, vêtements, protections intimes, etc.) au profit de **Marie-Madeleine**, où ils viennent désormais régulièrement donner un coup de main.



# DÉFENDRE LES DROITS DE TOUS : COMBATTRE LES DISCRIMINATIONS, MOTEUR DE L'ÉPIDÉMIE

La lutte contre le VIH/sida est indissociable de la bataille pour les droits humains. Sans respect de la diversité, les publics les plus exposés au VIH, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH), les travailleuses et travailleurs du sexe ou encore les personnes migrantes, ne peuvent bénéficier d'un accès optimal au soin et à la prévention.

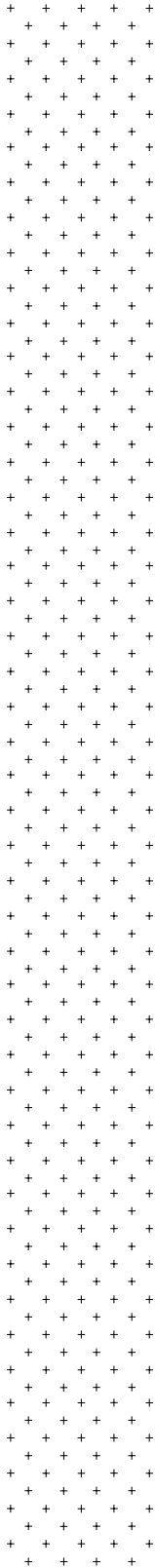
Les discriminations, les lois liberticides et l'exclusion subies par les populations les plus vulnérables constituent un frein majeur à la lutte contre le VIH/sida. Malgré cette évidence, confirmée par de nombreux travaux, les violences et le non-respect des droits humains à l'égard de ces publics restent pourtant monnaie courante dans de nombreux pays.

A ce jour, 69 d'entre eux continuent de pénaliser les relations entre personnes du même sexe. Et dans les pays qui les tolèrent ou les acceptent, les préjugés demeurent tenaces : en France, nombreux sont les jeunes qui vivent leur homosexualité comme un tabou, ou se retrouvent chassés de chez eux après l'annonce ou la découverte de leur orientation sexuelle, ce qui les plongeant souvent dans des situations à haut risque sanitaire.

Partout dans le monde, les personnes migrantes, particulièrement lorsqu'elles sont originaires d'Afrique subsaharienne ou d'Europe centrale et orientale, se voient restreindre leur accès aux soins. En France, l'entrée en vigueur de la réforme de l'aide médicale d'Etat, suspendue en 2020 en raison de la Covid-19, devrait limiter encore plus cet accès.

Premières victimes de l'épidémie de VIH/sida, les femmes sont confrontées aux inégalités dans tous les domaines. En Afrique subsaharienne, comme ailleurs, les droits de santé sexuels et reproductifs (DSSR) sont loin d'être acquis. Les violences liées au genre, qui ont explosé durant la crise sanitaire de 2020, favorisent la progression du VIH/sida.

Déterminée à lutter contre toutes les inégalités, **Sidaction** soutient les associations qui se battent pour le respect des personnes et leur accès équitable à la santé.



## DÉFENDRE LES DROITS DE TOUS

### 1. SOUTENIR LA CAUSE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU SEXE

« L'année 2020 a été très difficile pour les travailleuses et travailleurs du sexe les plus précaires, et de façon générale pour toutes les personnes dans la rue, dont l'activité s'est arrêtée du jour au lendemain. Les femmes migrantes se sont retrouvées sans ressources, incapables de payer leur loyer ou leur nourriture. Ce qui a favorisé les risques de contamination », rappelle Maïwenn Henriquet, présidente de la **Fédération Parapluie rouge**, soutenue par **Sidaction**. Tout au long de l'année, les 11 associations de cette coalition ont lutté pour maintenir ce public à flot, distribuant aide alimentaire et aide au logement.

Alertées par cette détresse, plusieurs associations (Sidaction, Aides, Arcat, Médecins du monde, Planning familial) ont rédigé fin avril 2020 une lettre au Premier ministre, l'appelant à créer un fonds d'urgence pour les travailleuses et travailleurs du sexe les plus précaires, quel que soit leur statut administratif. Attentif à cet appel, Antoine Baudry, animateur de prévention pour l'association lyonnaise **Cabiria**, indique : « Tout notre plaidoyer se concentre sur l'urgence sanitaire, mais aussi sur l'urgence alimentaire et financière, rencontrées par les travailleuses et travailleurs du sexe à ce moment-là. »

Les associations membres de la fédération ont reçu fin juin 32 510 chèques de service, redistribués à près de 1 200 personnes. Loin d'être suffisante, cette aide gouvernementale a été complétée localement par les directions départementales de la cohésion sociale (DDCS), ainsi que par les cagnottes instaurées par les associations elles-mêmes. En parallèle, la **Fédération Parapluie rouge** a poursuivi son plaidoyer pour que les travailleuses et travailleurs du sexe disposent des mêmes dispositions que tout auto-entrepreneur confronté à une cessation d'activité.

Très souvent, le travail des associations s'est apparenté à un véritable sauvetage de personnes en péril imminent. À Lyon, **Cabiria** a dû secourir des travailleuses du sexe bloquées en bord de route, « qui n'avaient pas mangé depuis plusieurs jours, n'avaient plus ni à boire, ni de téléphone », explique Antoine Baudry. Dans le Gard, l'association nîmoise **Arap-Rubis**, également soutenue par Sidaction, a porté plusieurs fois secours à des personnes retranschées dans leur fourgon, sans aucune aide extérieure.

### 2. AIDER LES PERSONNES TRANSGENRES EN GRANDE PRÉCARITÉ

Aide alimentaire, prévention Covid-19 et VIH, paiement de loyers impayés et de nuits d'hôtel, etc. Pendant le confinement, **Acceptess-T** n'a cédé devant aucun obstacle pour venir en aide aux personnes transgenres en difficulté. Association militante de santé communautaire, **Acceptess-T**, soutenue par **Sidaction**, a été confrontée à une précarité sans précédent au cours de l'année 2020. Victimes de rejet social, surexposées au risque VIH, de nombreuses femmes transgenres cumulent en effet plusieurs facteurs de vulnérabilité : « Beaucoup ne sont pas régularisées, pourtant elles vivent parfois depuis 20 à 30 ans sur le territoire français. Elles sont donc souvent âgées », explique Giovanna Rincon, directrice de **Acceptess-T**.

Avant le premier confinement, l'association avait déjà mis en place un fonds d'urgence sociale pour répondre aux nombreux besoins de cette population. Pendant la crise, celui-ci a été complété par un fonds de réponse à la Covid-19, abondé par des bailleurs publics et

privés. Tout au long de l'année, ces deux caisses ont été d'un grand secours pour les personnes transgenres, régularisées ou non, et pour les travailleuses et travailleurs du sexe. **Acceptess-T** a en effet pu proposer des colis alimentaires, payer 4 000 nuits d'hôtel, régler des dettes et des loyers impayés, ou négocier directement avec les propriétaires pour éviter les expulsions.

Pour maintenir les efforts de prévention, l'association a également distribué plus de 10 000 kits de prévention, contenant des masques, du gel hydroalcoolique, des thermomètres, des préservatifs et des autotests VIH. Sans oublier le soutien psychosocial, au cœur du travail de **Acceptess-T** : pendant tout le confinement, les médiatrices de l'association ont accompagné les personnes via une ligne téléphonique dédiée, et ont recouru à tous les outils pour maintenir le lien, si besoin avec un médecin. En tout, ce sont 700 personnes qui ont été secourues par **Acceptess-T** au cœur de la crise.



## DÉFENDRE LES DROITS DE TOUS

### 3. METTRE FIN À L'INVISIBILITÉ DES LGBT+ AFRO-CARIBÉENS

« *Je suis noir, homo et fier.* » C'est sur ces mots que l'association francilienne **Afrique Avenir** a basé sa campagne numérique contre les discriminations touchant les personnes LGBT+ au sein de la communauté afro-caribéenne.

Lancée le 7 novembre 2020 sur les réseaux sociaux, au moment où la **Marche des fiertés**, annulée pour cause de confinement, aurait dû se dérouler, cette campagne a aussi été déclinée pour les femmes lesbiennes, les personnes bissexuelles et les personnes transgenres. Outre ces visuels, **Afrique Avenir** a également diffusé trois vidéos donnant la parole à deux garçons et une fille vivant avec le VIH.

Le directeur de l'association, Romain Mbiribindi, explique : « *Cela a permis de lancer la conversation sur le sujet, de faire prendre conscience que toutes les familles sont concernées.* » Des familles au sein desquelles le confinement a parfois pu s'avérer être une épreuve pour les jeunes LGBT+. En effet, en raison du manque d'intimité, nombre d'entre eux ont vu leur orientation sexuelle dévoilée contre leur gré. Face à ces difficultés, la campagne d'**Afrique Avenir** a rappelé que les personnes LGBT+ étaient les bienvenues au sein de l'association, afin d'avoir accès « *à des permanences d'accueil, des moments festifs, des espaces d'écoute et d'accompagnement en matière de droits et d'accès à la santé, des outils de prévention, des dépistages, etc.* ».



### 4. METTRE À L'ABRI LES JEUNES PRÉCARISÉS DE MARSEILLE

Créée à Marseille en 2010, **Nouvelle Aube** œuvre auprès d'un jeune public vivant dans des lieux de grande précarité ou des squats. Centrée sur la cité phocéenne, mais opérant aussi dans les départements proches, cette association, reposant sur l'auto-support (accompagnement par des pairs), a pour objet la prévention du VIH/sida, des hépatites et des IST, ainsi que la sensibilisation aux risques liés aux drogues. Si l'association fait souvent face à des situations difficiles, son directeur Joachim Levy se dit frappé par l'impact du confinement sur ce public : « *Le virus a réveillé des précarités que l'on n'imaginait pas.* »

Face à cette situation inédite, **Nouvelle Aube** s'est livré à « *un travail de terrain monstrueux* ». De six personnes-relais au début de l'année, elle est passée à 24 fin 2020, uniquement sur la ville de Marseille. Continuant à délivrer du matériel pour la réduction des risques, **Nouvelle Aube** a notamment travaillé à l'amélioration des conditions de vie des personnes (alimentation, accès à l'eau et à l'électricité, sécurisation des lieux de vie, etc.).

Durant le premier confinement, l'association a mis à l'abri 180 personnes, pour la plupart vivant avec le VIH, au « *Village club soleil* », un club de vacances désaffecté. L'expérience, qui a pris fin en juin, a permis de reconnecter ces personnes, aussi bien en termes de soins que de droits. **Nouvelle Aube** a décidé de renouveler cette initiative via un partenariat avec la ville de Marseille lancé en fin d'année, avec des lieux dédiés aux mères avec enfants, ainsi qu'aux jeunes adultes accompagnés de chiens.

Quant au dépistage rapide, il a pu reprendre peu après le confinement, aussitôt les restrictions levées. Grâce aux tests rapides d'orientation diagnostique (Trod), **Nouvelle Aube** tente de rattraper les retards occasionnés par les différentes mesures sanitaires de lutte contre la Covid-19. Depuis l'été 2020, l'association opère aussi dans un van, à bord duquel des soignants de l'hôpital Saint-Joseph dépistent l'infection par le VIH, l'hépatite C et la présence de fibroses hépatiques.

### 5. ÊTRE À L'ÉCOUTE DES PERSONNES DÉTENUES

Pour les personnes détenues, l'isolement s'est amplifié avec la crise sanitaire. « *Le premier confinement a été total, et cela a été terrible pour les personnes détenues. Il n'y avait plus de parloir, plus d'intervenant extérieur, à l'exception des surveillants et des soignants* », rappelle François Bès, coordinateur du pôle **Enquêtes à la section française de l'Observatoire international des prisons (OIP)**. Face à ce huis clos étouffant, l'OIP, soutenu par **Sidaction**, a doublé sa permanence juridique et informative. Normalement restreinte aux après-midis, elle a été étendue à l'ensemble de la journée tout au long du premier confinement.

Sans surprise, les appels ont explosé : l'association a reçu 1 681 sollicitations entre le 16 mars et 30 juin, soit 40 % des appels de l'année 2020, et une hausse de 233 % par rapport à la même période en 2019. La plupart de ce surplus d'appels concernait la crainte de contracter la Covid-19. La maladie a inspiré « *une énorme angoisse* » en milieu pénitentiaire, en particulier chez les personnes souffrant de comorbidités, dont l'infection par le VIH, explique François Bès. D'autant que, jusqu'en octobre, les détenus ne disposaient pas de masques. Malgré la levée partielle des restrictions, la situation demeure difficile : l'accès aux parloirs est certes autorisé, mais ceux-ci sont désormais équipés de parois de plexiglas. Selon François Bès, « *cela crée des situations humaines très difficiles, certaines familles ont même décidé de ne plus y aller* ».



NOS SOUTIENS

UN IMMENSE  
MERCÌ À NOS  
SOUTIENS,  
ESSENTIELS  
À NOS  
ACTIONS

Malgré l'annulation, en 2020, du **Sidaction médias** et de nombreuses autres opérations, comme les **Chefs solidaires**, la lutte contre le VIH/sida ne s'est jamais interrompue. Si l'épidémie de Covid-19 a envahi l'espace informatif et collectif, elle a également mis en lumière, et de façon particulièrement vive, les immenses précarités sociales, sanitaires et alimentaires qui continuent à miner nos sociétés, et dont le VIH/sida se nourrit, au Nord comme au Sud.

Nos nombreux soutiens et partenaires ne s'y sont pas trompés : en ces temps d'incertitude, leur engagement, leur générosité, leur talent et leur créativité ont encore une fois été au rendez-vous. Grâce à l'implication de tous - chercheurs, associations, bénévoles, mécènes, entreprises, organismes publics, etc. **Sidaction** a pu, malgré le contexte global, continuer à financer la recherche et les associations, en France et dans le monde. A toutes et à tous, un grand merci de nous aider à poursuivre le combat !



BÉNÉVOLES  
ET DONATEURS :  
AU CŒUR DE NOTRE ACTION

Ils sont des milliers, le plus souvent anonymes, à donner de leur temps et de leur argent afin de nous aider à faire reculer l'épidémie de VIH/sida. Certains ont été sensibilisés à cette cause par la perte d'un proche, témoins parfois des débuts de l'épidémie et des terribles années 1980, avant l'arrivée des trithérapies ; pour d'autres, c'est le témoignage d'une souffrance, d'une injustice ou d'une solitude qui les aura décidés. Engagés récemment ou présents depuis les premières heures, tous savent que le VIH/sida est un fléau mondial, révélateur des inégalités, des discriminations et des violences qui continuent de rythmer l'actualité. D'où qu'ils viennent, leur espoir nous porte et leur générosité nous fait avancer.

C'est grâce à eux que nous pouvons financer des projets associatifs et de recherche pour espérer mettre un terme à l'épidémie de VIH/sida.

MÉDIAS : L'INFORMATION,  
NERF DE LA LUTTE

Depuis 1994, radios, télévisions, journaux de presse écrite ou web, et réseaux sociaux constituent des vecteurs d'information essentiels pour les actions de **Sidaction**. Aux patrons de presse qui nous soutiennent, aux journalistes qui nous suivent tout au long de l'année ou le temps d'un événement, à ceux qui racontent la lutte contre le VIH/sida et expliquent combien il est important de la gagner, nous adressons tous nos remerciements pour leur travail. Sans leur constance, cette grande chaîne de solidarité ne pourrait pas perdurer.

MILITANTS ASSOCIATIFS ET  
CHERCHEURS : DEUX VISAGES  
D'UN MÊME COMBAT

Accès aux soins, prévention, dépistage, soutien aux personnes vivant avec le VIH et aux populations vulnérables, etc. Dans la lutte contre le VIH/sida, les militants associatifs sont sur tous les fronts. En France, en Afrique, en Europe de l'Est, partout où le VIH/sida fait rage, ils dépensent leur temps et leur énergie pour faire reculer l'épidémie, parfois au péril de leur vie ou de leur propre santé. Face à la Covid-19, ils ont su trouver, souvent en quelques jours, de nouvelles façons d'agir pour s'adapter aux restrictions de regroupement et de déplacement. Dans les laboratoires, les chercheurs travaillent inlassablement en quête d'un vaccin, d'un traitement curatif, d'antirétroviraux plus efficaces ou mieux tolérés, de moyens de prévention plus innovants, et pour l'amélioration des conditions de vie des patients.

Scientifiques ou militants, ils n'ont pas baissé les bras en 2020 et continuent de se battre, armés de leur passion et de leurs idées. C'est pourquoi, plus que jamais, **Sidaction** doit les soutenir et les accompagner.

LES OPÉRATIONS RÉGIONALES 2020

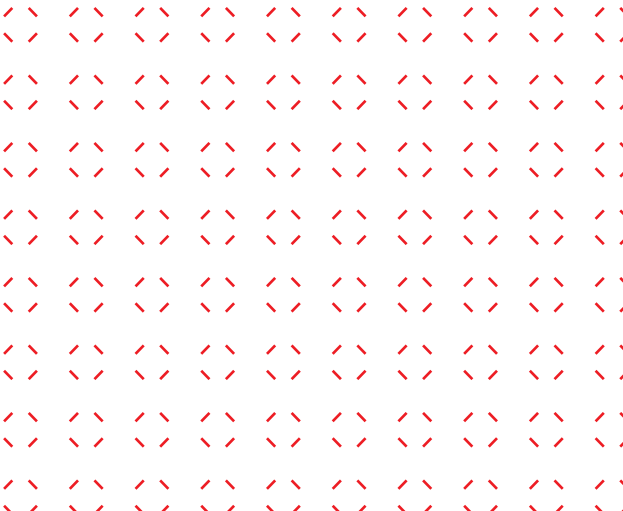
L'Association corporative des étudiants en médecine de Lille (ACEML); l'Association carabine montpelliéraine (ACM); Solidarité des étudiants en pharmacie Paris V (SEPPV) et Solidarité étudiants médecine (Solem), Paris ; Solidari'terre, Lyon ; l'Association des rubans rouges, Besançon. Les drag-queens Minima Gesté, Enza Fragola et Emily Tante, pour leur bingo Sidragtion en ligne. L'association Pharmavie, pour son opération de vente d'ours en peluche Toudou au profit de **Sidaction** dans ses pharmacies adhérentes..

DES PARTENAIRES  
TOUJOURS PRÉSENTS

Malgré une année particulière, de fidèles sociétés nous apportent leur soutien et mettent à disposition leur talent, leur matériel et leur temps.

**Abri Services, Affichage Fourrageat, Afflouest, Girod Médias, JC Decaux, Médiaffiche, Médiatransports, Publimat, WNP.**

Nous les remercions, ainsi que les 235 mairies partenaires qui ont accepté de diffuser gracieusement notre campagne d'appel aux dons sur leurs supports municipaux.





NOS SOUTIENS

NOS MÉCÈNES  
AU LONG COURS

Toute l'année, **Sidaction** peut compter sur le soutien de grands donateurs qui accompagnent la réalisation des actions de prévention, d'information, ainsi que le soutien des programmes de recherche et d'accompagnement des malades.

LES PARTENAIRES  
FINANCIERS DE  
L'ASSOCIATION

AMI Paris, BNP Paribas, Coperni/Tomorrow, Fondation JM Bruneau, Fonds Inkermann, Lydia, Société Générale, UK Online Giving Foundation.

DÎNER DE LA MODE

En janvier 2020, **Sidaction** a organisé le Dîner de la mode en partenariat avec la Fédération de la Haute Couture et de la mode. Grâce au soutien des maisons présentes, plus de 780 000 euros ont été récoltés pour la lutte contre le virus du sida.

LES PARTENAIRES DU DÎNER DE LA MODE

L'équipe de la Fédération de la Haute Couture et de la mode  
L'équipe de C LAGENCE  
Jacques Babando Communication  
Jimmy Pihet, Culture Mode  
Nil Nisi Com  
Patricia Goldman Communication  
Potel & Chabot, le Pavillon Cambon Capucines  
M/M (Paris)  
Amandine Chaignot, cheffe du restaurant Pouliche  
Christelle Brua, cheffe pâtissière du Palais de l'Elysée  
Domaine Clarence Dillon  
Ruinart  
Marc Chassara, Doré Sécurité  
Sylvie Doré et Florence Doré  
Maison Options  
Ecole Ferrandi  
Arôm Paris  
Nicolas Ouchenir  
Vidéo  
MAC  
Art-Event Group  
Novelty  
IWI Events





## NOS RESSOURCES

# COLLECTER ET AGIR EN INDÉPENDANCE ET EN CONFIANCE

La force de **Sidaction** réside dans sa capacité à mobiliser le grand public sur la question du VIH/sida tout au long de l'année sous différentes formes, le temps fort demeurant le week-end du **Sidaction médias**. Des temps pour sensibiliser, informer mais également pour collecter afin de répondre à l'ensemble de nos missions.

Malgré la crise sanitaire, 2020 a de nouveau démontré à quel point **Sidaction** pouvait compter sur le grand public, sur des entreprises et des mécènes sensibles aux causes défendues pour consolider son indépendance en termes de ressources.



Notre association est financée à 83 % par des dons privés, laissant ainsi aux comités d'experts la possibilité de sélectionner les projets à soutenir uniquement sur la base de leur utilité pour les personnes à qui ils s'adressent, et de leur adéquation aux enjeux de la lutte contre le VIH/sida. Parallèlement, les subventions publiques nous ont permis d'optimiser ces soutiens en déployant de nombreuses actions de formation, de mutualisation et de capitalisation.

## FINANCER, CONTRÔLER ET FORMER POUR GARANTIR LA PÉRENNITÉ DES ACTIONS

De tout temps, Sidaction a considéré qu'il était important d'aller au delà du soutien financier aux associations, afin qu'elles puissent répondre aux exigences des bailleurs de fonds, justifier à tout moment de l'utilisation des financements obtenus, et donner ainsi des gages de confiance pour obtenir des subventions supplémentaires auprès de nouveaux financeurs. Malgré les difficultés de déplacement en 2020, Sidaction a pu poursuivre l'ensemble de ces différentes actions, en partie à distance, mais également sur le terrain au travers d'un membre de l'équipe basé au Burkina Faso et ayant pu réaliser différents appuis dans les pays d'intervention de l'association en Afrique subsaharienne, le tout grâce à une subvention de l'Agence française de développement.

**Sidaction** est soutenue financièrement dans ses actions par :



## RÉPARTITION DES FONDS

8%  
couvrent les  
frais de gestion

22%  
financent les  
frais de collecte

70%  
sont consacrés aux  
missions sociales

1

## COLLECTER DES FONDS

**Sidaction** récolte des fonds :  
chaque année lors du

# SIDACTION MÉDIAS

qui a lieu fin mars-début avril  
**TOUT AU LONG  
DE L'ANNEE**  
(mailings, événements, dons  
ponctuels ou réguliers)

2

## IDENTIFIER DES AXES STRATÉGIQUES

Accompagnés par les  
équipes salariées, nos  
3 comités d'experts  
indépendants participent à  
la définition des priorités des  
appels d'offres.

Le conseil d'administration  
de **Sidaction** valide les axes  
de financement des appels  
d'offres.

3

## SÉLECTIONNER DES PROJETS

Nos 22 salariés des services des  
programmes scientifiques et  
médicaux, associatifs France  
et internationaux s'assurent  
de l'éligibilité des projets reçus  
au regard des critères et des  
objectifs des appels d'offres  
auxquels répondent chercheurs  
et associations.

Les équipes préparent les  
éléments qui permettront  
aux évaluateurs des comités  
d'experts d'instruire les  
demandes de financement et  
d'émettre des propositions de  
financement ou de refus de  
financement.

5

## S'ASSURER DE LA BONNE UTILISATION DES FONDS

Les équipes du service administratif et financier  
de **Sidaction** contrôlent la bonne utilisation  
des fonds alloués. En complément, **Sidaction**  
mandate un cabinet d'audit indépendant  
pour contrôler sur place 19 associations et  
structures de recherche par an. Les équipes  
des programmes réalisent des actions et  
des missions de suivi et de renforcement  
des actions menées par les structures et les  
personnes soutenues.

Sidaction est elle-même auditée tous les ans par un  
cabinet d'experts comptables qui certifie ses comptes et le  
bon usage de l'utilisation de ses fonds reçus du public.

4

## REDISTRIBUER LES FONDS

Les 3 comités d'experts  
indépendants sélectionnent  
les projets les plus pertinents et  
les plus innovants. Le CA valide  
les montants et l'allocation des  
financements finaux proposés  
par les comités. Les salariés  
l'informent régulièrement du suivi  
des actions.



LE MOT DU TRÉSORIER

LE BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE 2020

Depuis 2013, l'association poursuit la reconstitution de ses fonds propres. L'année 2020 se termine sur un excédent de 1 802 590 € et un résultat d'exploitation positif de 1 774 201 €. Cet excédent, ainsi que le report à nouveau de 192 522 € porteront les fonds propres de Sidaction à un montant de 8 186 834 €.

Les produits d'exploitation sont en baisse par rapport à l'année 2019 puisqu'ils s'établissent à 15 645 690 € contre 17 308 584 € en 2019. Cette baisse de 1 662 894 € est essentiellement due à une réception moins importante de dons en 2020, consécutive à l'annulation du Sidaction médias. Les charges d'exploitation sont également en baisse, avec 13 871 488 € en 2020 contre 16 334 442 € en 2019, soit une réduction de 2 462 954 €.

Les ratios d'utilisation des fonds sont à des niveaux usuels :

- la part consacrée aux missions sociales s'élève à 70 % des emplois ;
- la part consacrée aux frais de collecte et à la recherche de fonds représente 22 % des emplois ;
- et la part consacrée aux frais de fonctionnement représente 8 % des emplois.

LE CONTRÔLE D'UTILISATION DES FONDS

Depuis 2013, nous avons renforcé ce pôle qui est un axe prioritaire de Sidaction en tant que bailleur de fonds et comme récipiendaire de fonds publics.

En 2020, 33 structures, laboratoires de recherche ou associations ayant bénéficié du soutien financier de Sidaction ont fait l'objet d'audits, dont 15 par les services de Sidaction et 18 par le cabinet Deloitte.

PERSPECTIVES 2021

Des prévisions budgétaires prudentes ont été établies pour l'année 2021, afin d'anticiper une baisse des dons qui serait liée à la situation sociale en sortie de crise sanitaire.

Le budget 2021 projette un total de produits de 15,3 M€ et un total de charges de 16,1 M€. Etant donné la crise sanitaire mondiale liée à la Covid-19 que nous traversons depuis fin février 2020, les activités de Sidaction vont cependant encore être impactées en 2021.

Sur base de la situation économique connue et des évolutions à venir de la générosité publique, nous prévoyons un résultat économique à l'équilibre 2021, et peut-être également pour 2022.

Yves Dupont,  
trésorier de Sidaction

ÉVOLUTION DES TRANSFERTS FINANCIERS DEPUIS 2011

Sources : comptes de résultat 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020. L'ensemble des montants suivants sont exprimés en euros.

| TRANSFERTS FINANCIERS | PROGRAMMES SCIENTIFIQUES | PROGRAMMES ASSOCIATIFS | PROGRAMMES INTERNATIONAUX | TOTAL      |
|-----------------------|--------------------------|------------------------|---------------------------|------------|
| 2011                  | 4 533 041                | 4 439 399              | 4 178 782                 | 13 151 222 |
| 2012                  | 3 880 154                | 3 901 117              | 4 138 546                 | 11 919 817 |
| 2013                  | 3 028 523                | 2 773 123              | 3 123 526                 | 8 925 172  |
| 2014                  | 2 891 026                | 2 546 200              | 2 652 482                 | 8 089 708  |
| 2015                  | 2 957 993                | 2 549 522              | 2 401 855                 | 7 909 370  |
| 2016                  | 2 779 434                | 2 307 867              | 2 210 303                 | 7 297 604  |
| 2017                  | 2 499 735                | 2 448 483              | 2 085 403                 | 7 033 621  |
| 2018                  | 2 363 550                | 2 559 342              | 2 091 433                 | 7 014 325  |
| 2019                  | 2 050 694                | 2 327 108              | 2 013 099                 | 6 390 900  |
| 2020                  | 1 997 841                | 2 017 000              | 1 938 781                 | 5 953 622  |

Répartition par type de ressources conformément au compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public.

RESSOURCES COLLECTÉES EN 2020

pour un total de 15 682 194 euros

L'ensemble des montants suivants sont exprimés en euros.

A | MARKETING DIRECT ET RELATIONS DONATEURS  
7 183 967  
B | FINANCEMENTS PUBLICS  
2 496 892  
C | SIDACTION MÉDIAS  
2 430 748  
D | COLLECTE WEB  
1 321 873  
E | PARTENARIATS & ÉVÉNEMENTS  
1 126 856  
F | LEGS  
914 124  
G | AUTRES PRODUITS ET REPRISES DE PROVISIONS  
142 548  
H | FONDS LINE RENAUD  
65 185

EMPLOI DES RESSOURCES

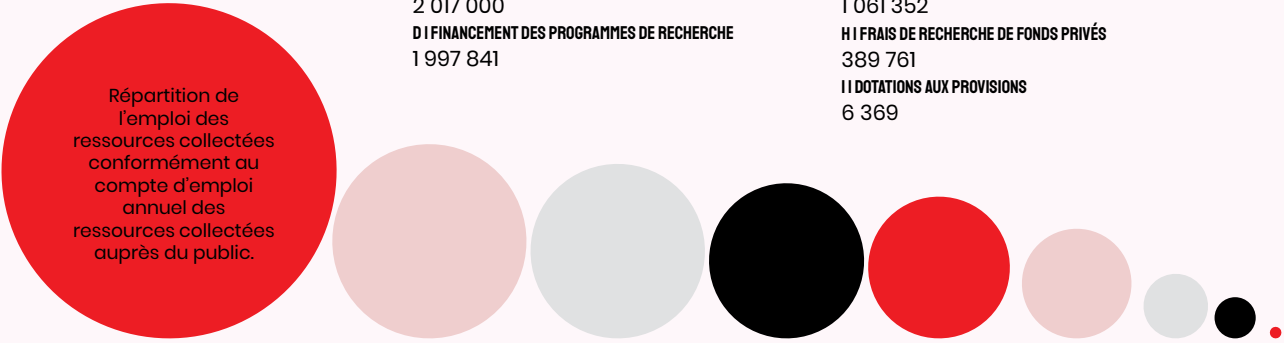
pour un total de 13 879 604 euros

L'ensemble des montants suivants sont exprimés en euros.

A | FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC  
2 706 214  
B | ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA MENÉES PAR L'ASSOCIATION EN FRANCE  
2 074 838  
C | FINANCEMENT DES PROGRAMMES FRANCE  
2 017 000  
D | FINANCEMENT DES PROGRAMMES DE RECHERCHE  
1 997 841

E | FINANCEMENT DES PROGRAMMES INTERNATIONAUX  
1 938 781  
F | ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA MENÉES PAR L'ASSOCIATION À L'INTERNATIONAL  
1 687 449  
G | ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION  
1 061 352  
H | FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS PRIVÉS  
389 761  
I | DOTATIONS AUX PROVISIONS  
6 369

Répartition de l'emploi des ressources collectées conformément au compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public.





BILAN DE SIDACTION au 31 décembre 2020

PARTIE FINANCIÈRE

| ACTIF IMMOBILISÉ                                        | BRUT       | AMORTISSEMENTS<br>ET PROVISIONS | NET           | NET 2019  |
|---------------------------------------------------------|------------|---------------------------------|---------------|-----------|
| Immobilisations incorporelles                           | 542 867    | 487 375                         | 55 493        | 83 634    |
| Immobilisations corporelles                             | 1 617 162  | 449 699                         | 1 167 463     | 1 152 418 |
| Immobilisations financières                             | 362 027    |                                 | 362 027       | 357 791   |
| Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés | 515 420    | 8 017                           | 507 404       |           |
| TOTAL I                                                 | 3 037 476  | 945 090                         | 2 092 386     | 1 593 843 |
| ACTIF CIRCULANT                                         |            |                                 |               |           |
| Stocks et en-cours                                      | 33 103     |                                 | 33 103        | 24 535    |
| Avances et acomptes versés                              |            |                                 |               |           |
| Créances                                                | 892 171    |                                 | 892 171       | 143 134   |
| Autres                                                  |            |                                 |               | 490 145   |
| Valeurs mobilières de placement                         | 2 008 855  | 21 117                          | 1 987 738     | 1 993 619 |
| Disponibilités                                          | 9 246 056  |                                 | 9 246 056     | 5 388 913 |
| Charges constatées d'avance                             | 154 147    |                                 | 154 147       | 186 306   |
| TOTAL II                                                | 12 334 332 | 966 207                         | 12 313 215    | 8 226 652 |
| TOTAL ACTIF                                             | 15 371 808 | 966 207                         | 14 405 600    | 9 820 495 |
| PASSIF                                                  |            | EXERCICE 2020                   | EXERCICE 2019 |           |
| FONDS PROPRES                                           |            |                                 |               |           |
| Fonds propres sans droit de reprise                     |            | 46 175                          |               |           |
| Réserves propres statutaires                            |            |                                 | 46 175        |           |
| Autres réserves                                         |            |                                 | 5 077 365     |           |
| Réserves                                                |            | 6 145 548                       |               |           |
| Report à nouveau                                        |            | 192 522                         |               |           |
| Résultat de l'exercice                                  |            |                                 | 1 068 183     |           |
| Excédent ou déficit de l'exercice                       |            | 1 802 590                       |               |           |
| TOTAL I                                                 |            | 8 186 834                       | 6 191 723     |           |
| FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS                                |            |                                 |               |           |
| Fonds reportés liés aux legs ou donations               |            | 737 955                         |               |           |
| TOTAL II                                                |            | 737 955                         |               |           |
| DETTES                                                  |            |                                 |               |           |
| Dettes fournisseurs                                     |            |                                 | 640 425       |           |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés                |            | 939 523                         |               |           |
| Dettes fiscales et sociales                             |            | 1 135 171                       | 1 053 302     |           |
| Autres dettes                                           |            | 76 772                          | 249 888       |           |
| Produits constatés d'avance                             |            | 3 329 345                       | 1 685 158     |           |
| TOTAL III                                               |            | 5 480 811                       | 3 628 773     |           |
| TOTAL PASSIF                                            |            | 14 405 600                      | 9 820 495     |           |

PARTIE FINANCIÈRE

|                                                   | EXERCICE 2020<br>(SELON ANC 2018-06) | EXERCICE 2019<br>(SELON CRC 1999-01) |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION                           |                                      |                                      |
| Cotisations                                       | 16 220                               |                                      |
| Ventes de marchandises                            |                                      | 5 972                                |
| Ventes de biens et services                       | 52 906                               |                                      |
| Ventes de biens                                   | 52 906                               |                                      |
| Subventions d'exploitation                        |                                      | 2 638 016                            |
| Reprises sur provisions et transferts de charges  |                                      | 0                                    |
| Dons, droits et autres produits                   |                                      | 14 664 596                           |
| Produits de tiers financeurs                      | 15 479 578                           |                                      |
| Concours publics et subventions d'exploitation    | 2 496 892                            |                                      |
| Ressources liées à la générosité du public        | 11 525 953                           |                                      |
| Dons manuels                                      | 10 334 687                           |                                      |
| Mécénats                                          | 277 142                              |                                      |
| Legs, donations et assurances vie                 | 914 124                              |                                      |
| Contributions financières                         | 1 456 734                            |                                      |
| Utilisations des fonds dédiés                     |                                      |                                      |
| Autres produits                                   | 96 986                               |                                      |
| TOTAL I                                           | 15 645 690                           | 17 308 584                           |
| CHARGES D'EXPLOITATION                            |                                      |                                      |
| Charges courantes et de collecte                  |                                      | 6 069 906                            |
| Variation de stock                                | (8 568)                              |                                      |
| Autres achats et charges externes                 | 4 573 175                            |                                      |
| Aides financières                                 | 5 953 622                            |                                      |
| Impôts, taxes et versements assimilés             | 256 432                              | 268 850                              |
| Salaires et traitements                           | 2 008 693                            | 2 167 105                            |
| Charges sociales                                  | 900 705                              | 1 006 874                            |
| Dotations aux amortissements                      |                                      | 97 627                               |
| Dotations aux amortissements et aux dépréciations | 82 989                               |                                      |
| Dotations aux provisions                          |                                      | 0                                    |
| Reports en fonds dédiés                           |                                      |                                      |
| Financements versés                               |                                      | 6 393 400                            |
| Autres charges                                    | 104 439                              | 330 680                              |
| TOTAL II                                          | 13 871 488                           | 16 334 442                           |
| RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)                  | 1 774 201                            | 974 141                              |



| PRODUITS FINANCIERS                                               |            |            |
|-------------------------------------------------------------------|------------|------------|
| Produits nets sur cession de Sicav                                | 13 281     |            |
| Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé       | 23 687     |            |
| Autres produits financiers                                        | 86 377     |            |
| Autres intérêts et produits assimilés                             | 5 368      |            |
| Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge    | 488        |            |
| Différences positives de change                                   | 455        | 0          |
| TOTAL III                                                         | 29 998     | 99 659     |
| CHARGES FINANCIÈRES                                               |            |            |
| Intérêts et charges assimilées                                    | 337        |            |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions | 6 369      |            |
| Différences négatives de change                                   | 53         |            |
| Total IV                                                          | 6 422      | 337        |
| RESULTAT FINANCIER (III - IV)                                     | 23 576     | 99 322     |
| RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)                 | 1 797 777  | 1 073 463  |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS                                            |            |            |
| Produits sur opérations de gestion                                | 0          |            |
| Sur opérations de gestion                                         | 6 506      |            |
| Total V                                                           | 6 506      | 0          |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES                                           |            |            |
| Charges sur opérations de gestion                                 | 1 291      |            |
| Sur opérations de gestion                                         | 943        |            |
| TOTAL VI                                                          | 943        | 1 291      |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)                                    | 5 563      | (1 291)    |
| Impôts sur les sociétés                                           | 3 990      |            |
| Impôts sur les bénéfices (VII)                                    | 750        |            |
| Total des produits (I + III + V)                                  | 15 682 194 | 17 408 242 |
| Total des charges (II + IV + VI + VII)                            | 13 879 604 | 16 340 059 |
| EXCEDENT OU DEFICIT                                               | 1 802 590  | 1 068 183  |
| CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE                               |            |            |
| Dons en nature                                                    | 23 622     |            |
| Prestations en nature                                             | 79 447     |            |
| Bénévolat                                                         | 134 820    |            |
| TOTAL                                                             | 237 889    | 0          |
| CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE                   |            |            |
| Mise à disposition gratuite de biens                              | 23 622     |            |
| Prestations en nature                                             | 79 447     |            |
| Personnel bénévole                                                | 134 820    |            |
| TOTAL                                                             | 237 889    | 0          |

ANNEXES AUX COMPTES DE SIDACTION

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis et arrêtés selon la réglementation française en vigueur et notamment en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 ;
- règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général ;
- règlement n°99-01 du CRC, relatif aux modalités des comptes annuels des associations et fondations.
- règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et modifié par le règlement ANC n° 2020-08.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques, dans le respect de la continuité de l'exploitation et de la permanence des méthodes.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

ACTIF  
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La durée réelle d'utilisation des immobilisations incorporelles est prise en compte comme base de calcul. Les durées d'amortissement sont donc les suivantes :  
- 3 ans pour les immobilisations incorporelles.

Valeurs brutes (en euros)

| Total au 31/12/19                                    | Aquisitions 2020 | Diminutions 2020 | Total au 31/12/20 |
|------------------------------------------------------|------------------|------------------|-------------------|
| 529 009                                              | 13 858           |                  | 542 867           |
| (amortissement linéaire sur la durée de vie du bien) |                  |                  |                   |

Amortissements (en euros)

| Total au 31/12/19 | Dotations 2020 | Diminutions 2020 | Total au 31/12/20 |
|-------------------|----------------|------------------|-------------------|
| 445 375           | 42 000         |                  | 487 375           |

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La durée réelle d'utilisation des immobilisations corporelles est prise en compte comme base de calcul. Les durées d'amortissement sont donc les suivantes :  
- 5 ans pour les travaux et les imprimantes ;  
- 3 ans pour le mobilier de bureau ;  
- 3 ans pour les ordinateurs fixes ;  
- 2 ans pour les ordinateurs portables.

Construction de l'association (en euros)

| Total au 31/12/19                 | Aquisitions 2020 | Diminutions 2020 | Total au 31/12/20 |
|-----------------------------------|------------------|------------------|-------------------|
| 1090 997                          |                  |                  | 1090 997          |
| (non amortissable – œuvres d'art) |                  |                  |                   |

Installations du siège de l'association

| Valeurs brutes (en euros)                            |                  |                  |                   |
|------------------------------------------------------|------------------|------------------|-------------------|
| Total au 31/12/19                                    | Aquisitions 2020 | Diminutions 2020 | Total au 31/12/20 |
| 296 911                                              |                  |                  | 296 911           |
| (amortissement linéaire sur la durée de vie du bien) |                  |                  |                   |

Amortissements

| Total au 31/12/19 | Dotations 2020 | Diminutions 2020 | Total au 31/12/20 |
|-------------------|----------------|------------------|-------------------|
| 260 849           | 18 814         |                  | 279 663           |



IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

Matériel informatique

Valeurs brutes (en euros)

| Total au<br>31/12/19 | Aquisitions<br>2020 | Diminutions<br>2020 | Total au<br>31/12/20 |
|----------------------|---------------------|---------------------|----------------------|
| 208 223              | 55 813              | 84 913              | 179 123              |

(amortissement linéaire sur la durée de vie du bien)

Amortissements

| Total au<br>31/12/19 | Dotations<br>2020 | Diminutions<br>2020 | Total au<br>31/12/20 |
|----------------------|-------------------|---------------------|----------------------|
| 188 171              | 18 460            | 84 504              | 122 127              |

Mobilier de bureau

Valeurs brutes (en euros)

| Total au<br>31/12/19 | Aquisitions<br>2020 | Diminutions<br>2020 | Total au<br>31/12/20 |
|----------------------|---------------------|---------------------|----------------------|
| 49 500               | 630                 |                     | 50 130               |

(amortissement linéaire sur durée de vie du bien)

Amortissements

| Total au<br>31/12/19 | Dotations<br>2020 | Diminutions<br>2020 | Total au<br>31/12/20 |
|----------------------|-------------------|---------------------|----------------------|
| 44 193               | 3 715             |                     | 47 908               |

Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

| Total au<br>01/01/21 | Dotations<br>2020 | Reprises<br>2020 | Total au<br>31/12/20 |
|----------------------|-------------------|------------------|----------------------|
| 595 000              | 10 920            | 90 500           | 515 420              |

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Ce montant correspond à :

- des dépôts de garantie versés par l'association pour ses locaux administratifs. Il s'agit donc de créances à plus d'un an ;
- des parts sociales du Crédit coopératif.

STOCKS

Les stocks s'élèvent à 33 103 euros à la fois pour la boutique et pour les opérations régionales.

CRÉANCES REÇUES PAR LEGS ET DONATIONS

En application du règlement ANC 2018-06, les créances reçues par legs ou donations sont maintenant mentionnées à l'actif circulant.

Ces créances représentent 222 535 euros.

CRÉANCES AUTRES

Le montant de 545 101 euros correspond à :

- les avances et acomptes versés au 31/12/2020, s'élevant à 31 627 euros.

Ces avances et acomptes versés correspondent principalement à 15 600 euros pour WNP dans le cadre de la campagne Sidaction 2021, et à 15 244 euros de frais postaux pour les opérations de marketing direct ;

- des produits à recevoir pour 202 000 euros ;
- les partenariats pour 273 725 euros ;
- les IJSS pour 22 593 euros ;
- les créances diverses pour 9 495 euros ;
- les fournisseurs débiteurs et avoirs à recevoir pour 5 660 euros.

Toutes les créances sont d'échéance à moins d'un an.

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Le stock de valeurs mobilières de placement constaté au 31 décembre 2020 s'établit à 2 008 855 euros.

Les VMP sont valorisées au cours transmis par les organismes financiers au 31/12/2020.

L'écart négatif constaté entre le cours historique d'achat et le cours à la clôture fait l'objet d'une provision pour dépréciation des VMP et impacte le résultat.

L'écart positif constaté entre le cours historique d'achat et le cours à la clôture n'est pas passé au compte de résultat, mais fait seulement l'objet d'une note dans les annexes aux comptes annuels.

Une provision pour dépréciation des VMP a été constituée à hauteur de 21 117 euros.

Une plus-value latente à hauteur de 11 764 euros est constatée.

DISPONIBILITÉS

Les disponibilités d'un montant total de 9 246 056 euros sont constituées :

- des valeurs à l'encaissement de dons reçus au mois de janvier 2021, mais datés de l'année 2020 pour un montant de 231 492 euros ;
- des comptes bancaires et postaux courants, des livrets qui affichent une valeur globale de 8 990 515 euros ;
- de la caisse pour un montant de 220 euros ;
- des intérêts à recevoir pour 23 829 euros.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 154 147 euros. Il s'agit :

- des contrats d'abonnement et de maintenance courant sur plusieurs exercices, des assurances et des loyers du premier trimestre, pour un montant de 148 183 euros ;
- des charges de communication pour 5 964 euros.

DIVERS PRODUITS À RECEVOIR

Les divers produits à recevoir s'élèvent à 202 000 euros. Ils sont constitués de :

- Sucres et denrées (200 000 euros) ;
- cotisations plateforme Elsa (2 000 euros).



ANNEXES AUX COMPTES DE SIDACTION

PASSIF

FONDS PROPRES

La dotation statutaire de 46 175 euros est maintenue. La réserve votée par l'assemblée générale en 1998 (1 524 490 euros) a été augmentée d'une partie du résultat 2007 pour 500 000 euros par l'assemblée générale de 2008, puis augmentée de 1 427 882 euros par l'assemblée générale de 2015.

De plus, en 2015, le solde des comptes de fonds dédiés correspondant aux affectations successives de résultats au cours des exercices précédents, a été transféré au compte de réserves.

L'assemblée générale de 2020 a affecté le résultat 2019 en réserve, ce qui porte celle-ci à 6 145 548 euros.

Le report à nouveau s'élève à 192 522 euros ; conformément à l'application du règlement ANC 2018-06, il provient du solde des comptes #475 de legs et donations en cours de réalisation, qui présentaient un solde de 192 522 euros au 31/12/2019.

Le résultat 2020 positif de 1 802 590 euros se trouve sur la ligne « Excédent ou déficit de l'exercice » au passif du bilan.

Le détail des fonds propres est présenté dans le tableau suivant :

| LIBELLÉ                             | SOLDE AU DÉBUT<br>DE L'EXERCICE | AFFECTATION<br>DU RÉSULTAT | AUGMENTATION | DIMINUTION | SOLDE À LA FIN<br>DE L'EXERCICE |
|-------------------------------------|---------------------------------|----------------------------|--------------|------------|---------------------------------|
| Fonds propres sans droit de reprise |                                 |                            |              |            |                                 |
| Fonds propres statutaires           | 46 175                          |                            |              |            | 46 175                          |
| Réserves                            |                                 |                            |              |            |                                 |
| Réserves                            | 5 077 365                       | 1 068 183                  |              |            | 6 145 548                       |
| Report à nouveau                    | 192 522                         |                            |              |            | 192 522                         |
| Excédent ou déficit de l'exercice   | 1 068 183                       | -1 068 183                 | 1 802 590    |            | 1 802 590                       |
| FONDS PROPRES                       | 6 384 245                       | 0                          | 1 802 590    |            | 8 186 835                       |

La hausse de 1 995 112 euros correspond à l'excédent de l'exercice 2020 (1 802 590 euros) et au solde des comptes « legs en cours de réalisation » au 31/12/2019 (192 522 euros).

FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS

En application du nouveau règlement ANC 2018-06, la partie des legs acceptés mais non encore encaissée est mentionnée sur la ligne de fonds reportés et dédiés.

Fin 2020, ces fonds reportés liés aux legs s'élèvent à 737 955 euros.

| Total au<br>01/01/20 | Reports<br>2020 | Utilisations<br>2020 | Total au<br>31/12/20 |
|----------------------|-----------------|----------------------|----------------------|
| 1 193 450            | 23 000          | 478 495              | 737 955              |

DETTES

Les dettes fournisseurs (939 523 euros) correspondent à des frais du dernier trimestre 2020 dont le règlement interviendra en 2021 (700 078 euros) et à des factures non parvenues (239 445 euros).

Les autres dettes (76 772 euros) correspondent à des avances reçues dans le cadre des conventions avec l'ANRS (66 522 euros) et à des versements dus dans le cadre de partenariats internationaux (10 250 euros).

Les dettes fiscales et sociales (1 135 171 euros) correspondent :

- aux charges salariales du quatrième trimestre 2020, réglées en 2021 (157 679 euros) ;
  - aux charges fiscales 2020, réglées en 2021 (192 680 euros) ;
  - aux provisions pour congés payés (778 989 euros) ;
  - aux autres salaires (5 823 euros).
- Toutes les dettes sont d'échéance à moins d'un an.

Les autres dettes (76 772 euros) correspondent à :

- ANRS (65 842 euros) ;
- partenariats projets (10 250 euros) ;
- divers (680 euros).

ANNEXES AUX COMPTES DE SIDACTION

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits de subventions reçus dans l'année mais non consommés en fin d'année sont comptabilisés en produits constatés d'avance.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à **3 329 345** euros. Il s'agit de produits encaissés en 2020 pour des projets qui s'étaleront sur plusieurs années correspondant à :

- des subventions de l'Agence française de développement pour **2 859 852** euros ;
- des subventions Mairie de Paris pour **162 000** euros ;
- des subventions de l'Initiative 5% pour **279 936** euros ;
- le Fonds de dotation Line Renaud pour **5 000** euros ;
- la Fondation de France pour **22 558** euros.

ENGAGEMENTS HORS BILAN  
MISSIONS SOCIALES

Dans la procédure d'attribution de financements, les engagements du conseil d'administration ne deviennent exécutoires qu'à compter de la signature d'une convention de financement avec le tiers destinataire des fonds. Toutefois, il a paru utile de faire figurer ici l'ensemble des décisions du conseil d'administration portant sur les financements. En 2020, les engagements sont donc les suivants :

|                                                    | FONDS<br>PRÉVENTION ET AIDE<br>AUX MALADES | FONDS<br>RECHERCHE |
|----------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------|
| Solde des soutiens financiers à verser au 31/12/19 | 2 913 180                                  | 3 886 079          |
| Engagements nouveaux de l'exercice 2020            | 2 925 432                                  | 3 014 562          |
| Versements effectués durant l'exercice 2020        | 2 981 266                                  | 2 762 107          |
| Reliquats affectés aux versements 2020             |                                            |                    |
| Solde des soutiens financiers au 31/12/20          | 2 857 347                                  | 4 138 535          |

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds Recherche et soins et pour moitié au fonds Prévention et aide aux malades.

ANNEXES AUX COMPTES DE SIDACTION

INFORMATIONS RELATIVES  
AU COMPTE DE RÉSULTAT

VENTILATION DES PRODUITS

Les cotisations reçues à hauteur de **16 220** euros correspondent aux cotisations des membres de **Sidaction** et des membres de la plateforme Elsa hébergée par **Sidaction**. Les cotisations sont reconnues suite à l'appel à cotisations.

Les opérations de ventes de biens et services se composent :

- de la boutique sur notre site pour **52 885** euros ;
- des abonnements à Ensemble et Transversal pour **21** euros.

LES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS  
D'EXPLOITATION

Méthode de comptabilisation retenue pour les subventions :

Les produits de subventions reçus dans l'année mais non consommés en fin d'année sont comptabilisés en produits constatés d'avance.

Les produits de subvention non reçus dans l'année mais consommés dans l'année sont comptabilisés en produits à recevoir.

Elles s'élèvent à **2 496 892** euros et se composent particulièrement :

- des subventions de l'Agence française de développement (**1 942 602** euros) dans le cadre des projets internationaux ;
- des subventions de la Direction générale de la santé (**90 000** euros) et du ministère de la Justice (**31 000** euros) dans le cadre des projets de prévention et d'aide aux malades en France ;
- des subventions de la Mairie de Paris (**240 001** euros) ;
- des subventions Expertise France et Fonds mondial (**189 647** euros) ;
- des subventions UNITAID (**3 642** euros).

Les ressources liées à la générosité du public, soit **11 525 953** euros, concernent :

- les dons manuels pour **10 334 687** euros ;
- les mécénats pour **277 142** euros (en particulier Sucres et Denrées pour **200 000** euros, Mac Aids Fund pour **75 000** euros, AMI Paris pour **1 403** euros et Tomorrow pour **739** euros) ;
- les produits des legs encaissés durant l'exercice, ainsi que des assurances vie pour **914 124** euros.

En application du nouveau règlement ANC 2018-06, les dossiers de legs ou donations acceptés par l'association sont enregistrés en produits (cf. annexe legs et donations).

Les autres produits (**96 986** euros) sont constitués de :

- droits d'auteurs pour **60 067** euros ;
- restitutions d'aides financières pour **31 207** euros ;
- divers produits pour **5 712** euros.

Les produits financiers (**29 998** euros) correspondent aux reprises de provision pour dépréciation (**488** euros), aux plus-values et intérêts générés par les placements à court terme de la trésorerie de l'association (**29 055** euros) et à des écarts positifs de change (**455** euros).

LES PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les produits exceptionnels (**6 506** euros) correspondent essentiellement à un projet clôturé.

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les charges exceptionnelles s'élèvent à **943** euros.

REMBOURSEMENT DES FRAIS  
AUX ADMINISTRATEURS

En 2020, **Sidaction** a pris en charge les frais engendrés par la participation aux conseils d'administration et assemblées générales des administrateurs pour un montant de **9 711** euros.

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES  
EN NATURE

Conformément à la réglementation ANC N° 2018-06, nous avons valorisé les contributions volontaires en nature dont bénéficie Sidaction et nous les avons enregistrées en comptabilité.

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à **237 889** euros et se décomposent comme suit :

- **134 820** euros de bénévolat ;
- **79 447** euros de prestations en nature ;
- **23 622** euros de dons en nature.

L'annulation du Sidaction médias 2020 a eu un impact très important sur le niveau de contributions volontaires en nature : les bénévoles n'ont pas pu se mobiliser sur les plateaux téléphoniques et les partenaires médias n'ont pas diffusé les spots d'appel aux dons.



## LE BÉNÉVOLAT

Pour l'instruction des demandes de financement émanant des associations, des laboratoires de recherche ou des jeunes chercheurs, et du secteur des soins, **Sidaction** fait appel à des responsables d'associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le VIH/sida dans le processus d'attribution des fonds collectés auprès du public. Ils interviennent en amont des réunions de comité pour expertiser les dossiers de demande de financement et se réunissent en sessions plénières pour examiner les projets présentés ou en comités restreints pour l'évaluation des projets soutenus, les demandes de report ou de modification d'affectation de financements, les demandes d'aide d'urgence ou les demandes de financement exceptionnel.

Au 31 décembre 2020 :

- le comité associatif sida chargé d'instruire les dossiers d'aide aux malades déposés par les associations françaises comptait **23 membres** ;
- Le comité scientifique et médical chargé d'instruire les dossiers de recherche scientifique et médicale et les demandes de jeunes chercheurs comptait **36 membres** ;
- Le comité international chargé d'instruire les dossiers des associations étrangères dans le cadre de l'appel à projets internationaux comptait **12 membres**.

Chaque dossier est expertisé par 2 à 3 instructeurs, le temps d'expertise étant de 1 à 3 heures, selon le type de projet présenté. Compte tenu du nombre de dossiers étudiés, que ce soit pour une demande de financement ou une évaluation, le temps que les experts ont consacré à l'examen des financements accordés par **Sidaction** est estimé en 2020 à :

- **935 heures** de travail pour les experts du comité associatif sida ;
- **734 heures** de travail pour les experts du comité scientifique et médical,
- **288 heures** de travail pour les experts du comité international,

Enfin, les experts des différents comités et notamment les présidents sont régulièrement sollicités pour participer aux opérations de communication menées par l'association. Ils y ont consacré **194 heures** en 2019.

Différents experts sont aussi sollicités dans le cadre des missions menées par Sidaction, pour participer à des groupes de travail et de réflexion, comme le groupe Experts prison. En 2020, ils ont effectué **167 heures** de travail bénévole.

Par ailleurs, **Sidaction** a fait appel au bénévolat dans le cadre de l'organisation des opérations de collecte et de communication et en soutien occasionnel pour les différents services de Sidaction. La générosité des bénévoles, dans le cadre de l'opération Sidaction médias 2020 pour assurer la réception des appels des téléspectateurs souhaitant faire une promesse de don, a apporté **45 heures** de réponse téléphonique à l'association. Toujours dans le cadre de la collecte de fonds et autres événements, nous avons également organisé différentes opérations (Dîner de la mode) durant lesquelles nous avons fait appel à des bénévoles pour un nombre total de **570 heures**.

Enfin, le conseil d'administration se réunit environ quatre fois par an et sollicite la présence de ses membres. En 2020, les administrateurs ont fait don de **174 heures**.

La valorisation du bénévolat se définit au SMIC horaire pour la prise d'appels sur les plateaux téléphoniques lors du Sidaction médias et à trois fois le SMIC horaire pour la participation aux comités, au conseil d'administration, à l'organisation du Dîner de la mode et à différentes expertises programmes.

## LES PRESTATIONS ET LES DONS EN NATURE

Le **Sidaction médias**, qui permet de collecter un quart environ des ressources annuelles de l'association, ne pourrait exister sans la générosité de nos partenaires, qu'il s'agisse des 29 médias qui pendant trois jours ouvrent leurs antennes à **Sidaction**, des entreprises qui mettent à notre disposition leurs plateaux téléphoniques pour la réception des promesses de dons, ou des réseaux d'affichages, titres de presse et sites internet qui diffusent notre campagne d'appel aux dons. Malheureusement avec l'annulation du Sidaction médias 2020, les prestations et dons en nature dans ce cadre sont beaucoup moins importants que les années précédentes.

Les prestations en nature se valorisent au montant hors taxe de la prestation, et les dons en nature au prix de revient lorsque nous avons l'information, ou au coût d'une prestation ou d'un bien équivalent.

Il est impossible d'évaluer précisément la valeur des gratuités dont nous bénéficions, faute de référence, aucune opération de ce type n'étant menée

## ANNEXES AUX COMPTES DE SIDACTION

par le secteur lucratif. Pour l'année 2020, nous pouvons cependant valoriser une partie de ces gratuités pour un montant total de **70 986 euros** pour la production et la diffusion de la campagne d'appel aux dons. En effet, certaines prestations avaient déjà été réalisées avant la décision d'annuler l'événement.

Nous avons aussi bénéficié de gratuités pour l'organisation du Dîner de la mode pour un montant de **29 082 euros**. Une autre opération, au moment de la journée mondiale de lutte contre le VIH/sida, a apporté une gratuité de **3 000 euros**.

### INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS AU SENS DE L'ARTICLE 20 DE LA LOI DU 23 MAI 2006

Les trois plus hauts cadres dirigeants de l'association **Sidaction** sont la présidente, la vice-présidente et le trésorier. Ces trois plus hauts cadres dirigeants ne perçoivent aucune rémunération de l'association **Sidaction**.

### INFORMATION SUR LES CINQ PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

Le montant annuel brut des cinq rémunérations les plus importantes s'élève à **342 547 euros**.

### INFORMATION SUR LES PROVISIONS POUR LES INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE DES SALARIÉS

L'application des modalités du droit du travail pour le calcul des provisions d'indemnités qui seraient dues aux salariés de l'association au titre de leur départ à la retraite détermine une somme dont l'impact est négligeable pour l'exercice 2020. Aucune provision n'a donc été constatée pour ce poste.

Le calcul basé sur un taux de revalorisation des salaires de 1 %, un taux d'actualisation de 0,34 %, un taux de turnover appliqué par tranche d'âge et un âge de départ à la retraite de 62 ans, donne un résultat de **276 K€**. La variation avec le montant constaté en 2019 (**254 K€**) est très faible.

### MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU PERSONNEL

| CATÉGORIES   | EFFECTIF AU 31/12/19 | ENTRÉES <sup>(*)</sup> | DÉPARTS <sup>(*)</sup> | EFFECTIF AU 31/12/20 |
|--------------|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------|
| Non-cadres   | 3 CDI<br>0 CDD       | 1 CDI<br>1 CDD         | 0 CDI<br>0 CDD         | 4 CDI<br>1 CDD       |
| Cadres       | 36 CDI<br>7 CDD      | 2 CDI<br>4 CDD         | 2 CDI<br>8 CDD         | 36 CDI<br>3 CDD      |
| <b>Total</b> | <b>46</b>            | <b>8</b>               | <b>10</b>              | <b>44</b>            |

(\*) correspondant à 43,2 Equivalent Temps Plein.

(1) Y compris les passages d'un statut non-cadre à cadre, ou les transformations de CDD en CDI.

### INFORMATION SUR LES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément au décret N° 2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 est de **25 007 euros** au titre du contrôle légal, et de **71 278 euros** en ce qui concerne des travaux d'audit spécifiques sur les projets financés par l'association ou par des bailleurs.

### ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture.

### INFORMATIONS RELATIVES AUX LEGS ET DONATIONS

En 2021, l'association a accepté quatre legs pour une valeur globale de **887 679 euros**.

ANNEXES AUX COMPTES DE SIDACTION

COMPTE DE RÉSULTAT  
PAR ORIGINE ET DESTINATION DE SIDACTION  
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

|                                                        | EXERCICE 2020 |                           |
|--------------------------------------------------------|---------------|---------------------------|
|                                                        | TOTAL         | DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC |
| PRODUITS PAR ORIGINE                                   |               |                           |
| 1 Produits liés à la générosité du public              | 11 525 953    | 11 525 953                |
| 1-1 Cotisations sans contrepartie                      | 0             | 0                         |
| 1-2 Dons, legs et mécénats                             | 11 525 953    | 11 525 953                |
| Dons manuels                                           | 10 334 687    | 10 334 687                |
| Legs, donations et assurance vie                       | 914 124       | 914 124                   |
| Mécénats                                               | 277 142       | 277 142                   |
| 1-3 Autres ressources liées à la générosité du public  | 0             | 0                         |
| 2 Produits non liés à la générosité du public          | 1 658 861     |                           |
| 2-1 Cotisations avec contrepartie                      | 16 220        |                           |
| 2-2 Parrainage des entreprises                         | 0             |                           |
| 2-3 Contributions financières sans contrepartie        | 1 456 734     |                           |
| 2-4 Autres produits non liés à la générosité du public | 185 907       |                           |
| 3 Subventions et autres concours publics               | 2 496 892     |                           |
| 4 Reprises sur provisions et dépréciations             | 488           | 0                         |
| 5 Utilisation des fonds dédiés amateurs                | 0             | 0                         |
| TOTAL DES PRODUITS                                     | 15 682 194    | 11 525 951                |
| CHARGES PAR DESTINATION                                |               |                           |
| 1 Missions sociales                                    | 9 715 909     | 8 068 758                 |
| 1-1 Réalisées en France                                | 6 089 679     | 5 057 287                 |
| Actions réalisées par l'organisme                      | 2 074 838     | 1 723 088                 |
| Versements à d'autres organismes                       | 4 014 841     | 3 334 200                 |
| 1-2 Réalisées à l'étranger                             | 3 626 230     | 3 011 470                 |
| Actions réalisées par l'organisme                      | 1 687 449     | 1 401 373                 |
| Versements à d'autres organismes                       | 1 938 781     | 1 610 097                 |
| 2 Frais de recherche de fonds                          | 3 095 974     | 2 571 110                 |
| 2-1 Frais d'appel à la générosité du public            | 2 706 214     | 2 247 426                 |
| 2-2 Frais de recherche d'autres ressources             | 389 761       | 323 684                   |
| 3 Frais de fonctionnement                              | 1 060 601     | 880 796                   |
| 4 Dotations aux provisions et dépréciations            | 6 369         | 5 289                     |
| 5 Impôt sur les bénéfices                              | 750           |                           |
| 6 Reports en fonds dédiés de l'exercice                | 0             | 0                         |
| TOTAL DES CHARGES                                      | 13 879 604    | 11 525 953                |
| EXCÉDENT OU DÉFICIT                                    | 1 802 590     | 0                         |

COMPTE DE RÉSULTAT  
PAR ORIGINE ET DESTINATION DE SIDACTION  
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

|                                                                 | EXERCICE 2020 |                           |
|-----------------------------------------------------------------|---------------|---------------------------|
|                                                                 | TOTAL         | DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC |
| PRODUITS PAR ORIGINE                                            |               |                           |
| 1 Contributions volontaires liées à la générosité du public     | 702           | 702                       |
| Bénévolat                                                       | 702           | 702                       |
| Prestations en nature                                           | 0             | 0                         |
| Dons en nature                                                  | 0             | 0                         |
| 2 Contributions volontaires non liées à la générosité du public | 237 187       |                           |
| 3 Concours publics en nature                                    | 0             |                           |
| Prestations en nature                                           | 0             |                           |
| Dons en nature                                                  | 0             |                           |
| TOTAL DES PRODUITS                                              | 237 889       | 702                       |
| CHARGES PAR DESTINATION                                         |               |                           |
| 1 Contributions volontaires aux missions sociales               | 99 319        | 0                         |
| Réalisées en France                                             | 85 849        | 0                         |
| Réalisées à l'étranger                                          | 13 470        | 0                         |
| 2 Contributions volontaires à la recherche de fonds             | 130 429       | 702                       |
| 3 Contributions volontaires au fonctionnement                   | 8 141         | 0                         |
| TOTAL DES CHARGES                                               | 237 889       | 702                       |



ANNEXES AUX COMPTES DE SIDACTION

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL

DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

AU 31 DÉCEMBRE 2020

| RESSOURCES PAR ORIGINE                                | EXERCICE 2020 |
|-------------------------------------------------------|---------------|
| 1 – Ressources liées à la générosité du public        | 11 525 953    |
| 1-1 Cotisations sans contrepartie                     | 0             |
| 1-2 Dons, legs et mécénats                            | 11 525 953    |
| Dons manuels                                          | 10 334 687    |
| Legs, donations et assurance vie                      | 914 124       |
| Mécénats                                              | 277 142       |
| 1-3 Autres ressources liées à la générosité du public | 0             |
| TOTAL DES RESSOURCES                                  | 11 525 953    |
| 2 – Reprises sur provisions et dépréciations          | 0             |
| 3 – Utilisation des fonds dédiés antérieurs           | 0             |
| DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC                    | 0             |

|       |            |
|-------|------------|
| TOTAL | 11 525 953 |
|-------|------------|

|                                                                                                 |   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)    | 0 |
| (+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public                                     | 0 |
| (+) Investissements et (-) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice | 0 |
| Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiées)     | 0 |

|                                                               | EXERCICE 2020 |
|---------------------------------------------------------------|---------------|
| 1 – Contributions volontaires liées à la générosité du public |               |
| 1-Contributions volontaires liées à la générosité du public   | 702           |
| Bénévolat                                                     | 702           |
| Prestations en nature                                         | 0             |
| Dons en nature                                                | 0             |
|                                                               |               |
| TOTAL                                                         | 702           |

| EMPLOIS PAR DESTINATION                       | EXERCICE 2020 |
|-----------------------------------------------|---------------|
| 1 – Missions sociales                         | 8 068 758     |
| 1-1 Réalisées en France                       | 5 057 287     |
| Actions réalisées directement                 | 1 723 088     |
| Versements à d'autres organismes              | 3 334 200     |
| 1-2 Réalisées à l'étranger                    | 3 011 470     |
| Actions réalisées directement                 | 1 401 373     |
| Versements à d'autres organismes              | 1 610 097     |
| 2 – Frais de recherche de fonds               | 2 571 110     |
| 2-1 Frais d'appel à la générosité du public   | 2 247 426     |
| 2-2 Frais de recherche d'autres ressources    | 323 684       |
| 3 – Frais de fonctionnement                   | 880 796       |
| TOTAL DES EMPLOIS                             | 11 520 663    |
| 4 – Dotations aux provisions et dépréciations | 5 289         |
| 5 – Reports en fonds dédiés de l'exercice     | 0             |
| EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC           | 0             |

|       |            |
|-------|------------|
| TOTAL | 11 525 953 |
|-------|------------|

| CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE                   | EXERCICE 2020 |
|-------------------------------------------------------|---------------|
| 1 – Contributions volontaires aux missions sociales   | 0             |
| 1-1 Réalisées en France                               | 0             |
| 1-2 Réalisées à l'étranger                            | 0             |
| 2 – Contributions volontaires à la recherche de fonds | 702           |
| 3 – Contributions volontaires au fonctionnement       | 0             |

|       |     |
|-------|-----|
| TOTAL | 702 |
|-------|-----|

| FONDS DÉDIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC                          | EXERCICE 2020 |
|-----------------------------------------------------------------|---------------|
| Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice | 0             |
| (+) Utilisation                                                 | 0             |
| (-) Report                                                      | 0             |
| Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice   | 0             |

ANNEXES AUX COMPTES DE SIDACTION

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL  
DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC  
AU 31 DÉCEMBRE 2019

Le CER de l'exercice N a été établi selon le règlement ANC N° 2018-06 alors que le CER de l'exercice N-1 avait été établi selon le règlement du CRC N° 2008-12.

| EMPLOIS                                                                                                                                                                            | EMPLOIS DE 2019<br>COMPTE<br>DE RÉSULTAT | AFFECTATION<br>PAR EMPLOIS DES<br>RESSOURCES<br>COLLECTÉES AUPRÈS<br>DU PUBLIC UTILISÉES<br>SUR 2019 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 – Missions sociales                                                                                                                                                              | 11 728 082                               | 9 235 843                                                                                            |
| 1-1 Réalisées en France                                                                                                                                                            |                                          |                                                                                                      |
| Actions réalisées directement                                                                                                                                                      | 2 744 896                                | 2 161 601                                                                                            |
| Versements à d'autres organismes agissant en France                                                                                                                                | 4 377 801                                | 3 447 511                                                                                            |
| 1-2 Réalisées à l'étranger                                                                                                                                                         |                                          |                                                                                                      |
| Actions réalisées directement                                                                                                                                                      | 2 592 285                                | 2 041 420                                                                                            |
| Versements à d'autres organismes                                                                                                                                                   | 2 013 099                                | 1 585 311                                                                                            |
| 2 – Frais de recherche de fonds                                                                                                                                                    | 3 554 260                                | 2 798 974                                                                                            |
| Frais d'appel à la générosité du public                                                                                                                                            | 3 152 288                                | 2 482 421                                                                                            |
| Frais de recherche de fonds privés                                                                                                                                                 | 401 972                                  | 316 552                                                                                              |
| Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics                                                                                                             |                                          |                                                                                                      |
| 3 – Frais de fonctionnement                                                                                                                                                        | 1 057 717                                | 832 951                                                                                              |
|                                                                                                                                                                                    |                                          | 12 867 768                                                                                           |
| I TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE inscrits au compte de résultat                                                                                                                   | 16 340 059                               |                                                                                                      |
| II DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS                                                                                                                                      | 0                                        |                                                                                                      |
| III ENGAGEMENT À RÉALISER sur ressources affectées                                                                                                                                 | 0                                        |                                                                                                      |
| IV EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE                                                                                                                                            | 1 068 183                                |                                                                                                      |
| V TOTAL GÉNÉRAL                                                                                                                                                                    | 17 408 242                               |                                                                                                      |
| VI Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public                                                           |                                          |                                                                                                      |
| VII Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public |                                          |                                                                                                      |
| VIII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public                                                                                                     |                                          | 12 867 768                                                                                           |
|                                                                                                                                                                                    |                                          |                                                                                                      |
| ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE                                                                                                                                 |                                          |                                                                                                      |
| Missions sociales                                                                                                                                                                  | 0                                        |                                                                                                      |
| Frais de recherche de fonds                                                                                                                                                        | 1 426 196                                |                                                                                                      |
| Frais de fonctionnement et autres charges                                                                                                                                          |                                          |                                                                                                      |
| TOTAL                                                                                                                                                                              |                                          | 1 426 196                                                                                            |

|                                                                                                       |                                                               |                                                                                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| RESSOURCES                                                                                            | RESSOURCES<br>COLLECTÉES<br>SUR 2019<br>COMPTE DE<br>RÉSULTAT | SUIVI DES<br>RESSOURCES<br>COLLECTÉES AUPRÈS<br>DU PUBLIC UTILISÉES<br>SUR 2019 |
| Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice. |                                                               |                                                                                 |
| 1 – Ressources collectées auprès du public                                                            | 12 867 768                                                    | 12 867 768                                                                      |
| 1-1 Dons et legs collectés                                                                            |                                                               |                                                                                 |
| Dons manuels non affectés                                                                             | 11 895 912                                                    | 11 895 912                                                                      |
| Dons manuels affectés                                                                                 | 0                                                             | 0                                                                               |
| Legs et autres libéralités non affectés                                                               | 633 485                                                       | 633 485                                                                         |
| Legs et autres libéralités affectés                                                                   | 150 000                                                       | 150 000                                                                         |
| 1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public                                          | 188 370                                                       | 188 370                                                                         |
| 2 – Autres fonds privés                                                                               | 1 622 269                                                     |                                                                                 |
| 3 – Subventions et autres concours publics                                                            | 2 638 016                                                     |                                                                                 |
| 4 – Autres produits                                                                                   | 202 726                                                       |                                                                                 |
|                                                                                                       |                                                               |                                                                                 |
| I TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE                                                                  | 17 330 779                                                    |                                                                                 |
| II REPRISES DES PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS                                                          | 77 463                                                        |                                                                                 |
| III REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES                                                                   | 0                                                             |                                                                                 |
| IV VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)               |                                                               |                                                                                 |
| V INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE                                                            |                                                               |                                                                                 |
| VI TOTAL GÉNÉRAL                                                                                      | 17 408 242                                                    | 12 867 768                                                                      |
| Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public                             |                                                               | 12 867 768                                                                      |
| Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice     |                                                               |                                                                                 |
|                                                                                                       |                                                               |                                                                                 |
| ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE                                                    |                                                               |                                                                                 |
| Bénévolat                                                                                             | 62 374                                                        |                                                                                 |
| Prestations en nature                                                                                 | 1 363 822                                                     |                                                                                 |
| Dons en nature                                                                                        | 0                                                             |                                                                                 |
| TOTAL                                                                                                 |                                                               | 1 426 196                                                                       |



ANNEXES AUX COMPTES DE SIDACTION

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) ET LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

RÈGLES ET MÉTHODES D'ÉTABLISSEMENT DU CROD ET DU CER

Le règlement de l'Autorité des normes comptables N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, homologué par arrêté du 26 décembre 2018 et publié au Journal officiel du 30 décembre 2018, s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020. Il s'agit du 1er exercice d'application par Sidaction.

Le CROD et le CER sont établis sur base du compte de résultat avant affectation du résultat.

A compter de l'exercice 2015, Sidaction a procédé à une modification du calcul de ses ratios validée par une décision du CA du 3 mars 2016.

Une partie des coûts de sensibilisation, jusqu'à présent intégrés dans les frais de recherche de fonds, est désormais affectée en mission sociale selon des pourcentages de répartition raisonnables.

A - NOTE SUR LES CHARGES/EMPLOIS

La présentation du compte de résultat par origine et destination (CROD) fait apparaître les charges totales de l'année et la part financée par les ressources collectées auprès du public. Le total de ces charges est de 13 879 604 euros, celles-ci sont classées par destination.

I. INFORMATION SUR LES MISSIONS SOCIALES

Conformément aux statuts de Sidaction, les missions sociales se définissent comme suit :

« Sidaction mène des actions de lutte contre le VIH/sida par la collecte et la répartition de fonds destinés au financement de la recherche et des activités de prévention, d'entraide, d'amélioration de la qualité de la vie et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches. L'association soutient la réalisation de nouvelles actions et le développement et l'extension des actions entreprises à cette fin. »

Avec le cadre normalisateur du CROD et du CER, les missions sociales sont réparties entre :

- les actions réalisées en France ;
- les actions réalisées à l'étranger.

Ainsi qu'en deux secteurs d'activités distincts :

- les actions réalisées directement par Sidaction ;
- les versements à d'autres organismes menant des actions de lutte contre le VIH/sida.

I.1. INFORMATION SUR LES ACTIONS RÉALISÉES EN FRANCE

ACTIONS RÉALISÉES DIRECTEMENT

Les programmes en France réalisés par Sidaction s'élèvent à 2 074 838 euros et se décomposent comme suit :

- 587 208 euros pour les actions d'information, de prévention et d'aide aux malades en France dans le cadre des missions Antilles Guyane, Milieu carcéral, Prévention gay et Minorités sexuelles, mais également pour la coordination des appels à projets, le suivi, la valorisation et le contrôle des projets financés, ainsi que le plaidoyer en France ;
- 357 512 euros pour les actions en direction de la recherche scientifique et médicale et l'amélioration de la qualité de vie des malades et des soins menées en France dans le cadre des missions Sciences sociales, Recherches opérationnelles et Continuum des soins, mais également pour la coordination des appels à projets, le suivi, la valorisation et le contrôle des projets financés, ainsi que le plaidoyer en France ;
- 1 130 118 euros pour l'information, la sensibilisation et les événements d'échange et de visibilité tels que le magazine en ligne Transversalmag, le journal Ensemble, les événements divers, comme la journée mondiale de lutte contre le sida, ainsi qu'une partie des outils de communication et des opérations à destination du grand public.

Les actions menées en propre par Sidaction regroupent les coûts directs et indirects affectés aux missions sociales qui disparaîtraient, conformément à la réglementation, si la mission sociale n'était pas réalisée.

Ces coûts se répartissent en trois grandes familles.

- Les coûts directs des missions : ce sont les achats, les prestations de services, les frais de déplacements, les frais d'audit et les salaires et charges sociales des chargés de missions.
- le suivi des financements, conseil et formation : ce sont les coûts d'instruction et de suivi des projets financés (réunion des comités, suivi des structures

ANNEXES AUX COMPTES DE SIDACTION

financées), les salaires et charges et les frais généraux directs des programmes, hors frais liés aux missions conduites en propre par l'association.

- Les frais indirects des actions réalisées : cette rubrique comprend un pourcentage des frais de loyers et charges des bureaux. La clé de répartition de ces frais correspond aux m² de bureaux utilisés par programme, mission et projet. Elle comprend également un pourcentage des salaires et charges des postes s'occupant des moyens généraux.

VERSEMENTS À D'AUTRES ORGANISMES AGISSANT EN FRANCE

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le VIH/sida en France, que ce soit pour les programmes d'information, de prévention et d'aide aux malades comme pour la recherche scientifique et médicale.

Les financements des programmes en France se répartissent comme suit :

|                                                 | Versements effectués en 2020 |
|-------------------------------------------------|------------------------------|
| Soutien aux associations et leurs bénéficiaires | 2 017 000                    |
| - Appel d'offres généraliste                    | 749 800                      |
| - Appel d'offres Milieu carcéral                | 69 200                       |
| - Appel d'offres Antilles Guyane                | 84 500                       |
| - Appel d'offres Prévention gay                 | 95 650                       |
| - Appel à projets France                        | 747 100                      |
| - Appel à projets thématiques                   | 270 750                      |
| Recherche scientifique et médicale              | 1 997 841                    |
| - Subventions Jeunes chercheurs                 | 431 854                      |
| - Appel à projets Jeunes chercheurs             | 490 988                      |
| - Financements équipes scientifiques            | 330 718                      |
| - Appel à projets Aides aux équipes             | 544 281                      |
| - Projet Prévenir                               | 200 000                      |
| TOTAL FINANCEMENTS « FRANCE »                   | 4 014 841 €                  |

Le total des financements accordés par Sidaction à d'autres organismes menant des actions de lutte contre le VIH/sida en France est de 4 014 841 euros.

I.2. INFORMATION SUR LES ACTIONS RÉALISÉES À L'ÉTRANGER

ACTIONS RÉALISÉES DIRECTEMENT

Les programmes à l'étranger réalisés par Sidaction sont l'ensemble des programmes menés en Afrique et en Europe de l'Est gérés par les programmes internationaux et portent sur :

- le développement de nos actions à l'international ;
- les actions de lutte contre le VIH/sida menées dans les pays en développement ou en transition ;
- le soutien aux conférences internationales de lutte contre le VIH/sida.

Ces actions s'élèvent à 1 687 449 euros et regroupent les missions :

- Structuration des associations ;
- Populations stigmatisées ;
- Milieu pénitentiaire ;
- Santé maternelle et infantile ;
- Activités médicales ;
- Recherches opérationnelles ;
- Gestion finance ;

mais également la coordination des appels à projets, le suivi, la valorisation et le contrôle des projets financés ainsi que le plaidoyer à l'international.

VERSEMENTS À D'AUTRES ORGANISMES AGISSANT À L'ÉTRANGER

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le VIH/sida de prévention et d'aide aux malades et de recherche dans les pays en développement ou en transition.

Les financements des programmes à l'international se répartissent comme suit :

|                                                            | Versements effectués en 2020 |
|------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Versements à un organisme central ou à d'autres organismes | 1 938 781                    |
| - Appel à projets international Populations Stigmatisées   | 66 952                       |
| - Appel à projets international Enfants                    | 9 344                        |
| - Appel à projets international Prise en Charge Globale    | 956 641                      |
| - Urgences                                                 | 33 780                       |
| - Appel à projets international                            | 872 064                      |
| TOTAL FINANCEMENTS « INTERNATIONAL »                       | 1 938 781                    |

Le total des financements accordés par Sidaction à d'autres organismes menant des actions de lutte contre le VIH/sida à l'international est de 1 938 781 euros.

## ANNEXES AUX COMPTES DE SIDACTION

### 2. INFORMATION SUR LES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les coûts affectés aux frais de recherche de fonds s'élèvent à **3 095 974** euros et sont répartis en :

- frais d'appel à la générosité du public ;
- frais de recherche d'autres ressources.

#### 2.1. FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Cette rubrique comprend tous les coûts directs liés aux appels aux dons (conception, réalisation et diffusion de mailings, newsletters, organisation de l'événement **Sidaction médias**, etc.), au traitement des dons (émission de reçus fiscaux, base de données, frais financiers, etc.), ainsi que les frais liés à la communication institutionnelle à destination principalement des donateurs (site internet, rapport d'activité) ou des notaires et du grand public dans le cadre de la politique de développement des legs. Le **Sidaction médias** a engendré des coûts à hauteur de **814 255** euros, comprenant les frais des opérations de marketing direct menées en parallèle de l'opération et y prenant appui pour susciter les dons (**554 237** euros).

Les coûts directs d'appel à la générosité du public représentent un total de **2 706 214** euros. Ils se décomposent, en plus des **814 255** euros des coûts d'organisation du Sidaction médias, en :

- coûts d'appel à la générosité du public (**1 088 928** euros) ;
- coûts d'appel à la générosité du public sur le web (**220 321** euros) ;
- coûts de compte-rendu aux donateurs et aux partenaires de l'association et coûts « relations médias » (**342 503** euros),
- coûts de traitement des legs et de communications auprès des notaires et du grand public (**52 728** euros).

Par ailleurs, cette rubrique comprend aussi les frais de fonctionnement directs du service collecte et communication, achats de biens et de services, frais de participation à des conférences, salaires et charges ainsi que les frais de communication tels que les relations presse et la communication institutionnelle (**120 043** euros).

Enfin, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux, les frais indirects s'élèvent à **67 436** euros et se composent de la répartition des frais de loyers et des charges des bureaux.

### 2.2. FRAIS DE RECHERCHE D'AUTRES RESSOURCES

Cette rubrique comprend les frais liés à la recherche de partenariats d'entreprises et de mécénats, à la boutique, aux événements de prestige et aux soirées organisés tels que le Dîner de la mode et les Chefs solidaires (achats de matériel, frais de logistique et d'organisation, conception, fabrication et diffusion de documents, etc.).

Les coûts directs des autres activités liées à la collecte de fonds représentent un total de **389 761** euros dont **255 067** euros pour l'organisation du Dîner de la mode de janvier 2020, **46 277** euros consacrés aux opérations régionales, **77 817** euros en frais de gestion des partenariats et **10 599** euros pour la boutique.

### 3. INFORMATION SUR LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Sont affectés aux frais de fonctionnement toutes les charges relatives à la gouvernance de l'association (organisation des conseils d'administration, voyages et déplacements des administrateurs, assurances des membres des différentes instances), au service administratif et financier (frais de comptabilité et d'audit annuel des comptes, frais du service juridique, gestion des ressources humaines, salaires et charges sociales et frais financiers non directement liés aux missions sociales ou aux opérations de collecte...) et à la direction générale (missions, déplacements et salaires). Ils comprennent également une part des loyers et charges, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux et un pourcentage des salaires et charges des postes s'occupant des moyens généraux.

Le montant total des frais de fonctionnement de l'association, pour son administration, est de **1 060 601** euros.

### 4. INFORMATION SUR LES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

Les dotations aux provisions et dépréciations s'élèvent à **6 369** euros de dotation pour dépréciation d'une valeur mobilière de placement.

### 5. INFORMATION SUR L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'année 2020 calculé et provisionné par **Sidaction** correspond à **3 827** euros. La reprise de provision au titre de l'année 2019 correspond à **3 077** euros. Un solde de **750** euros est donc enregistré en charges 2020 qui ne sont pas issues de ressources collectées auprès du public.

## B - NOTE SUR LES AFFECTATIONS PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR 2020

La présentation du CROD appelle à un traitement différencié des charges en fonction de l'origine des produits qui ont permis leur financement. En dehors des frais directement liés à la générosité du public et de ceux qui en sont totalement exclus, il est déterminé une clé de répartition de l'affectation des seuls produits liés à la générosité du public par type de charges qui est calculée sur la base du pourcentage des charges réalisées par rapport au budget global de **Sidaction**. Ainsi, les produits de **Sidaction** issus de la générosité du public sont affectés de façon homogène aux charges qui n'ont pas de financement dédié.

La nouvelle présentation du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) fait apparaître uniquement la part des emplois financée par les ressources collectées auprès du public. Le total de ces emplois est de **11 525 953** euros, ceux-ci sont également classés par destination.

### I. MISSIONS SOCIALES FINANCÉES PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Le pourcentage de réalisation des missions sociales par rapport au budget global de **Sidaction** est le même que celui financé par la générosité du public. Pour l'année 2020, les missions sociales représentent 70 % de l'activité générale, soit **8 068 758** euros financés par la générosité du public. Seules certaines recettes, issues de financeur publics et privés font l'objet d'un fléchage précis en termes d'emploi. Les emplois prévus dans ces conventions de financement ont un suivi spécifique en comptabilité analytique et sont donc exclus de la partie financée par la générosité du public.

#### I.1. INFORMATION SUR LES ACTIONS RÉALISÉES EN FRANCE ACTIONS RÉALISÉES DIRECTEMENT

Les actions en France financées par la générosité du public s'élèvent à **1 723 088** euros, soit :

- **487 658** euros pour les actions d'aide aux malades et de prévention ;
- **296 902** euros pour les actions de recherche scientifique et médicale ;
- **938 528** euros pour les événements d'échanges, de visibilité et de sensibilisation.

### VERSEMENTS À D'AUTRES ORGANISMES AGISSANT EN FRANCE

Les versements en France financés par les ressources collectées auprès du public s'élèvent à **3 334 200** euros, soit :

- **1 675 055** euros pour des structures menant des actions d'aide aux malades et de prévention ;
- **1 659 144** euros pour des structures menant des actions de recherche scientifique et médicale.

#### I.2. INFORMATION SUR LES ACTIONS RÉALISÉES À L'ÉTRANGER ACTIONS RÉALISÉES DIRECTEMENT

Les actions à l'étranger financées par la générosité du public s'élèvent à **1 401 373** euros.

## VERSEMENTS À D'AUTRES ORGANISMES AGISSANT À L'ÉTRANGER

Les versements à l'étranger financés par la générosité du public s'élèvent à **1 610 097** euros.

### 2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS FINANCÉS PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Pour l'année 2020, les frais de recherche de fonds financés par la générosité du public représentent 22 % du total des emplois, soit **2 571 110** euros.

### 3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT FINANCÉS PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Une fois les frais de missions sociales et de recherche de fonds totalement financés, nous avons affecté une partie du fonctionnement sur les fonds restants issus de la générosité du public. Ils s'élèvent à **880 796** euros et représentent 8 % de l'activité.

### C - NOTE SUR LES PRODUITS/RESSOURCES

La réglementation pour l'établissement du CROD détaille les produits par origine et fait une distinction entre les produits liés à la générosité du public et ceux qui ne le sont pas. Le total des ressources est de **15 682 194** euros.

La nouvelle présentation du CER fait apparaître uniquement la part des ressources liées à la générosité du public. Le total de ces ressources est de **11 525 953** euros.

### I. INFORMATION SUR LES PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Durant l'exercice 2020, les opérations faisant appel à la générosité du public ont permis de collecter **11 525 953** euros auprès de particuliers, d'entreprises, d'associations ou de collectivités locales.

Conformément à l'article 19 des statuts de **Sidaction** qui précise que : « *Les ressources nettes collectées par l'association après déduction des frais de gestion et de collecte des fonds sont réparties par le conseil d'administration à raison de :*  
*\* 50 % pour financer des travaux de recherche et d'amélioration de la qualité de la vie des personnes atteintes par l'infection à VIH en France et à l'étranger,*  
*\* 50 % pour financer des activités d'information, de prévention, d'entraide et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches, en France et à l'étranger .* »

Toutes les ressources de **Sidaction** sont affectées par le conseil d'administration conformément aux statuts.



I.2. INFORMATION SUR LES DONS, LEGS ET MÉCÉNAT

DONS MANUELS

Les dons collectés auprès de particuliers s’élèvent à **10 334 687** euros et se décomposent comme suit :

- **1 950 705** euros ont été collectés durant la période du Sidaction médias (celui-ci a été annulé et seulement certaines opérations ont pu être maintenues), contre **3 809 268** euros pour l’opération organisée en 2019 (soit une baisse de 48,8 %) ;
- **7 057 347** euros sont issus des opérations de marketing direct contre **7 100 575** euros pour 2019 ;

Ces opérations ont utilisé le fichier des donateurs issu des campagnes de collecte de fonds menées par **Sidaction** de 1994 à 2020 ;

- **1 321 873** euros proviennent de la collecte web 2020 contre **986 069** euros en 2019 (soit une augmentation de 34,1 %) ;
- **4 762** euros ont été collectés lors d’opérations régionales.

LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES VIE

Au cours de l’année 2020, les legs, donations et assurances vie s’établissent à **914 124** euros.

| Produits                                                                              | Montants |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Montant perçu au titre de l’assurance vie                                             | 332 694  |
| Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l’article 213-9    | 133 808  |
| Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être vendus            | 90 644   |
| Reprise des dépréciations d’actifs reçus par legs ou donations destinés à être vendus | 0        |
| Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations                             | 478 495  |

|                       |                  |
|-----------------------|------------------|
| <b>TOTAL PRODUITS</b> | <b>1 035 640</b> |
|-----------------------|------------------|

| Charges                                                                               | Montants |
|---------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés    | 90 500   |
| Dotation aux dépréciations d’actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés | 8 017    |
| Report en fonds reportés liés aux legs et donations                                   | 23 000   |

|                      |                |
|----------------------|----------------|
| <b>TOTAL CHARGES</b> | <b>121 517</b> |
|----------------------|----------------|

|                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| <b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b> | <b>914 124</b> |
|-----------------------------|----------------|

MÉCÉNATS

Les conventions de mécénat ont rapporté **277 142** euros sur l’exercice 2020 grâce à la Fondation d’entreprise Sucres et Denrées pour **200 000** euros, le Mac Viva Glam (anciennement Mac Aids Fund) pour **75 000** euros, AMI Paris pour **1 403** euros (sur les ventes 2019) et Coperni/ Tomorrow pour **739** euros (sur les ventes 2019).

2. INFORMATION SUR LES PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les cotisations avec contrepartie représentent **16 220** euros dont **15 500** euros de cotisations pour la plateforme Elsa (hébergée par Sidaction) et **720** euros de cotisations des membres du conseil d’administration.

Les contributions financières sans contrepartie regroupent l’ensemble des opérations de collecte de Sidaction hors appel à la générosité du public. Ils s’élèvent à **1 456 734** euros et se décomposent comme suit :

- **778 068** euros de dons collectés auprès de sociétés lors de différents événements au niveau national ou régional, dont **772 950** euros pour le Dîner de la mode et **5 118** euros pour les Chefs solidaires ;
- **529 709** euros proviennent des partenariats dans le cadre du Sidaction médias 2020 (**472 590** euros), des partenariats bancaires (**35 822** euros) et d’autres partenariats divers (**21 297** euros) ;
- **119 015** euros d’opérations régionales au sein de différents établissements comme des lycées, des mairies ou des maisons d’arrêt ;
- **29 942** euros de contributions financières aux programmes provenant de la Fondation de France (**14 942** euros) et du fonds de dotation Line Renaud (**15 000** euros).

Les autres produits non liés à la générosité du public s’élèvent à **185 907** euros et se décomposent en :

- **52 885** euros de ventes de la boutique ;
- **36 919** euros de produits de gestion, dont **31 207** euros de restitutions de la part de nos partenaires, et **5 712** euros de produits de gestion courante ;
- **29 055** euros de produits financiers qui concernent les plus-values générées par les placements à court terme de la trésorerie de l’association ;
- **60 067** euros ont été collectés grâce à l’action de Madame Line Renaud. Le fonds Line Renaud est constitué notamment des ressources des albums avec la vente et les droits d’auteurs ;
- **6 506** euros d’autres produits exceptionnels ;
- **455** euros de gain sur change ;
- **21** euros d’abonnement.

3. INFORMATION SUR LES SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

Dans le cadre des missions menées en propre par Sidaction, nous faisons des demandes de subventions auprès des organismes publics. En 2020, nous avons obtenu les subventions suivantes pour un montant total de **2 496 892** euros, dont :

- **1 942 602** euros de l’Agence française de développement (AFD) pour les programmes Perspectives, TREMPLEINS et Concert’Action (programme de la Plateforme Elsa hébergée par Sidaction) ;
- **90 000** euros de la Direction générale de la santé (DGS) pour les programmes Antilles Guyane et Milieu carcéral ;
- **31 000** euros du ministère de la Justice pour le programme Milieu carcéral ;
- **240 001** euros de la Mairie de Paris pour les programmes Paris Sida Sud, Petit Paris Bucarest, AED Burkina Faso et Concert’Action ;
- **189 647** euros d’Expertise France pour le programme

Initiative 5 % Adolescents ;

- **3 642** euros d’UNITAID pour le programme OPP-ERA.

4. INFORMATION SUR LES REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

Les reprises sur provisions et dépréciations s’élèvent à **488 €** et concernent des dépréciations d’éléments financiers.

D - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Cette rubrique permet d’identifier les contributions volontaires dont bénéficie Sidaction au cours de l’année. Celles-ci sont valorisées et enregistrées en comptabilité. La gouvernance de **Sidaction** repose sur le conseil d’administration composé d’acteurs de la lutte contre le VIH/sida en France et à l’étranger, dans les domaines de la prévention, l’aide aux malades, la recherche et les soins médicaux. Pour l’instruction des demandes de financement, et à travers la mise en place de groupes d’experts dans différents domaines, **Sidaction** fait appel à des responsables d’associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le VIH/sida.

Les contributions volontaires en nature s’élèvent à **237 889** euros. Ces contributions volontaires en nature sont affectées dans nos trois grandes familles de coûts, en fonction de leur destination.

- **99 319** euros aux missions sociales, dont :
- **85 849** euros réalisés en France (**43 708** euros pour la participation des membres du comité France, **34 330** euros pour la participation des membres du comité scientifique et **7 811** euros pour la participation d’experts à différents programmes) ;
- **13 470** euros réalisés à l’étranger correspondant à la participation des membres du comité international.
- **130 429** euros à la recherche de fonds, dont :
- **55 742** euros pour le Dîner de la mode (**26 660** euros de participation de bénévole à l’organisation et **29 082** euros de prestations en nature) ;
- **71 688** euros pour le Sidaction médias (**70 986** euros de prestations en nature et **702** euros de bénévolat) ;
- **3 000** euros pour une prestation en nature sur une autre opération.
- **8 141** euros au fonctionnement correspondant à la participation des membres du conseil d’administration. Les heures de bénévolat non valorisables ne sont pas enregistrées en comptabilité.

ANNEXES AUX COMPTES DE SIDACTION

NOTES SUR LES ENGAGEMENTS NON VERSÉS PAR SIDACTION

Les engagements votés au bénéfice des actions associatives d’information, de prévention et d’aide aux malades, et des programmes de recherche et d’amélioration de la qualité de vie et des soins restant à verser s’élèvent à **6 995 882** euros.

Pour les actions associatives d’information, de prévention et d’aide aux malades en France, en marge de ses propres programmes, **Sidaction** a engagé, en 2020, pour **1 972 700** euros de financements associatifs. Les décaissements ont été de **2 017 000** euros en 2020, et le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2020 en tenant compte des reliquats s’établit à **1 998 001** euros.

Pour les programmes de recherche scientifique et médicale et d’amélioration de la qualité de vie et des soins des malades, en marge de ses propres programmes, **Sidaction** a engagé, en 2020, pour **2 061 829** euros de financements jeunes chercheurs, aides aux équipes de recherche et qualité de vie/qualité des soins et recherche opérationnelle. Les décaissements se sont élevés à **1 797 841** euros en 2020, et le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2020 en tenant compte des reliquats, s’établit à **3 279 189** euros.

Pour les programmes de lutte contre le VIH/sida dans les pays en développement et en transition, en marge de ses propres programmes, **Sidaction** a engagé, en 2020, pour **1 905 465** euros de financements. Les décaissements se sont élevés à **1 928 531** euros en 2020, et le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2020, en tenant compte des reliquats s’établit à **1 718 692** euros.

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds Recherche et pour moitié au fonds Prévention et aide aux malades.

ANNEXES AUX COMPTES DE SIDACTION

ENGAGEMENTS NON VERSÉS  
PAR SIDACTION  
au 31 décembre 2020

|                                                          | Solde restant<br>à verser au<br>01/01/2020 | Nouveaux<br>engagements<br>et modifications | Versements<br>effectués<br>en 2020 | Solde restant<br>à verser au<br>31/12/2020 |
|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------------|
| Appel d'offres Aide aux malades et prévention            | 1 508 004                                  | 1 982 900                                   | 1 496 903                          | 1 994 001                                  |
| Appel à projets Départements français d'Amérique         | 188 897                                    |                                             | 188 897                            |                                            |
| Appel à projets Prévention et soutien en milieu carcéral | 143 700                                    | -6 700                                      | 135 000                            | 2 000                                      |
| Appel à projets Prévention gay                           | 201 700                                    | -3 500                                      | 196 200                            | 2 000                                      |
| TOTAL FINANCEMENTS ASSOCIATIFS FRANCE                    | 2 042 301                                  | 1 972 700                                   | 2 017 000                          | 1 998 001                                  |
| Appel à projets Prise en charge globale                  | 1 504 615                                  | 1 504 299                                   | 1 494 365                          | 1 514 549                                  |
| Bailleurs externes                                       | 237 143                                    | 221 506                                     | 254 506                            | 204 143                                    |
| Soutiens exceptionnels et urgences                       |                                            | 179 660                                     | 179 660                            | 0                                          |
| TOTAL FINANCEMENTS INTERNATIONAUX                        | 1 741 758                                  | 1 905 465                                   | 1 928 531                          | 1 718 692                                  |
| Financements aux jeunes chercheurs                       | 1 466 401                                  | 729 809                                     | 922 842                            | 1 273 368                                  |
| Appel d'offres permanent                                 | 1 466 401                                  | 729 809                                     | 922 842                            | 1 273 368                                  |
| Aides aux équipes de recherche                           | 1 397 454                                  | 1 332 020                                   | 874 999                            | 1 854 475                                  |
| Appel d'offres permanent                                 | 1 397 454                                  | 1 332 020                                   | 874 999                            | 1 854 475                                  |
| Recherche opérationnelle                                 | 151 346                                    | 0                                           | 0                                  | 151 346                                    |
| Appel d'offres                                           | 151 346                                    | 0                                           | 0                                  | 151 346                                    |
|                                                          |                                            |                                             |                                    |                                            |
| TOTAL FINANCEMENTS SCIENTIFIQUES ET MÉDICAUX             | 3 015 201                                  | 2 061 829                                   | 1 797 841                          | 3 279 189                                  |

|                     |           |           |           |           |
|---------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| TOTAL EXERCICE 2020 | 6 799 260 | 5 939 994 | 5 743 372 | 6 995 882 |
|---------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|

|                      |           |
|----------------------|-----------|
| Engagements sur 2021 | 5 815 291 |
| Engagements sur 2022 | 1 071 781 |
| Engagements sur 2023 | 108 810   |
| Total                | 6 995 882 |

NOTRE ORGANISATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DES EXPERTS CONTRE LE SIDA

Françoise BARRÉ-SINOUSSE  
Présidente, prix Nobel de  
médecine 2008

Line RENAUD  
Vice-présidente

Hugues CHARBONNEAU  
Secrétaire général

Yves DUPONT REDONDO  
Trésorier

COLLÈGE DES  
PERSONNALITÉS  
QUALIFIÉES

Line RENAUD  
Vice-présidente

Hugues CHARBONNEAU  
Secrétaire général

Louis GAUTIER  
Administrateur, conseiller  
maître à la Cour des  
comptes

Yves DUPONT REDONDO  
Trésorier

COLLÈGE  
ASSOCIATIF

Marc-Antoine BARTOLI  
Administrateur, Act Up-Paris

Carine FAVIER  
Administratrice,  
Planning familial

Aurélien BEAUCAMP  
Administrateur, Aides

Christine ROUZIOUX  
Administratrice, Arcat, Le  
Kiosque

Didier ARTHAUD  
Administrateur, Basiliade

COLLÈGE  
SCIENTIFIQUE  
ET MÉDICAL

Françoise BARRÉ-SINOUSSE  
Présidente, prix Nobel de  
médecine 2008

Jean-François DELFRAISSY  
Administrateur,  
hôpital de Bicêtre

Anne SIMON  
Administratrice, SFLS

Renaud BECQUET  
Administrateur, Inserm

Constance DELAUGERE  
Administratrice,  
hôpital Saint-Louis

COLLÈGE  
INTERNATIONAL

Jeanne GAPIYA-NIYONZIMA  
Administratrice, ANSS  
(Burundi)

Hakima HIMMICH  
Administratrice, ALCS  
(Maroc)

Louis PIZARRO  
Administrateur, Unitaid

Daouda DIOUF  
Administrateur, Enda santé  
(Sénégal)

Pauline LONDEIX  
Administratrice,  
Observatoire de la  
transparence dans les  
politiques du médicament

Asier SÁEZ-CIRIÓN  
Président du comité  
scientifique et médical

Friederike SPERNOL  
Présidente du comité  
associatif « sida »

Koungno Jean-François

SOMÉ<sup>1</sup>  
Président du comité  
international

Pascal OBISPO  
Membre d'honneur

Merci à Koungno Jean-  
François SOMÉ, président du  
comité international en 2020.

1. Démission en 2020



# LE COMITÉ SCIENTIFIQUE ET MÉDICAL

Il est composé de cliniciens en activité dans des services de maladies infectieuses ou d'immunologie clinique, de chercheurs investis dans des travaux fondamentaux ou appliqués et d'experts en sciences sociales. Le comité est complété par la présence de deux représentants d'associations de personnes vivant avec le VIH. Ces spécialistes apportent au conseil d'administration de **Sidaction** tout l'éclairage scientifique nécessaire à une bonne étude des demandes, évaluent les résultats obtenus par les programmes soutenus par **Sidaction** et collaborent aux activités d'information et de vulgarisation scientifique de l'association.

## PRÉSIDENT

**Asier SÁEZ-CIRIÓN\***  
Groupe Réservoirs et contrôle viral, unité HIV, inflammation et persistance, Institut Pasteur (Paris)

## MEMBRES

**Victor APPAY**  
Immunophysiopathologie de l'infection VIH et vieillissement immunitaire, Inserm U1135, hôpital de la Pitié-Salpêtrière (Paris)

**Jean-Luc BATTINI**  
Virus ARN et métabolisme, CNRS UMR9004, Institut de recherche en infectiologie (Montpellier)

**Philippe BENAROCH**  
Groupe Transport intracellulaire et immunité, Inserm U932, Institut Curie (Paris)

**Martine BRAIBANT**  
Morphogénèse et antigénicité du VIH et des virus des hépatites, Inserm U966, Université François-Rabelais, UFR médecine (Tours)

**Cecile CAMES**  
IRD UMI233 TransVIHmi / Inserm U1175, Université de Montpellier, (Montpellier)

**Bruno CANARD**  
Architecture et fonction des molécules biologiques, UMR 6098, CNRS Aix-Marseille (Marseille)

**Nicoletta CASARTELLI**  
Unité Virus et immunité, Institut Pasteur (Paris)

**Lucile ESPERT**  
Autophagie et infections, CNRS UMR 9004, Institut de recherche en infectiologie (Montpellier)

**Lucie ETIENNE<sup>1</sup>**  
Centre international de recherche en infectiologie, Inserm U1111, CNRS UMR5308, Université Lyon 1, ENS (Lyon)

**Albert FAYE<sup>2</sup>**  
CHU Robert Debré, Inserm 1123 (ECEVE), (Paris)

**Gabriel GIRARD**  
Sciences économiques et sociales de la santé & traitement de l'information médicale (SESSTIM) UMR 1252, (Marseille)

**Karine LACOMBE**  
Service des maladies infectieuses et tropicales, hôpital Saint-Antoine (Paris)

**Marc LAVIGNE**  
Interactions hôtes-virus, Inserm U1016, Institut Cochin (Paris)

**Annie LE PALEC**  
TRT-5 (Paris)

**Elise MARSICANO**  
CESP, Inserm U1018, Université de Strasbourg

**Laurence MEYER<sup>1</sup>**  
Faculté de Médecine Paris Saclay, Le Kremlin-Bicêtre; Université Paris Sud, Université Paris Saclay; Inserm CESP U1018, Paris Saclay, Le Kremlin-Bicêtre; Inserm SC10, hôpital Paul-Brousse, (Villejuif)

**Jean-Christophe PAILLART**  
UPR 9002, ribonucléoprotéines virales, incorporation du génome et assemblage, IBMC (Strasbourg)

**Stéphane PAUL**  
Immunologie clinique, CHU Saint-Étienne (Saint-Étienne)

**Hélène POLLARD**  
Association Sol En Si, membre du TRT-5 (Paris)

**Alessia ZAMBORLINI**  
CNRS, UMR7212, Inserm U944, IUH Université Paris-Diderot (Paris)

Fins de mandat en 2020 :

**Dolorès POURETTE** – Institut de recherche pour le développement (IRD), CEPED, Paris

**Jean-Daniel LELIEVRE** – Service d'immunologie clinique, hôpital Henri-Mondor, Upec, Créteil

**Florence MARGOTTIN-GOGUET** – Rétrovirus, quiescence et prolifération, département infection, immunité, inflammation, Institut Cochin, Paris

Fins de mandat en 2021 :

**Anne-Sophie BEIGNON** – Service d'immunovirologie, Institut des maladies émergentes et des thérapies innovantes, CEA & UMR EI, Université Paris-11, Fontenay-aux-roses

**Pierre DELOBEL** – Unité Inserm 1043, Centre de physiopathologie de Toulouse-Purpan, CHU de Toulouse, Toulouse

Démission en 2020 :

**Linda WITTKOP** – VIH, hépatites virales et comorbidités : épidémiologie clinique et santé publique, UMR 1219, Bordeaux Population Health, ISPED et CHU de Bordeaux, Bordeaux

# LE COMITÉ INTERNATIONAL

## PRÉSIDENT

**Jean-François Koungno SOMÉ**  
Pnud – Burkina Faso

**Louise-Hortense AKA DAGO-AKRIBI**  
Université Félix Houphouët-Boigny – Côte d'Ivoire

**Camille ANOMA**  
Espace Confiance – Côte d'Ivoire

**Vincent BASTIEN**  
Consultant – France

**Julie CASTRO**  
Iris, EHES – France

**Benjamin CLAPHAM**  
Viral Strategies – États-Unis

**Anne DERACHE\***  
Africa Center – Afrique du Sud

**Christine KAFANDO**  
AED – Burkina Faso

**Julie LANGLOIS**  
Pharmacienne consultante – France

**Charles LIMAZIE**  
Action contre le sida – Togo

**Valentin SIMIONOV\***  
International Network of People who Use Drugs – Royaume-Uni

**Andrinette Yvonne TAVI OUATTARA**  
Consultante – Burkina Faso

**Émilie TROUSSELIER-SEEPURSAUND\***  
Association Pils – Maurice

**Roger Yves YOMB FILS<sup>1</sup>**  
Africagay – Cameroun

## SORTIES 2020

**Jean-François Koungno SOMÉ**  
Pnud – Burkina Faso

Merci à **Christine Kafando**, ancienne présidente du comité et **Vincent Bastien**, consultant, d'avoir apporté leur soutien au comité de façon temporaire en 2020.

1 Décédé en Juin 2020

2 Nomination en 2020

\* Membre de la commission permanente

# LE COMITÉ FRANCE

## PRÉSIDENTE

**Friederike SPERNOL**  
Association Sol en si

**VICE-PRÉSIDENT Nicolas TERRAIL**  
CHRU de Montpellier/UCSA

**Antoine BAUDRY\*<sup>2</sup>**  
Cabiria Lyon

**Françoise BITATSI-TRACHET**  
RVH Marne-la-Vallée

**Jean-Luc BOUSSARD**  
Hôpital de Melun / Corevih IDF Est

**Nicolas DERCHE**  
Arcat

**Joachim LEVY**  
Nouvelle Aube

**Franck MARTIN**  
Arap-Rubis

**Christophe MATHIAS**  
Les ActupienNes

**David MICHELS**  
Aides

**Guy MOLINIER**  
Act Up Sud-Ouest

**Hélène PELLISSIER\***  
Comité départemental du cancer 93

**Lesley PORTE\***  
L'arbre fromager

**Roseline REAT<sup>1</sup>**  
DAPSA

**Noëlle TARDIEU**  
Relais VIH

**Papy TSHIALA KATUMBAY**  
Association Espoir

**Charlotte VERDURE**  
Indépendante dans l'accompagnement des projets ESS (La Réunion)

## FIN DE MANDATS EN 2020 :

**Valérie BOURDIN** – Association de Lutte contre le Sida, Lyon  
**Sandra FERNANDEZ** – Réseau ESPAS, Paris  
**Didier ARTHAUD** – Basiliade  
**Julien BRESSY** – CNS  
**Julie CHAMBON** – Fondation de France  
**Fabienne LANGLOIS** – Fondation Léonie Chaptal

# ÉQUIPE SALARIÉE

## DIRECTION GÉNÉRALE

**Florence THUNE**  
Directrice générale

## PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET MOYENS GÉNÉRAUX

**Martine COLCHEN**  
Responsable ressources humaines et moyens généraux

**Lauriane MADEC<sup>1</sup>**  
Assistante administrative

**Florian CARLO**  
Logisticien sécurité

## PÔLE GESTION ET FINANCE

**Michel WILMET**  
Directeur administratif et financier

**Benoît DESMIDT**  
Contrôleur de gestion siège et programmes internationaux

**Maryse LE PALMEC**  
Comptable

**Julia MALHOMME**  
Contrôleuse de gestion

**Annie-Patricette HOASY**  
Contrôleuse de gestion

**Nadia ABID**  
Contrôleuse de gestion

## PÔLE COMMUNICATION ET ÉVÈNEMENTIEL

**Alexandre JALBERT**  
Directeur du pôle communication et événementiel

**Lauriane MADEC<sup>1</sup>**  
Assistante administrative

**Aurélien DEFRETIN**  
Responsable des relations médias

**Bérénice PIERSON**  
Responsable de la communication

**Marine CHARLIER**  
Chargée de la communication

**Françoise GODARD**  
Responsable des opérations de collecte (organisées par des tiers)

**Anthony COTTE**  
Chargé de communication digitale

(\*) Membre de la commission permanente

(1) Nomination à la commission permanente en 2020

(2) Nomination en 2021





PÔLE MARKETING DIRECT

**Virginie MAUJEAN**  
Responsable marketing direct

**Antoine TISSOT**  
Chargé de marketing digital

**Christelle MUNDALA**  
Responsable relations donateurs

**Madalina GUBAS**  
Chargée de relations donateurs

PÔLE FINANCEMENT, RECHERCHE ET ASSOCIATIONS

**Sandrine FOURNIER**  
Directrice du pôle financement, recherche et associations

**Julia GROLERE<sup>1</sup>**  
Assistante administrative

**Séverine DJOUADA**  
Coordonnatrice gestion des appels à projets

**Cécile CHARTRAIN**  
Responsable programmes

**Corinne LE HUITOUZE**  
Responsable programmes

**Frédérique VIAUD**  
Responsable programmes

**Jennifer COUBARD**  
Responsable programmes

**To-Chau TRAN**  
Responsable programmes

**Nora YAHIA**  
Responsable suivi et valorisation des projets scientifiques et médicaux

**Myriam BLAS<sup>2</sup>**  
Chargée de gestion de projets

PÔLE QUALITÉ ET RECHERCHE EN SANTÉ

**Serawit BRUCK-LANDAIS**  
Directrice du pôle qualité et recherche en santé

**Julia GROLERE<sup>1</sup>**  
Assistante administrative

**Anne SUSSET**  
Coordonnatrice des programmes internationaux financés par des bailleurs externes

**Ridha NOUIOUAT**  
Responsable thématique

**Olivia ZANATTA-SYLLA**  
Responsable thématique

**Réjane ZIO**  
Responsable thématique

**Vincent DOURIS**  
Responsable recherche opérationnelle

**Nicolas GATEAU**  
Responsable thématique / Rédacteur en chef Transversalmag

**Laïla LOSTE**  
Coordonnatrice Plateforme ELSA

**Myriam BENHAMOU**  
Responsable renforcement de capacités Plateforme ELSA

**Mélanie BRISARD**  
Chargée de communication Plateforme ELSA

PÔLE VEILLE, ANALYSE ET PLAIDOYER

**Hélène ROGER**  
Directrice du pôle veille, analyse et plaidoyer

**Anaïs SAINT-GAL**  
Responsable plaidoyer

<sup>1</sup> Travail à temps partagé à 50 %  
<sup>2</sup> Contrat en alternance

ANNEXES  
PROGRAMMES SCIENTIFIQUES ET MÉDICAUX

RECHERCHE FONDAMENTALE AIDES AUX ÉQUIPES

**Marie-Line ANDREOLA**  
*Université de Bordeaux – Bordeaux.* Etude fonctionnelle et structurale du complexe GCN2/intégrase/LEDGF. Rôle dans la réplication du VIH-1. 24 675 euros

**Nathalie ARHEL**  
*Institut de recherche en infectiologie de Montpellier (IRIM) – Montpellier.* Structural characterization of HIV-1 capsid binding to Transportin for drug discovery. 27 706 euros

**Jean-Luc BATTINI**  
*Institut de recherche en infectiologie de Montpellier (IRIM) – Montpellier.* Caractérisation de cofacteurs cellulaires associés à TRIM5α dans la restriction anti HIV-1. 56 080 euros

**Bruno BEAUMELLE**  
*Institut de recherche en infectiologie de Montpellier (IRIM) – Montpellier.* Mécanisme d'encapsidation de la protéine Tat du VIH-1. 50 769 euros

**Philippe BENAROCH**  
*Institut Curie – Paris.* Role of circulating dendritic cell precursors in HIV-1 infection. 59 280 euros

**Mickaël BLAISE**  
*Institut de recherche en infectiologie de Montpellier (IRIM) – Montpellier.* Structural characterization of HIV-1 capsid binding to Transportin for drug discovery. 11 384 euros

**Morgane BOMSEL**  
*Institut Cochin – Paris.* Establishment and dynamics of reservoirs for HIV-1 formed in tissue macrophages subtype M4 within the male genital mucosa in cART-suppressed HIV-infected patients. 38 850 euros

**Nathalie BOSQUET**  
*CEA – Institut de biologie François Jacob – Fontenay-aux-Roses.* Nano assemblage particulière d'enveloppes du VIH-1 et induction d'anticorps neutralisants à large spectre par immunisation séquentielle de glycoprotéines de Clade C. 40 000 euros

**Stéphane EMILIANI**  
*Institut Cochin – Paris.* Identification des partenaires cellulaires de la protéine Vif du VIH-1 : uORF, inhibition traductionnelle d'APOBEC3G par Vif et réplication virale. 1 501 euros

**Lucile ESPERT**  
*Institut de recherche en infectiologie de Montpellier (IRIM) – Montpellier.* Étude du rôle de la pexophagie dans l'apoptose induite par les glycoprotéines d'enveloppe du VIH-1 dans les lymphocytes T CD4 non infectés. 64 605 euros

**Yonatan GANOR**  
*Institut Cochin – Paris.* Prevention of mucosal HIV-1 trans-infection by cannabinoids. 23 504 euros

**Marc LAVIGNE**  
*Institut Pasteur – Paris.* Propriétés biochimiques, structurales et fonctionnelles, et potentiel thérapeutique d'un complexe formé entre l'ADN Topoisomérase I humaine et un quadruplex de guanines présent sur le promoteur du VIH-1. 14 901 euros

**Marc LAVIGNE**  
*Institut Cochin – Paris.* Régulation de l'expression du VIH-1 par la topologie de l'ADN et les topoisomérases cellulaires, rôle de ces paramètres dans la latence virale. 14 843 euros

**Florence MARGOTTIN-GOGUET**  
*Institut Cochin – Paris.* Restriction par HUSH chez les personnes infectées par le virus HIV. 30 000 euros

**Florence NIEDERGANG**  
*Institut Cochin – Paris.* Une approche triple pour étudier le VIH-1, les cellules infectées et les bactéries opportunistes. 21 500 euros

**Jean Christophe PAILLART**  
*Institut de biologie moléculaire et cellulaire (IBMC) – Strasbourg.* Identification des partenaires cellulaires de la protéine Vif du VIH-1 : uORF, inhibition traductionnelle d'APOBEC3G par Vif et réplication virale. 8 137 euros

**Stéphane PAUL**  
*Université Jean Monnet – Saint-Etienne.* Nano assemblage particulière d'enveloppes du VIH-1 et induction d'anticorps neutralisants à large spectre par immunisation séquentielle de glycoprotéines de Clade C. 14 560 euros

**Marc RUFF**  
*Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire (IGBMC) – Illkirch-Grattenstaden.* Etude fonctionnelle et structurale du complexe GCN2/intégrase/LEDGF. Rôle dans la réplication du VIH-1. 24 150 euros

**Bernard VERRIER**  
*Institut de biologie et de chimie des protéines (IBCP) – Lyon.* Nano assemblage particulière d'enveloppes du VIH-1 et induction d'anticorps neutralisants à large spectre par immunisation séquentielle de glycoprotéines de Clade C. 20 800 euros

**Alessia ZAMBORLINI**  
*Institut de biologie intégrative de la cellule – I2BC – Gif-sur-Yvettes.* Investigation of novel mechanisms of SAMHD1-dependent inhibition of HIV-1 infection in non-cycling cells. 67 500 euros



## FINANCEMENTS JEUNES CHERCHEURS

### Alexa TAMBO

*Institut de biologie intégrative de la cellule - I2BC - Gif-sur-Yvettes.* Étude du mécanisme moléculaire de l'activité de restriction de SAMHD1 : caractérisation de la fonction dNTPase indépendante. 13 444 euros

### Cindy ADAPEN

*CEA - Institut de biologie François Jacob - Fontenay-aux-Roses.* Impact du microbiote vaginal sur la co-infection Chlamydia trachomatis-VIH-1/SIV au sein du tractus reproducteur féminin. 30 940 euros

### Marie ARMANI

*Centre de physiopathologie de Toulouse Purpan (CPTP) - Toulouse* Transmission et physiopathologie de l'infection VIH : leçons tirées de l'étude des virus utilisant CXCR4 comme co-récepteur. 8 375 euros

### Flavien BROUILLER

*Institut Curie - Paris.* Single-cell analysis of HIV-1 response in human precursors of primary blood dendritic cells. 7 500 euros

### Sixtine COINDRE

*CEA - Institut de biologie François Jacob - Fontenay-aux-Roses* Etude du rôle de LILRB2 dans les réponses immunitaires précoces dirigées contre le SIV/VIH. 24 902 euros

### Rayane DIBSY

*Institut de recherche en infectiologie de Montpellier (IRIM) - Montpellier.* Rôle du complexe Wave 2 et de l'actine corticale dans l'assemblage du HIV-1 dans les lymphocytes T CD4+ : recherche de nouvelles cibles. 40 962 euros

### Juliette FERNANDEZ

*Institut de recherche en infectiologie de Montpellier (IRIM) - Montpellier.* Quantification de l'import nucléaire du VIH par complémentation protéique pour le criblage haut-débit de biomolécules. 7 429 euros

### Jennifer GORWOOD

*Centre de recherche Saint-Antoine - Paris* Modifications de répartition et de fonction du tissu adipeux des sujets infectés par le VIH et traités : rôle synergique du virus et des inhibiteurs d'intégrase et étude des mécanismes en cause. 22 930 euros

### Sophie GOUDEY

*Institut Cochin - Paris.* Rôle non canonique des protéines argonautes dans l'expression du génome du Virus de l'Immunodéficience Humaine de type 1 (VIH-1). 20 182 euros

### Abla Myriam HOUMEY

*Institut de recherche en infectiologie de Montpellier (IRIM) - Montpellier.* Conséquences de l'externalisation de la protéine antisens du VIH-1. 9 906 euros

### Arnaud LECANTE

*Institut de recherche en infectiologie de Montpellier (IRIM) - Montpellier.* Décryptage du mécanisme d'action anti-virale de TRIM5alpha. 13 208 euros

### Alexandre LEGRAND

*Ecole normale supérieure de Lyon - Lyon.* Découverte d'une nouvelle famille de gènes influençant la réplication lentivirale et caractérisation de sa coévolution virus-hôte. 8 500 euros

### Xin LUO

*CIML - Marseille.* Deciphering the molecular regulation of the differential interaction of human conventional dendritic cells with HIV-1. 50 000 euros

### Michaël MARTIN

*Institut Cochin - Paris.* Étude structure-fonction d'un nouveau facteur de restriction inactivé par la protéine virale Vpx. 21 439, euros

### Michaël MARTIN

*Institut Cochin - Paris.* Étude structurelle et évolutive de l'antagonisme du complexe HUSH par les protéines lentivirales VPX/ VPR. 11 109 euros

### Roy MATKOVIC

*Institut Cochin - Paris.* HuSH et Cnot1 : étude d'une coopération entre épigénétique et stabilité des ARNs pour le contrôle de l'expression de HIV-1. 25 869 euros

### Sarah N'DA KONAN

*Institut Cochin - Paris.* Epitranscriptome control of HIV replication : functional study of HIV RNA m6A methylation. 21 746 euros

### Alexandre NICOLAS

*Université de Paris - Paris* Caractérisation génotypique et phénotypique des virus du réservoir VIH réactivable. 24 084 euros

### Brieuc PEROT

*IMAGINE - Institut des maladies génétiques - Paris.* Exploration of dendritic cell responses to HIV infection : roles of tetraspanin 7, a novel mediator of inflammation and molecular mechanisms at play. 56 908 euros

### Mariela PICCIN

*Hôpital de la Pitié-Salpêtrière - Paris.* Impact of HIV infection on priming of antigen specific CD8+ T cell responses. 41 667 euros

### Vasco RODRIGUES

*Institut Curie - Paris.* Molecular analysis of the late steps of the viral cycle in primary human macrophages : role(s) of the F-BAR protein GAS7. 59 269 euros

### Romy ROUZEAU

*Institut de biologie structurale - Grenoble.* Étude de l'antogénie d'une lignée anticorps visant un épitope quaternaire du trimère d'enveloppe du VIH dans le but de développer une approche de vaccinologie inverse. 26 658 euros

### Nicolas RUFFIN

*Institut Curie - Paris.* Integrating blood precursor of dendritic cells in our understanding of the physiopathology of HIV-1 infection. 5 826 euros

### Benjamin STUPFLER

*Institut de biologie moléculaire et cellulaire (IBMC) - Strasbourg.* Identification des cibles ARN endogènes de la protéine Vif du VIH-1 et étude de leur impact sur la

## ANNEXES

réplication virale. 52 074 euros

### Zoï VAHLAS

*Institut de génétique moléculaire de Montpellier (IGMM) - Montpellier.* Reprogramming T cell metabolism as a mechanism for controlling HIV-1 infection. 24 604 euros

## RECHERCHE APPLIQUÉE

## AIDES AUX ÉQUIPES

### Constance DELAUGERRE

*Institut universitaire d'hématologie - Hôpital Saint-Louis - Paris.* Towards HIV functional cure: down selection of immunotherapeutic strategies using an HIV/HIS mice model. 9 000 euros

### Olivier DELELIS

*Ecole normale supérieure de Cachan - Cachan.* Mise au point d'une nouvelle méthode de quantification de l'ADN intégré du VIH-1. 7 930 euros

### James DI SANTO

*Institut Pasteur - Paris* Towards HIV functional cure: down selection of immunotherapeutic strategies using an HIV/HIS mice model. 15 000 euros

### Yves LEVY

*Vaccine Research Institute - VRI - Créteil.* Towards HIV functional cure: down selection of immunotherapeutic strategies using an HIV/HIS mice model. 62 000 euros

### Mireia PELEGRIN- ZURILLA

*Institut de médecine régénératrice et de biothérapie de Montpellier (IRMB) - Montpellier.* Study of immunomodulatory properties of human neutrophils in HIV infected patients: implications for improvement of HIV immunotherapies. 8 187 euros

### Rodolphe THIEBAUT

*Centre de recherche Inserm Bordeaux Population Health - Bordeaux.* Towards HIV functional cure: down selection of immunotherapeutic strategies using an HIV/HIS mice model. 12 000 euros

## FINANCEMENTS JEUNES CHERCHEURS

### Amandine PEPIOT

*Institut Pierre Louis d'épidémiologie et de santé publique - Paris.* Infectious disease elimination using self-testing ? Game-theoretical approach and application to the HIV epidemic. 34 000 euros

### Rémy ROBINOT

*Institut Pasteur - Paris.* Efficacy of TCR transfer immunotherapy against HIV in a humanized mouse model. 58 419 euros

## RECHERCHE CLINIQUE

## AIDES AUX ÉQUIPES

### Jean-Charles GUERY

*Centre de physiopathologie de Toulouse Purpan (CPTP) - Toulouse.* Échappement à l'inactivation de l'X du gène TLR7 dans les cellules primaires de femmes : impact du dosage de TLR7 sur la susceptibilité à l'infection par le VIH-1. 47 754 euros

## FINANCEMENTS JEUNES CHERCHEURS

### Maria Bernarda REQUENA

*Institut Pierre Louis d'épidémiologie et de santé publique - Paris.* Risque résiduel de décès et d'événements morbides après guérison de l'hépatite C chez des patients co-infectés VIH-VHC : impact des facteurs individuels et des politiques sanitaires. 34 000 euros

## RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES

## AIDES AUX ÉQUIPES

### Pierre DE BEAUDRAP

*Institut de recherche pour le développement (IRD) - Paris.* Analyse situationnelle préalable à une intervention pilote de pratique de l'activité physique chez les personnes vivant avec le VIH dans le contexte de la Côte d'Ivoire (VIRAGE). 40 639 euros

### Cécile CAMES

*Institut de recherche pour le développement (IRD) - Montpellier.* Transitions : optimiser la prise en charge des jeunes infectés par le VIH en Afrique de l'Ouest. 57 742 euros

## FINANCEMENTS JEUNES CHERCHEURS

### Renaud CHANTRAINE

*Ecole des hautes études en Sciences Sociales (EHESS) - Paris.* La patrimonialisation des minorités LGBTQ+ et de la lutte contre le VIH/sida en France : une approche comparée. 27 965 euros

### Karna Bakary COULIBALY

*Institut de recherche pour le développement (IRD) - Paris.* L'impact d'une intervention d'empowerment en santé sexuelle sur la réduction des risques d'infections au VIH chez les immigrés originaires d'Afrique subsaharienne vivant en Île-de-France. 30 470 euros

### Yaël ECHED

*Ecole des hautes études en Sciences Sociales (EHESS) - Paris.* La construction de l'« immunité » des FSF au VIH/sida - perception du risque et pratiques de prévention des lesbiennes, bies et personnes trans, en France. 23 805 euros

ANNEXES

**Yaël ECHED**  
*Ecole des hautes études en Sciences Sociales (EHESS) – Paris.*  
La construction de l'« immunité » – perception du risque et pratiques de prévention des lesbiennes, des bies et des personnes trans, en France.  
10 169 euros

**Sébastien LAMOTTE**  
*Université Paris Nanterre – Nanterre.*  
Etude des fonctionnements psychiques d'hommes homosexuels pratiquant le chemsex.  
31 120 euros

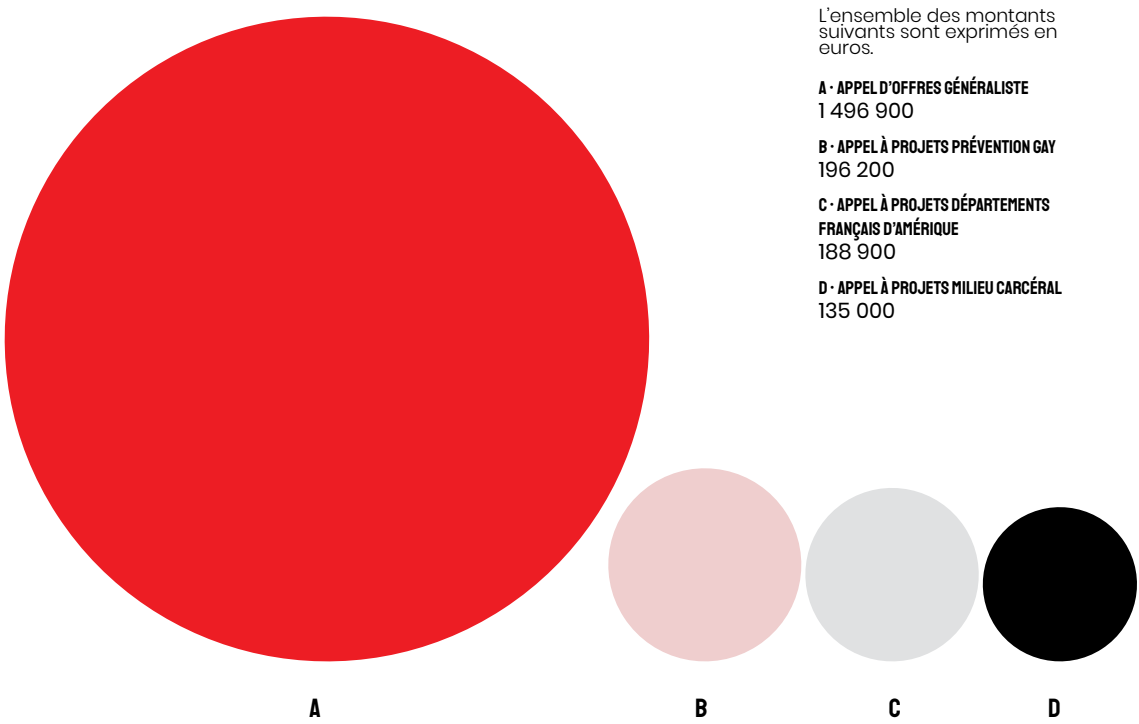
**Keitly MENSAH**  
*Institut de recherche pour le développement (IRD) – Paris.*  
Évaluation d'une stratégie de dépistage du cancer cervical par auto-prélèvement HPV auprès de femmes infectées au VIH : faisabilité, bénéfices et pérennité du test HPV en pays à ressources limitées.  
39 040 euros

**Mélanie PEREZ**  
*Institut de recherche pour le développement (IRD) – Paris.*  
Les homosexuels et la PrEP. Réception, usages et appropriations d'une nouvelle technique biomédicale de prévention du VIH.  
4 320 euros

ANNEXES

DONNÉES GÉNÉRALES SUR LES FINANCEMENTS 2020

PROGRAMMES FRANCE



FINANCEMENTS ASSOCIATIFS EN 2020

pour un total de 2 017 000 euros

Enveloppes votées  
Montants versés bruts en euros

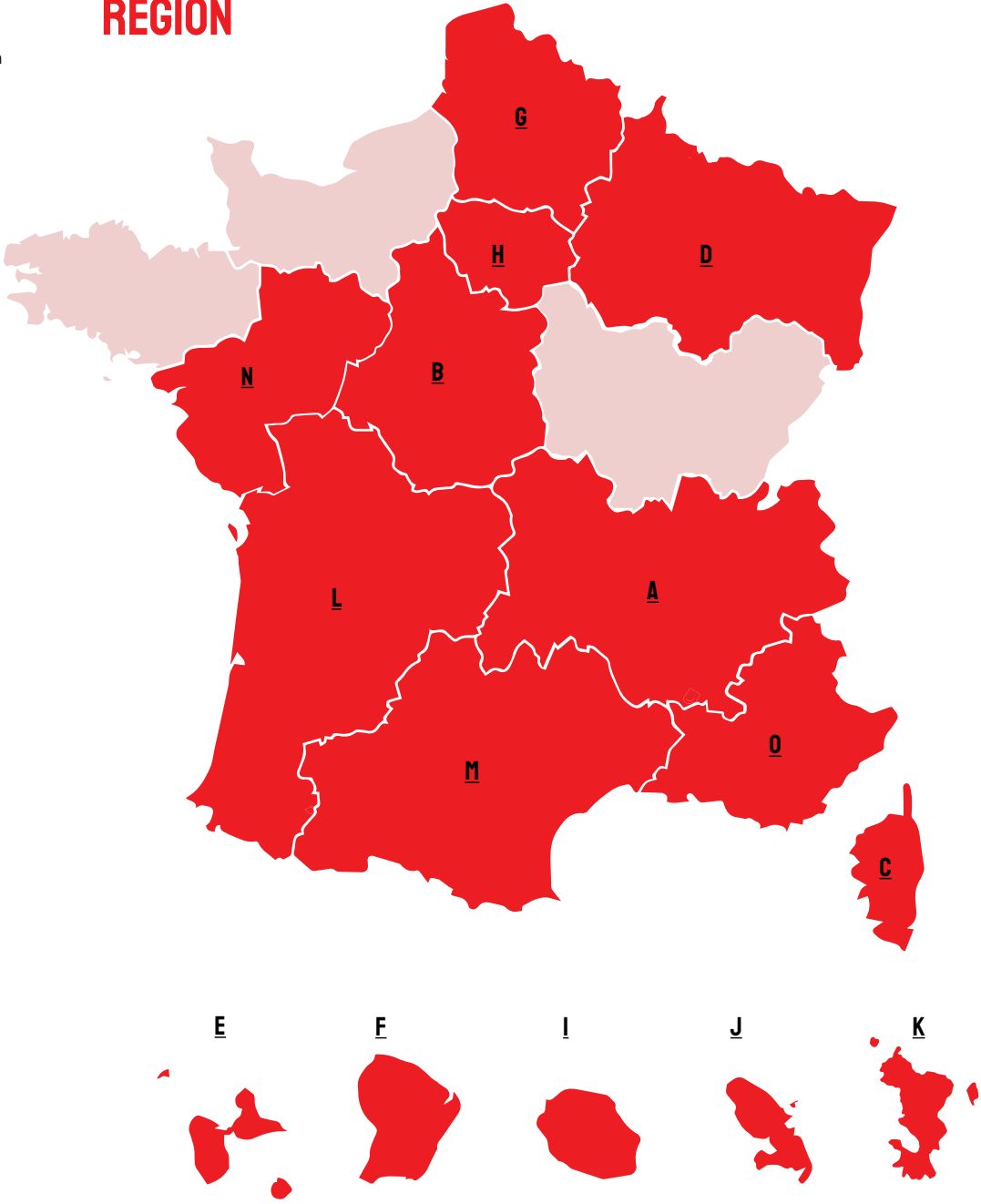


ANNEXES

→ RÉPARTITION DES FONDS PAR RÉGION

L'ensemble des montants suivants sont exprimés en euros.

- A - AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
200 500 | 12 projets
- B - CENTRE-VAL DE LOIRE  
29 000 | 2 projets
- C - CORSE  
37 700 | 2 projets
- D - GRAND EST  
6 000 | 2 projets
- E - GUADELOUPE  
20 100 | 2 projets
- F - GUYANE  
142 600 | 8 projets
- G - HAUTS-DE-FRANCE  
16 200 | 2 projets
- H - ÎLE-DE-FRANCE  
980 600 | 31 projets
- I - LA RÉUNION  
34 900 | 4 projets
- J - MARTINIQUE  
32 300 | 1 projet
- K - MAYOTTE  
8 000 | 1 projet
- L - NOUVELLE AQUITAINE  
79 800 | 2 projets
- M - OCCITANIE  
233 900 | 10 projets
- N - PAYS DE LA LOIRE  
33 000 | 2 projets
- O - PACA  
162 400 | 7 projets



TOTAL  
NATIONAL

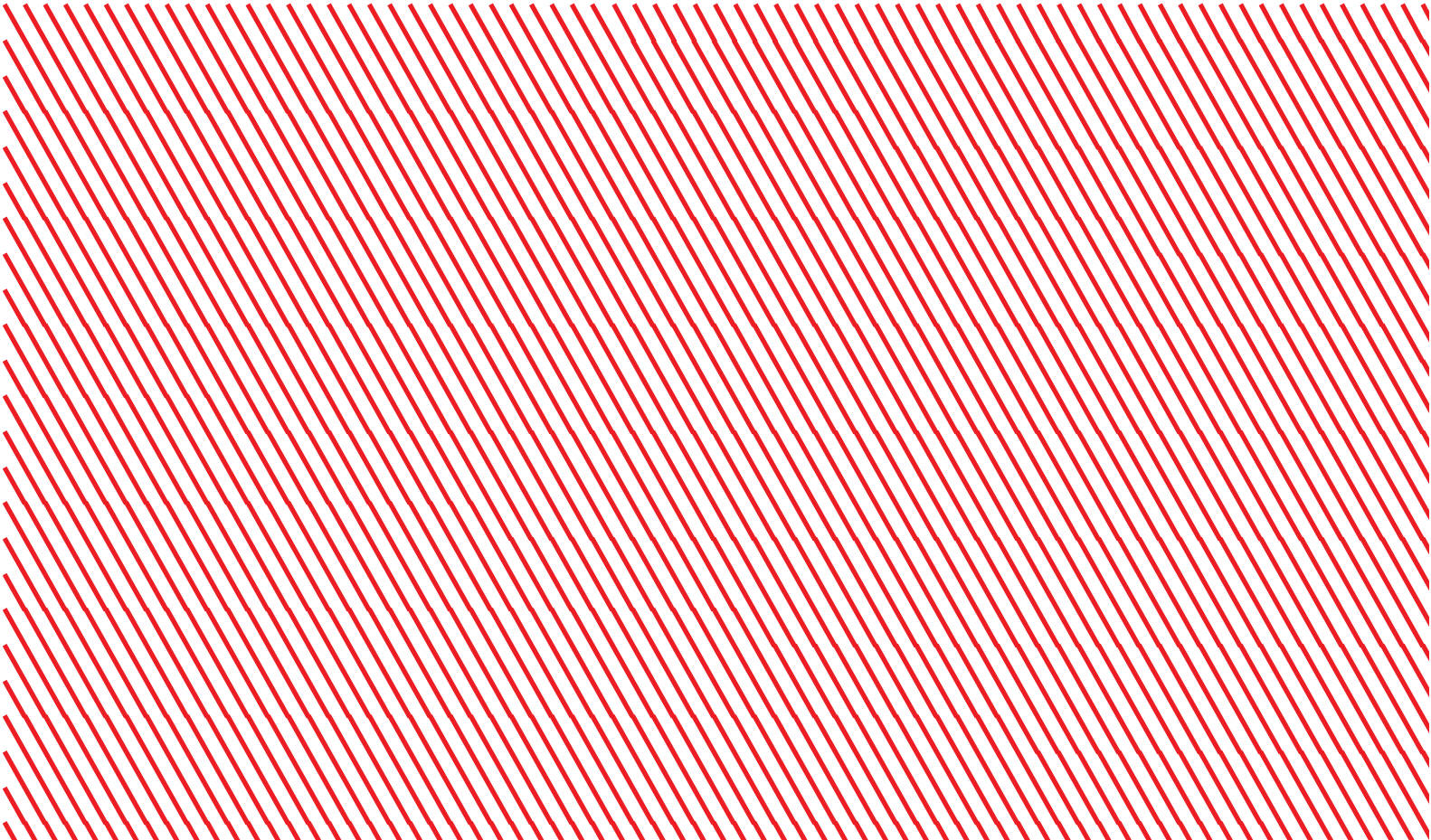
2017 000  
millions d'euros

88  
projets soutenus en France

→ FONDS VERSÉS PAR RÉGION / PROGRAMMES FRANCE

| RÉGION               | NOM DE LA STRUCTURE                                        | NOMBRE DE PROJETS FINANCÉS | MONTANT VERSÉ | PAR RÉGION |
|----------------------|------------------------------------------------------------|----------------------------|---------------|------------|
| AUVERGNE-RHÔNE-ALPES | ACTIS                                                      | 3                          | 28 000        |            |
|                      | ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LE SIDA                        | 3                          | 47 400        |            |
|                      | CABIRIA                                                    | 2                          | 79 800        |            |
|                      | DA TI SENI                                                 | 1                          | 6 300         |            |
|                      | KEEP SMILING                                               | 2                          | 30 000        |            |
|                      | TEMPO                                                      | 1                          | 9 000         | 200 500    |
| CENTRE-VAL DE LOIRE  | GROUPE ACTION GAY ET LESBIEN – LOIRET                      | 1                          | 17 000        |            |
|                      | APPUI SANTÉ LOIRET                                         | 1                          | 12 000        | 29 000     |
| CORSE                | AIUTU CORSU                                                | 2                          | 37 700        | 37 700     |
| GRAND EST            | ASSOCIATION SOCIALE ALSACE VIH                             | 1                          | 3 000         |            |
|                      | REVIH MULHOUSE                                             | 1                          | 3 000         | 6 000      |
| GUADELOUPE           | ASSOCIATION RESEAU VILLE-HOPITAL GUADELOUPE                | 1                          | 14 000        |            |
|                      | GWADA UNI-VERS                                             | 1                          | 6 100         | 20 100     |
| GUYANE               | ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT, L'EDUCATION ET LA RECHERCHE | 1                          | 24 500        |            |
|                      | ASSOCIATION !DSANTE                                        | 1                          | 12 000        |            |
|                      | ASSOCIATION GUYANAISE DE REDUCTION DES RISQUES             | 1                          | 1 700         |            |
|                      | COMEDE                                                     | 1                          | 20 000        |            |
|                      | DEVELOPPEMENT, ACCOMPAGNEMENT, ANIMATION, COOPERATION      | 1                          | 40 000        |            |
|                      | ENTR'AIDES GUYANE                                          | 1                          | 28 000        |            |
|                      | L'ARBRE FROMAGER                                           | 2                          | 16 400        | 142 600    |
| HAUTS-DE-FRANCE      | ADIS                                                       | 2                          | 16 100        | 16 100     |
| ÎLE-DE-FRANCE        | ACCEPTESS-T                                                | 1                          | 80 400        |            |
|                      | ACT UP – PARIS                                             | 1                          | 14 000        |            |
|                      | ACTIONS TRAITEMENTS                                        | 1                          | 45 000        |            |
|                      | AFRIQUE ARC EN CIEL PARIS IDF                              | 1                          | 9 500         |            |
|                      | AFRIQUE Avenir                                             | 2                          | 35 000        |            |
|                      | ARCAT                                                      | 1                          | 73 600        |            |
|                      | AREMEDIA                                                   | 2                          | 34 000        |            |
|                      | ASSOCIATION ESPOIR                                         | 2                          | 36 000        |            |

|                                                         |   |         |         |
|---------------------------------------------------------|---|---------|---------|
| ASSOCIATION MARIE-MADELEINE                             | 1 | 20 000  |         |
| AURORE                                                  | 1 | 20 000  |         |
| BASILIADE                                               | 1 | 134 000 |         |
| CENTRE DE PRISE EN CHARGE DES<br>MALADIES INFECTIEUSES  | 1 | 3 000   |         |
| COMEDE                                                  | 1 | 36 000  |         |
| COMITE DES FAMILLES                                     | 1 | 19 500  |         |
| DESSINE-MOI UN MOUTON                                   | 1 | 81 300  |         |
| FONDATION LEONIE CHAPTAL                                | 1 | 33 000  |         |
| IKAMBERE LA MAISON ACCUEILLANTE                         | 1 | 60 600  |         |
| LA PLAGE                                                | 1 | 29 100  |         |
| LE KIOSKE INFOS SIDA ET<br>TOXICOMANIE                  | 1 | 20 000  |         |
| LES AMIS DU BUS DES FEMMES                              | 1 | 30 000  |         |
| LES PETITS BONHEURS                                     | 1 | 10 000  |         |
| MIGRATIONS SANTE FRANCE                                 | 1 | 13 000  |         |
| OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DES<br>PRISONS               | 1 | 30 000  |         |
| PARI-T                                                  | 1 | 3 000   |         |
| PREVENTION ACTION SANTE TRAVAIL<br>POUR LES TRANSGENRES | 2 | 47 600  |         |
| SOL EN SI                                               | 1 | 42 000  |         |
| FÉDÉRATION PARAPLUIE ROUGE                              | 1 | 21 000  | 980 600 |



| RÉGION                     | NOM DE LA STRUCTURE             | NOMBRE DE PROJETS FINANCÉS | MONTANT VERSÉ | PAR RÉGION |
|----------------------------|---------------------------------|----------------------------|---------------|------------|
| LA RÉUNION                 | ARPS                            | 3                          | 27 900        |            |
|                            | RIVE                            | 1                          | 7 000         | 34 900     |
| MARTINIQUE                 | ACTION SIDA MARTINIQUE          | 1                          | 32 300        | 32 300     |
| MAYOTTE                    | NARIKE M’SADA                   | 1                          | 8 000         | 8 000      |
| NOUVELLE AQUITAINE         | ENTR’AIDSIDA                    | 1                          | 11 000        |            |
|                            | GAPS CPS                        | 1                          | 68 800        | 79 800     |
| OCCITANIE                  | ACT UP SUD OUEST                | 2                          | 48 000        |            |
|                            | ARAP RUBIS                      | 1                          | 30 000        |            |
|                            | ASSOCIATION VIVRE               | 1                          | 8 500         |            |
|                            | ENVIE                           | 1                          | 57 000        |            |
|                            | GRISELIDIS                      | 1                          | 63 000        |            |
|                            | LA MAISON DE VIE DU ROUSSILLON  | 2                          | 3 500         |            |
|                            | RELAIS VIH                      | 1                          | 14 000        |            |
|                            | SANTE INFO SOLIDARITE ANIMATION | 1                          | 9 900         | 233 900    |
| PAYS DE LA LOIRE           | MEDECINS DU MONDE               | 1                          | 16 000        |            |
|                            | PALOMA                          | 1                          | 17 000        | 33 000     |
| PROVENCE-ALPES-CÔTE D’AZUR | AUTRES REGARDS                  | 1                          | 33 000        |            |
|                            | CENTRE LGBT COTE D’AZUR         | 1                          | 14 000        |            |
|                            | NOUVELLE AUBE                   | 2                          | 19 900        |            |
|                            | RESEAU SANTE MARSEILLE SUD      | 1                          | 47 000        |            |
|                            | SOL EN SI                       | 2                          | 48 500        | 162 400    |
| TOTAL DES FONDS            |                                 | 88                         |               | 2 017 000  |

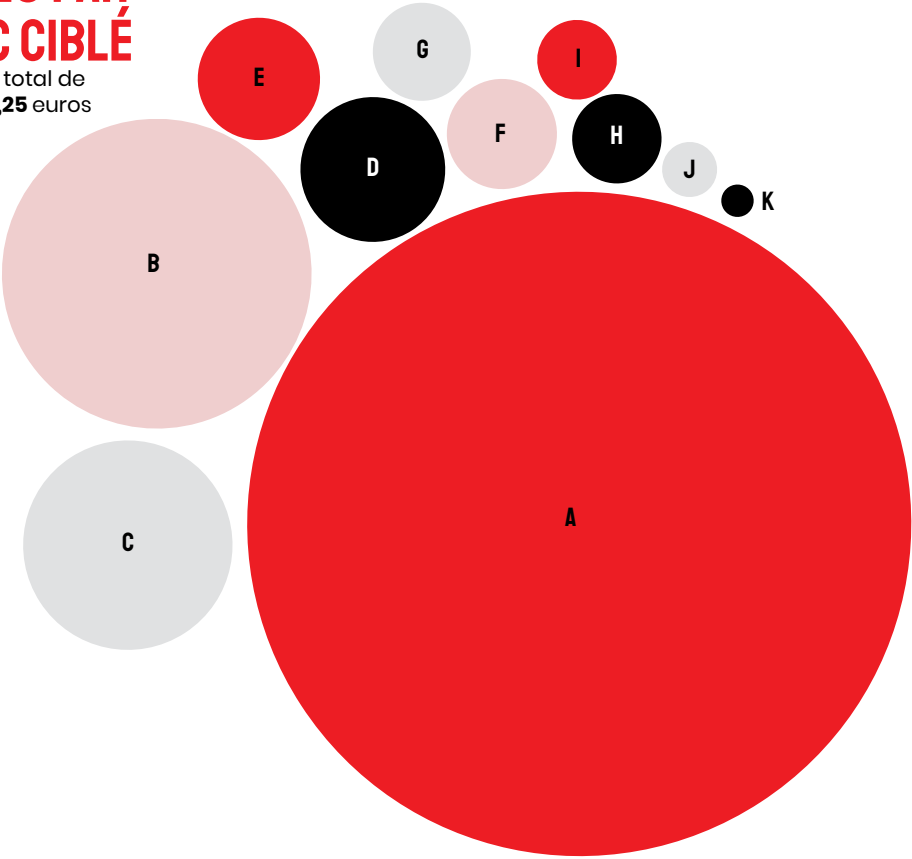


ANNEXES

DONNÉES GÉNÉRALES SUR  
LES FINANCEMENTS 2020

MONTANTS  
DÉPENSÉS  
EN 2020 PAR  
PUBLIC CIBLÉ  
pour un total de  
1 938 781,25 euros

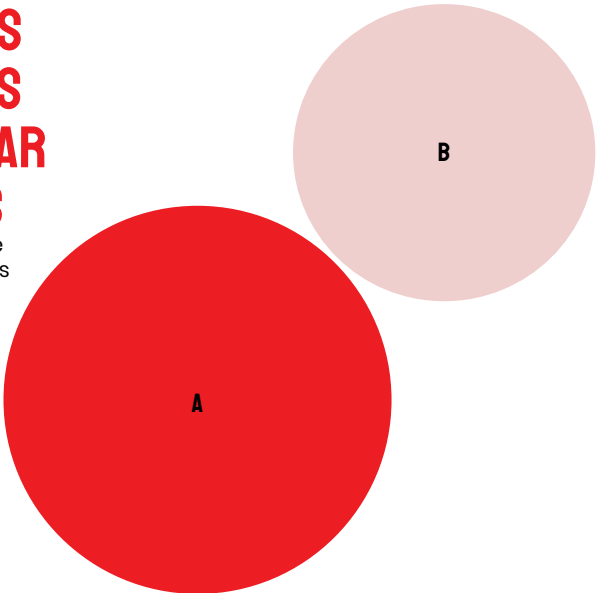
PROGRAMMES  
INTERNATIONAUX



L'ensemble des montants suivants sont exprimés en euros.

- A - PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH  
996 759
- B - ENFANTS/ADOLESCENT.E.S  
497 697,75
- C - HSH / FSF / TRANS  
265 188
- D - USAGER.E.S DE DROGUES  
64 283,50
- E - TRAVAILLEUR.S.E.S DU SEXE  
38 019
- F - PROFESSIONNELS DE SANTÉ/ACTEURS COMMUNAUTAIRES/CHERCHEURS  
26 724
- G - POPULATION GÉNÉRALE  
18 345
- H - INSTITUTIONS  
15 396
- I - MÉDIAS  
11 147
- J - PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP  
4 696
- K - PERSONNES EN DÉTENTION  
526

MONTANTS  
DÉPENSÉS  
EN 2020 PAR  
RÉGIONS  
pour un total de  
1 938 781,25 euros



L'ensemble des montants suivants sont exprimés en euros.

- A - AFRIQUE  
1 786 094,25
- B - EUROPE  
152 687

ANNEXES

ZONES D'INTERVENTION DANS LE MONDE



MONTANTS DÉPENSÉS EN 2020 PAR PAYS  
pour un total de 1 938 781,25 euros

AFRIQUE

- A - BÉNIN  
82 616 | 2 projets
- B - BURKINA FASO  
134 689,25 | 3 projets
- C - BURUNDI  
368 255 | 6 projets
- D - CAMEROUN  
199 952 | 7 projets
- E - RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO  
48 503 | 2 projets
- F - CÔTE D'IVOIRE  
248 469 | 6 projets
- G - GUINÉE  
15 005 | 2 projets
- H - MALI  
246 249 | 4 projets

- I - MAROC  
20 984 | 2 projets
- J - NIGER  
44 074 | 2 projets
- K - RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI  
27 999 | 2 projets
- L - RÉPUBLIQUE DE MAURICE  
26 000 | 2 projets
- M - RÉPUBLIQUE DU CONGO  
92 494 | 3 projets
- N - TCHAD  
61 000 | 2 projets
- O - TOGO  
169 805 | 6 projets

EUROPE

- P - RUSSIE  
44 780 | 2 projets
- Q - UKRAINE  
31 632 | 2 projets
- R - ROUMANIE  
76 275 | 5 projets

→

ZONES, PAYS D'INTERVENTION ET STRUCTURES  
PROGRAMMES INTERNATIONAUX \*\*

| ZONE            | PAYS             | NOM DE LA STRUCTURE       | NOMBRE DE PROJETS FINANCÉS | MONTANT VERSÉ | PAR PAYS     |
|-----------------|------------------|---------------------------|----------------------------|---------------|--------------|
| AFRIQUE         | BÉNIN            | RACINES                   | 2                          | 82 616        | 82 616       |
|                 | BURKINA FASO     | AED                       | 1                          | 18 689,25     |              |
|                 |                  | REVS PLUS                 | 2                          | 116 000       | 134 689,25   |
|                 | BURUNDI          | ANSS                      | 3                          | 230 975       |              |
|                 |                  | SWAA BURUNDI              | 3                          | 137 280       | 368 255      |
|                 | CAMEROUN         | ALTERNATIVES CAMEROUN     | 2                          | 69 952        |              |
|                 |                  | HORIZONS FEMMES           | 3                          | 33 000        |              |
|                 |                  | SWAA LITTORAL             | 2                          | 97 000        | 199 952      |
|                 | CONGO, REP. DEM. | SOS SIDA                  | 2                          | 48 503        | 48 503       |
|                 | CÔTE D'IVOIRE    | ALTERNATIVE CÔTE D'IVOIRE | 2                          | 29 469        |              |
|                 |                  | CENTRE SAS                | 2                          | 130 000       |              |
|                 |                  | ESPACE CONFIANCE          | 2                          | 89 000        | 248 469      |
|                 | GUINÉE           | FONDATION ESPOIR GUINEE   | 2                          | 15 005        | 15 005       |
|                 | MALI             | AKS                       | 2                          | 116 250       |              |
|                 |                  | ARCAD SIDA                | 2                          | 129 999       | 246 249      |
|                 | MAROC            | ALCS                      | 2                          | 20 984        | 20 984       |
|                 | NIGER            | MVS                       | 2                          | 44 074        | 44 074       |
|                 | REP. DE DJIBOUTI | SOLIDARITE FEMININE       | 2                          | 27 999        | 27 999       |
|                 | REP. DE MAURICE  | PILS                      | 2                          | 26 000        | 26 000       |
|                 | REP. DU CONGO    | AVENIR POSITIF            | 1                          | 27 997        |              |
|                 |                  | SERMENT UNIVERSEL         | 2                          | 64 497        | 92 494       |
| TCHAD           | ADN              | 2                         | 61 000                     | 61 000        |              |
| TOGO            | ACS              | 2                         | 46 305                     |               |              |
|                 | AMC              | 2                         | 46 000                     |               |              |
|                 | EVT              | 2                         | 77 500                     | 169 805       |              |
|                 |                  |                           |                            |               |              |
| EUROPE          | ROUMANIE         | ARAS                      | 3                          | 61 275        |              |
|                 |                  | CARUSEL                   | 2                          | 15 000        | 76 275       |
|                 | RUSSIE           | HUMANITARIAN ACTION       | 2                          | 44 780        | 44 780       |
|                 | UKRAINE          | TOCHKA OPORY              | 2                          | 31 632        | 31 632       |
| TOTAL DES FONDS |                  |                           | 60                         |               | 1 938 781,25 |

\*\* Les montants versés ont été décaissés en 2020.  
Le nombre de projets = nombre de projets financés en 2020.



Conception et réalisation graphique  
Michael Sallit  
(www.michaelsallit.com)

Rédaction  
Romain Loury & Angeline Rouers

Secrétaire de rédaction  
Amélie Weill

Coordination générale  
Bérénice Pierson

Copyright photos : Anthony Cotte, Vincent Isoré,  
Regis Samba Knouzi, Getty Images.



**Sidaction**  
228, rue du Faubourg Saint-Martin  
75010 Paris  
Tél. : 01 53 26 45 55  
[www.sidaction.org](http://www.sidaction.org)



Association reconnue d'utilité publique,  
habilitée à recevoir legs et donations.